

L'évolution du royaume rwanda des origines à 1900.

L'évolution du royaume rwanda des origines à 1900

PAR

JAN VANSINA

VISITING PROFESSOR À L'UNIVERSITÉ DU WISCONSIN (U. S. A.)

CHERCHEUR ASSOCIÉ DE L'INSTITUT POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN
AFRIQUE CENTRALE

CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES D'OUTRE-MER

en vue des découvertes de détail.

C'est tout cela qui nous amène à rédiger cette étude, dans laquelle sont évoqués d'abord les problèmes de l'immigration puis du Rwanda, celui des sources et celui de la chronologie. Puis deux chapitres sont consacrés à nos requêtes principales de l'évolution interne et externe du royaume du XVI^e siècle à 1900. La période coloniale n'est donc pas évoquée dans cet aspect.

C'est en tant que chef de centre et directeur de l'Institut pour la Recherche Scientifique en Afrique Centrale que nous avons pu nous familiariser avec le pays des Rwanda qui sont traités ici. Ce travail comme tout d'ailleurs possible n'a pu être écrit sans l'Institut, que nous tenons à remercier tout spécialement. Notre reconnaissance va également aux collaborateurs africains, clercs ou informateurs et aussi à certains des chercheurs de la Faculté des Lettres de l'Université du Wisconsin où nous avons pu rédiger le manuscrit de ce ouvrage.

Kinshasa (Zaire), le 17 février 1961.

L'évolution
du royaume tswana
des origines à 1900

PAR

JAN VAN DER

Mémoire présenté à la Séance du 15 mai 1961.

CHERCHEUR ASSOCIÉ DE L'INSTITUT POUR LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE EN
LANGUES ORALES
CORRESPONDANT DE L'ACADÉMIE ROYALE DES SCIENCES D'OTTERBEEK

L'évolution du royaume rwanda des origines à 1900.

PRÉFACE

L'histoire du Rwanda est celle d'un royaume interlacustre typique et c'est le seul royaume pour lequel les données historiques ont été rassemblées en si grand nombre et étudiées avec autant de soin. Tout en travaillant sur certaines de ces sources, nous nous sommes aperçus que l'histoire du Rwanda n'avait pas encore été décrite sous l'angle de l'anthropologie historique. En outre, il semble que toutes les histoires du Rwanda aient été systématiquement déformées par une fausse vision du réel. Le but de cet ouvrage est de donner du passé du Rwanda une image plus conforme à la réalité. Enfin, ce travail sera utile au chercheur qui risque actuellement de se perdre dans la profusion des sources et des détails et souhaite un plan général qui donne un sens aux découvertes de détail.

C'est tout cela qui nous amena à rédiger cette étude, dans laquelle sont évoqués d'abord les problèmes de l'historiographie du Rwanda, celui des sources et celui de la chronologie. Puis deux chapitres sont consacrés à une esquisse succincte de l'évolution interne et externe du royaume du XV^e siècle à 1900. La période coloniale n'est donc pas comprise dans cet exposé.

C'est en tant que chef de centre et chercheur de l'Institut pour la Recherche Scientifique en Afrique Centrale que nous avons pu nous familiariser avec les problèmes du Rwanda qui sont traités ici. Ce travail comme tant d'autres n'aurait pas été écrit sans l'Institut, que nous tenons à remercier tout spécialement. Notre reconnaissance va également à nos collaborateurs africains, clerks ou informateurs et aussi à l'Institute for Research in the Humanities de l'Université du Wisconsin où nous avons pu rédiger le manuscrit de ce mémoire.

Madison (Wis.), le 17 février 1961.

NOTE LIMINAIRE.

Les noms de lieux sont donnés en orthographe officielle, ce qui permettra au lecteur de les retrouver sans peine sur les cartes. Les autres substantifs sont correctement orthographiés du point de vue linguistique, mais l'indication de ton a été omise. En effet, le lecteur qui n'est pas vraiment familiarisé avec la langue, ne saurait interpréter les signes diacritiques représentant les tons. Les rois sont mentionnés dans le texte par leur nom propre. On trouvera le nom de règne au tableau chronologique de la dynastie royale à côté du nom personnel.

En outre, il semble que tout le monde, les historiens du Rwanda, ont été systématiquement déformés par une fautive vision du réel. Le but de cette œuvre est de donner du passé du Rwanda une image plus conforme à la réalité. Enfin, ce travail sera utile au chercheur qui risque actuellement de se perdre dans la profusion des sources et des détails et souhaite un plan général qui donne un sens aux découvertes de détail.

C'est tout cela qui nous amène à rédiger cette étude, dans laquelle sont évoqués d'abord les problèmes de l'histoire du Rwanda, celui des sources et celui de la chronologie. Puis deux chapitres sont consacrés à une esquisse succincte de l'évolution interne et externe du royaume du XV^e siècle à 1900. La période coloniale n'est donc pas comprise dans cet exposé.

C'est en tant que chef de centre et chercheur de l'Institut pour la Recherche Scientifique en Afrique Centrale que nous avons pu nous familiariser avec les problèmes du Rwanda qui sont traités ici. Ce travail comme tant d'autres n'aurait pas été écrit sans l'Institut, que nous tenons à remercier tout spécialement. Notre reconnaissance va également à nos collaborateurs africains, chefs ou informateurs et aussi à l'Institut for Research in the Humanities de l'Université du Wisconsin où nous avons pu rédiger le manuscrit de ce mémoire.

Madison (Wis.), le 17 février 1961.

CHAPITRE I

LE PASSÉ DU RWANDA ET CE QU'EN FONT
SES HISTORIENS

Ce chapitre est consacré à l'historiographie du Rwanda. En effet, quelques œuvres de synthèse ont déjà été publiées sur l'histoire de ce pays. Nous tenterons de démontrer, dans une première section, qu'elles se situent toutes dans une même tradition de pensée et qu'elles dérivent toutes des traditions de cour. Toutes sont déformées dans le même sens et la déformation s'accroît avec le temps. Dans la seconde section, nous donnons un aperçu de l'histoire du Rwanda telle qu'elle a été présentée par ces auteurs, ce qui fournira un point de départ commode aux discussions des chapitres suivants.

1. LES HISTORIENS DU RWANDA.

Les premiers historiographes du Rwanda étaient les grands seigneurs vivant à la Cour de leur roi. Pour eux, le passé du Rwanda était l'histoire d'un progrès pratiquement ininterrompu d'un peuple élu, les Tutsi, dont la dynastie royale descendait du ciel. A partir des pâturages du noyau primitif, le Rwanda s'est étendu et a continué à s'étendre, parce que sa noblesse et sa dynastie étaient plus douées qu'aucune autre pour la guerre et pour le gouvernement des hommes. « Le Rwanda attaque », dit le proverbe, « il ne saurait être attaqué ». C'est pourquoi ces historiens mettaient l'accent sur les conquêtes du pays, diminuaient l'importance des revers subis, ne portaient guère d'intérêt aux développements internes des structures sociales et politiques et tiraient de leur histoire la justification du système de castes existant, le mépris pour les Hutu assujettis, la condescendance envers les peuples tutsi voisins et, enfin, le sentiment

confortable d'une supériorité intellectuelle et morale à nulle autre pareille.

Les premiers Européens arrivés au Rwanda s'adressèrent tout naturellement à la Cour et les premiers historiographes européens prirent leurs renseignements à cette source-là. Malheureusement ils reprirent également une grande partie de cette interprétation de l'histoire. Malgré le fait que différents auteurs se penchèrent sur le passé du Rwanda, l'historiographie ne montre point de ces querelles acerbes, mais illuminantes, entre tenants de vues différentes. L'historiographie du Rwanda se conforme à une tradition constante et, d'auteur en auteur, les histoires du Rwanda deviennent plus sophistiquées et plus détaillées mais se conforment toujours au même modèle original. Ceci s'explique en partie du fait que la majorité des auteurs vivaient dans la même communauté, celle des RR. PP. Blancs, mais surtout du fait que tous avaient été fortement influencés par les milieux de la Cour.

Le premier auteur qui publia une histoire du Rwanda fut le R. P. PAGÈS. Dès 1927, il fit paraître une série d'articles dans la revue *Congo* qu'il reprit et compléta en un livre *Un royaume hamite au centre de l'Afrique*, publié en 1933 [22] *. Dans cet ouvrage, l'auteur présente pour la première fois une vue d'ensemble sur l'histoire du Rwanda. Il cite ses sources, surtout la généalogie royale et les récits historiques, tels qu'il les avait puisés surtout dans les milieux de la Cour. Du fait qu'il restait très proche de ses sources, sa vue d'ensemble sur l'histoire du pays resta cependant assez floue. Mais c'est également cette qualité qui fait la vraie valeur de l'ouvrage. Le R. P. PAGÈS était un esprit ouvert ; il se permettait facilement de critiquer ses sources, de les introduire comme mythes ou légendes. Son attitude envers le sujet est bien exprimée dans sa préface :

« Lire ces pages et les déchiffrer sera l'œuvre de l'avenir. Notre travail n'est qu'une ébauche, une sorte d'essai de monographie. Pour ne pas s'exposer à recourir au subterfuge du raisonnement et pour éviter des affirmations téméraires, nous avons préféré donner avec les traditions authentiques, les légendes elles-mêmes ou leur résumé. Au lecteur de tirer les déductions ou les conclusions qui s'imposent. » [22, p. 3]

(*) Les chiffres entre [] renvoient à la bibliographie *in fine*.

Il faut dire qu'il réussit pleinement dans son but. Quelques années après la parution de cet ouvrage, un historien de métier, le chanoine DE LACGER, fut invité à rédiger un ouvrage sur le Rwanda qui serait la synthèse de toutes les informations ethnographiques et historiques recueillies par les RR. PP. Blancs. Il écrivit : I. *Le Ruanda ancien* [4] et II. *Le Ruanda moderne* qu'il publia en 1939 et 1940. Doté d'un esprit de synthèse et d'une logique remarquable, il écrivait dans un style élégant et précis. L'histoire de France lui étant familière, il entrevit des parallèles entre la France et le Rwanda et présenta l'évolution du Rwanda comme un développement à partir d'une « île de France », dans un système féodal, jusqu'à une monarchie éclairée, comparable aux états du XVIII^e siècle européen. Cette vue était une sophistication de l'histoire du pays telle qu'elle était interprétée à la Cour. Malheureusement, le chanoine n'avait pas eu un contact direct prolongé avec ses sources et n'avait pu se rendre compte de la déformation qu'elles offraient. L'effet de cette synthèse si bien construite et si bien présentée fut que personne ne l'a jamais mise en question, depuis lors. D'ailleurs, elle s'alliait bien avec les travaux antérieurs du R. P. PAGÈS, qu'elle précisait dans ce qu'ils avaient de flou.

En 1935, le R. P. Van OVERSCHELDE, alors supérieur de la mission d'Astrida, attira l'attention d'un jeune abbé rwandais, l'abbé A. KAGAME sur la valeur des poésies dynastiques du Rwanda [11, p. 17]. Dans la suite, cet abbé se passionna pour l'histoire et commença à récolter et à publier de nombreux travaux. Son premier ouvrage, écrit en 1943, s'intitula *Inganji Karinga* ou « le tambour vainqueur » le sens du titre étant « le royaume invincible ». L'abbé A. KAGAME avait participé à cette tradition missionnaire des Pères blancs, mais il participait également à la culture et aux préjugés des milieux de la Cour. Étant Rwandais, il se rendit compte que, jusque là, on n'avait utilisé qu'une fraction des sources disponibles et son mérite fut d'explorer dans la littérature orale toutes les sources qui pouvaient éclairer l'histoire. De ce fait, il récolta de nombreux détails nouveaux sur l'histoire du pays et devint en peu de temps l'autorité incontestée en ce domaine.

Impressionné par tous les faits nouveaux que publiait périodiquement cet auteur, personne ne remarqua l'influence pro-

fonde des préjugés qui conditionnaient de plus en plus ces ouvrages. En fait, l'abbé A. KAGAME, reprenait sans les mettre en question, les opinions des milieux dirigeants de son pays sur des points aussi importants que la valeur de ses sources et le sens de l'histoire. Son article *Le code ésotérique de la dynastie du Rwanda* illustre ceci peut être plus qu'aucun autre de ses écrits. La tradition des *abiiru*, les gardiens de ce code, ne pouvait se tromper, ne pouvait jamais être falsifiée. Les prétentions de ces gardiens, à savoir qu'ils réglait à l'avance le cours de l'histoire des règnes, que l'histoire est cyclique, étaient également retenus sans beaucoup de sens critique. Cette attitude n'a rien d'étonnant car l'abbé KAGAME, comme le prouve la lecture d'*Inganji Karinga*, qui s'adresse aux lecteurs ruandais, est un ardent nationaliste dans la ligne des partis conservateurs ; la grandeur du Rwanda réside dans son histoire, dans ses institutions presque parfaites et dans son sens moral élevé plus que tout autre. Entraîné par des aspirations plus larges, il a souvent oublié que le premier devoir de l'historien est de savoir résister à ses enthousiasmes. Son grand mérite cependant est d'avoir ouvert la voie à l'utilisation de nouvelles sources et à avoir enrichi nos connaissances de détail.

L'abbé KAGAME eut une grande influence sur deux auteurs suivants : le R. P. DELMAS qui publia en 1950 une *Généalogie de la noblesse du Ruanda* [5] et M. d'ARIANOFF qui écrivit en 1952 une *Histoire des Bagesera, souverains du Gisaka* [3]. Les deux auteurs reconnaissent d'ailleurs son influence sur leur œuvre [5, p. 6 ; 3, pp. 14, 15, 40]. Au surplus, l'influence de la Cour du Rwanda est très forte sur l'œuvre du R. P. DELMAS. On s'en rend compte par l'objet même de l'ouvrage. Nous ne résistons pas au désir de citer le passage suivant de son introduction :

« C'est surtout depuis 1940, date de notre nomination à Nyanza, la capitale indigène, ce phare qui domine le royaume hamite, où se rencontrent et s'affrontent toutes les vedettes indigènes... que notre documentation, jusqu'à cette époque restée éparse et sans autre but que notre intérêt personnel a pris corps [5, p. 6]. »

Elle décrit en effet cette déformation systématique qui a entaché tous les ouvrages discutés.

Cette déformation fut si marquée que personne ne prêta beaucoup d'attention à l'*Historique et chronologie du Rwanda* qui parut en 1956 [28]. C'est un ouvrage collectif, consacré à l'histoire de l'administration belge au Rwanda, mais il contient, pour chaque territoire, un résumé des pièces administratives ayant trait à l'histoire précoloniale de ces régions. Les sources dont dérivent ces pièces, sont des sources locales, souvent peu influencées par l'histoire officielle de la Cour. Et le résultat en est que presque chaque page de ce livre est en contradiction avec le *credo* officiel surtout en ce qui concerne la conquête des différentes parties du pays et leurs organisation. Pourtant, personne ne nota ces contradictions flagrantes et l'abbé KAGAME, dans ses œuvres ultérieures, ne cite même pas ce livre. Celui-ci démontra encore que les traditions locales ne remontent guère au-delà de la septième ou de la huitième génération dans le passé. Mais le point ne fut pas relevé, ni dans cet ouvrage, ni dans celui du R. P. DELMAS, qui le démontre inconsciemment pour les traditions familiales. Ceci est vraiment étonnant et prouve les suspicions que nous avons déjà eues en constatant l'unité et la tradition dans l'historiographie du Rwanda.

Dans la section suivante, nous donnons l'opinion traditionnelle sur l'histoire du Rwanda avant de consacrer le reste de cet ouvrage à l'exposé d'une interprétation du passé du Rwanda que nous croyons plus correcte.

2. L'HISTOIRE DU RWANDA D'APRÈS SES HISTORIENS.

L'aperçu suivant de l'histoire du Rwanda, telle qu'elle est exprimée par les différents auteurs qui en ont traité, suit de près l'exposé de l'abbé A. KAGAME dans son *Histoire du Rwanda* [14]. En effet, cet opuscule résume les opinions du R. P. PAGÈS et du chanoine DE LACGER tout en corrigeant certains détails de fait et en résumant la position de l'abbé KAGAME lui-même telle qu'elle était en 1958.

a) *Origines du Rwanda.*

La dynastie des Banyiginya, qui règne actuellement sur le Rwanda, a de très lointaines origines. Elles nous sont transmises sous la forme d'un poème épique appelé « Récit des origines ».

Ce poème montre que l'ancêtre KIGWA est né au ciel et descendit sur terre dans la région du Mubari, actuellement dans le Parc National de la Kagera. Là, régnait KABEJA de la dynastie des *abazigaaba* qui accueillit bien le nouveau venu. Mais le fondateur de la dynastie fut GIHANGA, dont on dit qu'il a inauguré la vache et le tambour. GIHANGA créa un empire comprenant tout le territoire actuel du Rwanda et quelques contrées voisines comme le Bushi et le Buhunde [15, V]. Probablement, d'ailleurs, il ne fut que le dernier roi d'une série qui avait progressivement créé un empire aussi grand. Il introduisit un cérémonial royal appelé l'*ubwiiru*, et jeta ainsi les bases des traditions concernant la royauté. A sa mort, il divisa son empire entre ses fils qui reçurent le Bushi, le Bushuubi, le Bugesera et le Rwanda en partage. Chacun d'entre eux organisa son royaume et son *ubwiiru* correspondant. Mais, légalement, le royaume du Rwanda restait l'aîné d'entre eux et ils devaient un certain hommage à ses rois. GIHANGA fut suivi d'une série de dix rois appelés « les rois de la ceinture » ou « les rois de la peine », parce qu'ils eurent à organiser et à gouverner un petit territoire aux bords du lac Mohasi qui fut dans la suite le berceau du Rwanda moderne. Certains de ces rois ont donné naissance à de grandes lignées tutsi et l'un d'entre eux serait l'ancêtre de la dynastie rundi (1).

b) Première expansion du Rwanda.

A partir du roi RUGANZU BWIMBA, les sources deviennent plus nombreuses. Ce roi avait marié sa sœur à KIMENYI I MUSAYA du royaume voisin du Gisaka, sous la contrainte de sa mère et de son oncle maternel. Mais les devins avaient prédit que si un enfant naissait de ROBWA, la sœur de BWIMBA, celui-ci annexerait le Rwanda au Gisaka. Pour prévenir ceci, BWIMBA décida de s'offrir en *umutabaazi* ou libérateur défensif pour sauver son pays. Il se fit tuer par les Gisakiens à cet effet. Il existe une disposition de l'*ubwiiru* ou code ésotérique, légué par GIHANGA selon lequel, dans certaines circonstances, notamment en temps de

(1) Ceci est l'opinion des Rwandais. Les Rundi, plus qualifiés pour juger de cette manifestation d'impérialisme rwanda, la rejettent et un examen des sources leur donne raison.

guerre, il peut être nécessaire que le pays offre la vie d'un ou de plusieurs hauts notables ou même rois. Ceux-ci se rendent devant l'ennemi, vêtus d'insignes indiquant leur statut de victimes propitiatoires et se font tuer par lui. Il existe deux catégories de ces « libérateurs », les *abacengeri* ou libérateurs offensifs, et les *abatabaazi* ou libérateurs défensifs, suivant que le but à atteindre est la défense du Rwanda ou l'annexion d'un pays voisin [11, p. 52, n° 24] (1). A la mort de BWIMBA, sa sœur se suicida et l'héritier prédit par les devins mourut avec elle. Elle aussi était *umutabaazi*. Le roi suivant, RUGWE, vengea son père en faisant tuer KIMENYI et occupa la colline de Kigali qui appartenait au roi du Bugesera, NSORO BIHEMBE. Il réussit à épouser la femme de BIHEMBE, quelques heures avant celui-ci et engendra avec elle son successeur MUKOBANYA. Avec MUKOBANYA il conquiert ensuite les provinces du Buriza, du Bumbogo et du Rukoma. Sous le règne de MUKOBANYA eut lieu une invasion des Nyoro, mais après des revers initiaux des Rwanda, au cours desquels le prince héritier SEEKARONGORO fut blessé en tant qu'*umutabaazi*, les Nyoro furent taillés en pièces, non sans avoir incendié la capitale Kigali et avoir emporté un riche butin bovin. SEEKARONGORO succéda à MUKOBANYA et conquiert le Nduga. Mais ensuite il eut à soutenir une deuxième invasion nyoro. Il abandonna le Gisaka et le Bugesera qui demandaient son alliance et retraits avec son armée, toute la population du pays et tout le bétail vers le Bushi aux environs actuels de Bukavu. Là il eut une malheureuse bataille avec les Shi et décida de reconquérir le Rwanda. Envoyant son fils FORONGO en *umutabaazi*, il réussit à faire rebrousser chemin aux Nyoro et réoccupa son pays y compris le Nduga où MASHIRA, un devin célèbre fils du roi précédent, NKUBA, s'était réinstallé. Mais il perdit la région de Kigali au Gisaka. Toujours sous son règne, le Rwanda conquiert les provinces du Kibari, du Bukonya et du Bugarura, dans la région de Ruhengeri. Il eut un fils GAHIMA d'une femme

(1) Personne n'a souligné que cette théorie explique élégamment la mort de personnages importants sur le champ de bataille. C'est une belle technique d'interprétation « après coup ». En fait il devient très difficile de savoir si des « libérateurs » ont jamais été envoyés réellement sur le champ de bataille ; dans ce cas, on peut parler de réinterprétation des événements et on peut accepter qu'il y eut un libérateur.

qui était la fille du roi du BUHA supérieur. GAHIMA annexa tout le versant oriental de la dorsale Congo-Nil jusqu'aux volcans, ainsi que le Bwishaza et le Rusenyi. Le Rwanda atteignait le lac Kivu. Il attaqua également le Bungwe, dans la région actuelle d'Astrida, mais ne parvint pas à battre le roi de ce pays. A sa mort ses fils CYAAMATARE et JURU commencèrent une guerre de succession malgré le fait que les *abiiru* avaient désigné CYAAMATARE comme successeur. JURU fut tué, mais son frère BAMARA et leur oncle BYINSHI continuèrent la lutte. Ils s'allièrent à NSIBURA, roi du Bushi et NZIRA DE MURAMIRA, roi du Bugara (1). NDAHIRO trouva la mort sur le champ de bataille et les vainqueurs se partagèrent le pays. Mais les *abiiru* avaient prévu cette fin tragique et avaient envoyé le prince héritier au Karagwe chez sa tante paternelle. Le tambour dynastique tomba cependant aux mains des ennemis.

c) *La conquête des régions occidentales et méridionales.*

Le pays occupé par l'ennemi resta onze ans sans faire la fête des prémices prévue dans l'*ubwiiru*. Mais après cette époque, le successeur NDOORI revint du Karagwe sur la demande des *abiiru* et fut introduit en secret à Gatsibu au Ndorwa et nanti d'un nouveau tambour dynastique. De là il fit campagne contre BYINSHI qu'il tua, et contre NSIBURA qui mourut au Bugesera à la suite de la magie déployée par les *abiiru* (2). Ensuite, grâce à sa vaillante armée, il défit et tua pratiquement tous les petits chefs hutu du territoire actuel du Rwanda et annexa leurs pays. Il conquiert également le Burwi, un petit royaume dans le terri-

(1) Le Bugara avait été conquis par MUTABAAZI, selon A. KAGAME [15, p. 7, n° 13] et voilà que deux règnes après lui un roi de Bugara s'allie aux ennemis du Rwanda. La contradiction vaut la peine d'être relevée.

(2) Ces *abiiru* avaient pris le placenta de NSIBURA à sa naissance et l'avait fixé par des piquets aiguisés des deux bouts dans un endroit donné du Bugesera. Ils savaient que NSUBIRA passerait par là après sa conquête du Ruanda, qu'il trébucherait sur un des piquets aiguisés et s'y blesserait mortellement. Ce qui arriva. Dans *Inganji Karinga* [15, VII, n° 69], A. KAGAME rejette cette légende en disant : « Même si un pieu avait la malice et la patience d'attendre NSIBURA, il ne pourrait avoir la longévité nécessaire et être encore un pieu aiguisé après tant d'années. Il se serait effrité ». Il est typique qu'il ne relève pas le fait que les *abiiru* ne pouvaient savoir des années à l'avance ce qui allait se passer. Ses lecteurs sont trop convaincus de ces pouvoirs des *abiiru* pour qu'il les mette sérieusement en doute. Lui-même leur attribue aussi beaucoup de pouvoirs.

toire d'Astrida. Revenant du Kinyaga, il se fit pourtant tuer dans une embuscade tendue par les montagnards du Bwishaza. Son successeur SEEMUGESHI eut quelque difficulté à se faire introniser officiellement, parce que l'*umwiiru* responsable, ennemi personnel de la Reine Mère, était de mauvaise volonté. Aussi décréta-t-il qu'à l'avenir trois *abiiru* seraient responsables de la succession royale et non plus un seul. MUTARA SEEMUGESHI conquit les trois royaumes restants dans le territoire d'Astrida, le Busanza, le Bufundu et le Bungwe. Il fit un pacte d'amitié avec le souverain du Burundi, qui était devenu son voisin, et obtint de celui-ci un poème fameux qui passa dans l'*ubwiiru*. Il réforma d'ailleurs sérieusement cette institution en déterminant l'ordre de succession des cinq noms dynastiques : Mutara, Kigeri, Mibambwe, Yuhi et Cyilima, et en détaillant les cérémonies ésotériques attachées à chaque nom. C'était de la planification dynastique à grande échelle, puisqu'elle s'étendait sur la plupart des prévisions à quatre générations et pour certains détails à huit ⁽¹⁾. NYAMUHESHERA, son successeur, reprit la région de Kigali au Gisaka, étendit son royaume dans le nord jusqu'au lac Edouard. Son successeur GISANURA fut un roi juste et sage, qui fut suivi par MAZIMPAKA, un roi poète. Celui-ci fit massacrer pour une raison futile tous les membres du clan de sa mère et brûler deux de ses femmes. Ces cruautés n'étaient qu'une manifestation de troubles mentaux qui s'aggravèrent par la suite à un point tel que l'on dut nommer son fils RWAAGA à la régence du pays. Pendant son règne, NTARE, roi du Burundi, envahit le Rwanda, mais occupant le territoire actuel d'Astrida il tomba malade et mourut sans regagner son pays. Après la mort de YUHI, son fils RWAAGA fut maintenu au pouvoir pendant seize ans et prit le titre royal de KAREMEERA I mais il ne fut pas intronisé par les *abiiru*, qui avaient désigné comme successeur son frère RUJUGIRA, en exil au Gisaka. Après ces seize années, RWAAGA fut atteint du pian, considéré comme une maladie honteuse, et il abdiqua. RUJUGIRA fut alors intronisé.

(2) A. KAGAME ne relève pas l'improbabilité d'une prévision de l'alternance des noms Mutara et Cyilima toutes les quatre générations, établie huit générations à l'avance. Il accepte sans discussion la tradition de l'*ubwiiru* à ce sujet. Il ne se rend pas compte que cette « règle » est une addition plus récente du code, destinée à expliquer cette irrégularité. Ceci n'est qu'un exemple du manque de sens critique de cet auteur quand il traite des traditions de l'*ubwiiru*.

d) *La conquête des royaumes tutsi dans l'est.*

Lorsqu'il reprit le pays à son frère RWAAGA, RUJUGIRA introduisit sa tante TURIRA comme Reine-mère, car on croyait que sa propre mère avait été tuée par le bourreau de MAZIMPAKA sur l'ordre de celui-ci. Mais BUSKYETE, un Twa, le bourreau en question, l'avait cachée pendant toutes ces années et il la ramena. Elle fut aussitôt intronisée et BUSKYETE fut anobli par le roi. RUJUGIRA eut à faire face à une coalition du Burundi, du Gisaka et du Ndorwa contre lui. Ayant organisé ses armées, il résista d'abord à l'attaque du Burundi. Libérateurs et contre-libérateurs se succédèrent dans les deux armées, y compris du côté du Rwanda, GIHAANA, le fils du roi, et chez les Rundi, le roi MUTAAGA lui-même. Après la mort de MUTAAGA, la frontière fut fixée sur la rivière Akanyaru où elle est toujours restée. Ensuite, RUJUGIRA attaqua le Ndorwa et le Gisaka, dont il annexa des parties importantes. Sous son successeur NDABARASA, le Ndorwa fut conquis, ainsi que le Mubari. Des campagnes au Gisaka ne furent pas suivies d'un grand succès. SEENTAABYO succéda à NDABARASA, mais eut à combattre son demi-frère GATARABUHURA qui dut s'enfuir au Gisaka. SEENTAABYO annexa la moitié nord du Bugesera dont la partie méridionale avait été annexée par le roi du Burundi. Sur ces entrefaites, une épidémie de variole ravagea le Gisaka et SEENTAABYO fit fermer les frontières du pays. Mais par personne interposée, GATARABUHURA lui envoya une étoffe de ficus contaminée et SEENTAABYO contracta la maladie et en mourut. GATARABUHURA rentra au pays, groupa ses partisans et voulut tuer GAHINDIRO, un tout jeune bébé successeur de SEENTAABYO. Mais l'oncle du roi, SEEMUGAZA, battit GATARABUHURA qui dut fuir, fut poursuivi, pris et exécuté. Par après, SEEMUGAZA perdit la confiance du roi et dut s'exiler. Vers la fin du règne, un autre favori, RUGAAJU, exerça une influence puissante dans le royaume. GAHINDIRO réoccupa le Ndorwa qui s'était révolté, mena campagne contre le Bushi et contre le Burundi sans grand succès. Son successeur RWOGERA fit exécuter RUGAAJU et annexa le Gisaka qui s'était d'ailleurs divisé en trois provinces durant l'époque précédente.

e) RWAABUGIRI, *le dernier conquérant.*

Le successeur de RWOOGERA, RWAABUGIRI, fut un grand guerrier. Il mena d'abord une campagne contre le Ndorwa et ensuite une guerre contre l'île d'Ijwi, après quoi il eut à intervenir dans la lutte que des factions rivales se faisaient à la Cour et les extermina toutes les deux. Puis il nomma son fils RUTARINDWA comme co-régnant, malgré l'opposition des *abiiru* qui prévoyaient des ennuis ⁽¹⁾. Il mena ensuite deux campagnes contre Ijwi qu'il annexa et quatre autres contre le Bushi qu'il ne put achever de conquérir. Il mena encore une campagne victorieuse contre le Nkore. C'est sous son règne que les premiers Arabes firent leur apparition dans la vallée de la Ruzizi et que le premier Européen visita le Rwanda, en 1894. Le successeur de ce roi énergique fut RUTARINDWA, qui fut tué à Rucunshu, un an après son accession, par les partisans de la reine-mère qui voulait introniser son fils MUSINGA. Celui-ci dut mater des rebellions dans les provinces et s'occuper de parer aux intrigues de cour dirigées contre les grands dignitaires qui détenaient le pouvoir. Sous son règne, l'administration allemande et, après elle, l'administration belge, occupèrent le pays et lui donnèrent un régime colonial.

Telle est donc l'histoire du Rwanda, vue par les auteurs précédents. Le découpage en périodes, par exemple, n'est pas original à KAGAME mais remonte à DE LACGER. Celui-ci la présente comme suit :

« En résumé l'évolution historique du Ruanda hamite et de sa dynastie munyiginya, telle qu'elle ressort de la tradition orale de Cour et si on la dégage des fioritures fabuleuses et anecdotiques, figure une courbe ascendante, continue et régulière et comporte quatre étapes que l'on peut présenter comme suit :

1. Constitution d'un noyau homogène et institution d'une monarchie héréditaire au XV^e siècle au plus tard (...);

2. Première expansion par delà le fleuve Nyabarongo dans le Centre du pays au Nduga-Marangara vers le XV^e siècle(...);

(1) A. KAGAME ne se rend pas compte que ce détail est de nouveau une justification explicative d'événements non prévus dans le code. En fait, le nouveau favori de MUSINGA, KABAARE, tua tous les *abiiru* qui ne se déclaraient pas en faveur du nouveau roi et répudiaient ainsi celle de RUTARINDWA.

3. Mouvement général d'agglutination plus ou moins spontanée des multiples toparchies bahutu des Rukiga ou Haut-Pays, autorisant l'appui aux frontières actuelles de la Rusizi, du lac Kivu et de la chaîne des Birunga, qui est dépassée et ainsi création du Rwanda unitaire (...);

4. Réunion des états batutsi de la région orientale (...).

Au terme de cette évolution de cinq siècles, toutes les terres où l'on parle le kinyarwanda et tous les groupes de la dispersion mututsi dans la moitié nord de l'Abyssinie des Grands Lacs, se trouvent fondus en un même état et sous un même tambour, évolution, qui, sous une image réduite, répète le schéma de la formation des grandes unités nationales en Occident » [4, p. 104].

Les auteurs mettent l'accent sur les conquêtes et l'organisation d'un Rwanda unitaire. KAGAME ajoutera à ces thèmes majeurs l'emphase sur le code ésotérique et sur le fonctionnement de l'*ubwiru*, mais ne change rien aux perspectives décrites ici. Aucun auteur ne s'est donc penché sur le problème de l'évolutions des institutions de l'État, ni sur celui de la nature réelle de ces conquêtes dont se vante la tradition de Cour. Et il nous semble que ce n'est qu'en s'attelant à cette tâche, que l'historien peut corriger les excès de cette histoire officielle et dynastique. Il doit replacer le phénomène de l'évolution du Rwanda dans une perspective qui, pour être d'une moins belle ordonnance, moins hiératique et majestueuse, en deviendra plus réelle et peut être plus vivante.

CHAPITRE II

LES MATÉRIAUX DE L'HISTOIRE DU RWANDA

Avant d'aborder l'analyse des grandes lignes de l'histoire du Rwanda, nous devons examiner d'abord les sources qui nous permettent de la décrire. Celles-ci sont toutes des traditions orales, appartenant à des genres fort différents les uns des autres. Nous présenterons ces différents genres en soulignant, pour chacun d'eux, quel est son apport particulier à nos connaissances. Nous terminerons le chapitre par une discussion des attitudes rwanda envers l'histoire, qui se retrouvent dans toutes les sources et leur confèrent la déformation déjà signalée.

I. UNE TYPOLOGIE DES SOURCES.

Les Rwandais distinguent différents types de littérature orale et désignent leurs documents oraux par une nomenclature qui se réfère aux genres littéraires auxquels les différents types appartiennent. L'accent n'est donc jamais mis chez eux sur le caractère vraiment historique de la source, sauf dans le cas de récits historiques *ibiteekerezo*, qui sont distingués des récits non historiques, *imigani* et des récits d'histoire récente, *amakuru* ou « nouvelles ».

Malgré cette base littéraire, leur classification peut servir à une typologie des sources. Nous prévoyons simplement des catégories supplémentaires là où elles sont jugées nécessaires. Le tableau suivant présente en résumé une typologie des sources dont la discussion détaillée suit.

Tableau des types de traditions orales du Ruanda.

Forme	Nom	Description et caractéristiques	Période d'origine
Récits	<i>Ibitekerezo</i>	Récit historique ancien ; source officielle ou populaire, littéraire.	XVI ^e
	<i>Amakuru</i>	Récit historique récent ; source non officielle, détaillée, précise.	1875 ±
Généalogies	<i>Ubucurabwenge</i>	Généalogie dynastique ; source officielle parfois remaniée.	XVI ^e
	—	généalogies familiales ; sources privées souvent détaillées.	1750 ±
Poèmes & chansons (1)	<i>Ubwiru</i>	Code magique et légal de la dynastie, source officielle parfois remaniée.	XVI ^e
	<i>Ibisiyo</i>	Poèmes dynastiques ; source officielle panégyrique pour les rois.	1625 ±
	<i>Ibyivugo</i>	Poèmes guerriers ; source privée souvent fantaisiste.	1750 /1840
	<i>Amazina y'inika</i>	Poésie pastorale ; source privée comparable aux <i>ibyivugo</i> .	1860 ±
	<i>Inanga</i>	Chansons de la harpe ; compositions artistiques privées à caractère parfois historique.	XVIII ^e
	<i>Indirimbo</i>	Chansons populaires apparentées aux <i>ibyivugo</i> . Chansons populaires connues sous une série de noms ; contiennent parfois des renseignements historiques.	1800 ±
	—		inconnu

Forme	Nom	Description et caractéristiques	Période d'origine
Notes éparées	<i>Imigani</i>	Proverbes dont certains ont un intérêt historique ; source populaire, exige commentaire.	inconnu
	—	Notes d'histoire locale ; source populaire détaillée mais restreinte.	inconnu
	—	Notes d'histoire familiale ; source privée détaillée mais restreinte.	1750/1800
	—	Notes d'histoire générale ; source populaire peu formulée.	inconnu
	—	Précédents juridiques ; source institutionnalisée portant sur des détails.	inconnu

(1) Les poèmes et chansons s'accompagnent de commentaires qui doivent être considérés comme sources séparées.

2. LES RÉCITS HISTORIQUES.

a) *Ibiteekerezo*.

Ce nom s'applique à tous les récits historiques, relatant des événements supposés anciens, sans tenir compte du milieu dans lequel ils se transmettent, ni de leurs caractéristiques historiques spéciales. Le nom s'applique aussi en Rwanda aux commentaires de l'*ubwivu* que nous classons parmi les poèmes. Les autres *ibiteekerezo* peuvent être groupés en deux classes : les *ibiteekerezo* sans plus, qui relatent des faits d'histoire générale du Rwanda, et les *ibiteekerezo byi'imiryango* « récits des familles » ou histoire familiale [16, pp. 31-34 et 42-44]. Les récits généraux doivent être subdivisés en deux groupes : les récits officiels, créés et transmis à la Cour et les récits populaires dont les origines sont diverses.

Les récits généraux officiels sont de vrais récits et non, comme l'abbé KAGAME les présente, des poèmes guerriers épiques [16, p. 42]. Leur forme est cependant variable. La plupart sont de vraies narrations suivies. D'autres sont caractérisés par l'inclusion de passages poétiques récurrents. Ceux-ci ne sont rien d'autre que les *ibyivugo* des personnes dont on parle. Leur récurrence donne une allure hiératique au récit. D'autres encore sont des narrations plus condensées, apprises par cœur, pouvant même être chantées ou non. Elles se distinguent de poèmes par le fait qu'elles n'emploient que le langage courant. Un volume d'*ibiteekerezo*, paru récemment, permettra au lecteur de se familiariser avec le genre [2].

Ces récits sont contés par des personnes qui les ont appris systématiquement de leurs pères ou de leurs voisins. Ils ne sont pas cependant spécialistes, dans le sens qu'ils ne jouissent pas de privilèges officiels ou d'un statut spécial. Leur intérêt à apprendre ces récits provenait du fait qu'ils pouvaient se produire aux veillées chez les chefs et à la Cour, et s'attirer ainsi les bonnes grâces de leurs auditeurs. Cela leur rapportait souvent des récompenses ou leur permettait de conclure un contrat de vasselage avec le chef. Car ce sont les petits Tutsi ou les Hutu importants qui les apprennent surtout et ce, en vue de s'enrichir chez un patron ou de chercher sa protection. Mais

les grands du royaume les connaissent également d'ouïe. Ils ne savent pas les réciter en détail, car ils ne les ont pas appris systématiquement, mais ils savent donner un aperçu général de l'histoire du Rwanda, basé sur ces récits. Ceux qui en connaissent le plus et qui les transmettent le plus soigneusement sont les *abiiru*, dont une des obligations est de connaître l'histoire du royaume.

Ces récits sont officiels dans le sens que leur origine remonte à une rédaction officielle d'événements choisis. Ils étaient composés d'une des deux façons suivantes : à la fin d'une guerre des envoyés spéciaux venaient faire la relation de la campagne au souverain et la transmettaient ensuite aux *abiiru* et aux conteurs présents à la Cour, ou bien, quand il s'agissait d'événements non militaires, les *abiiru* eux-mêmes semblent en avoir rédigé la version officielle, destinée aux conteurs, qui la reprenaient d'autant plus facilement que le prestige des *abiiru* en matière d'histoire est énorme. On ne saurait souligner assez que tous ces récits passent donc par un stade de censure et d'arrangement à la Cour et que ce sont réellement des sources officielles. Ainsi s'est créée une histoire chauviniste, possédant toutes les caractéristiques d'une œuvre de propagande. Une analyse de ces sources confirme ce point de vue en ce qu'elle fait apparaître que de nombreux documents ont été manipulés, probablement consciemment, pour se conformer à la vue officielle de la grandeur du Rwanda et de la noblesse de ses idéaux.

Ces récits ont été récoltés par le R. P. PAGÈS et l'abbé A. KAGAME [22 ; 15] qui se sont contentés de noter tout récit qu'ils entendaient à la Cour, sans se préoccuper de la notation de nombreuses variantes. De 1957 à 1960, nous avons entrepris d'enregistrer et de noter tous les récits différents en plusieurs versions. Pour cela, une enquête systématique fut faite dans toutes les collines du pays. Ces données nous permettront d'analyser pour chaque récit quelle est sa dispersion géographique, le degré de spécialisation des personnes qui le connaissent et d'autres indices analogues. M. COUPEZ enregistra tous les récits connus par un conteur typique et les a publiés. De ce travail, on peut se faire une idée de la quantité des récits connus par un de ces conteurs et du fait qu'il n'arrive que rarement que celui-ci s'embrouille pendant le récit ou mélange les thèmes de deux récits

différents. Nous pouvons dire que nous possédons dès maintenant toutes ces sources et des variantes en nombre suffisant pour pouvoir établir, dans chaque cas, quelle est la valeur de la transmission, le milieu dans lequel la source a évolué et d'une façon générale quel est son apport à l'histoire du pays (1).

Certains de ces récits remontent à BWIMBA et nous pensons que la première création de récits officiels eut lieu à une époque postérieure à ce roi, mais postérieure seulement d'une ou deux générations. Les arguments cités par A. KAGAME [16, pp. 24-27] en faveur de cette thèse semblent très plausibles.

Les récits généraux populaires se présentent à peu près sous les mêmes formes que les récits officiels. Mais souvent ils ont plus de qualités narratives et on y fait une place très large au merveilleux. La plupart d'entre eux ont comme thèmes des récits de magiciens, d'*abatabaazi*, de guerriers extraordinaires. Les cycles principaux sont consacrés à NDOORI, MASHIRA, et RYANGOMBE (2) mais il en existe assez bien d'autres. Les conteurs sont les mêmes que ceux qui narrent les récits officiels, moins les *abiiru*. En plus des conteurs « systématiques » il en existe une foule d'autres dans le peuple, qui les racontent entre amis pour se distraire. Ainsi la plupart de ces récits sont connus dans le pays entier et même dans des pays voisins comme le Burundi. Certains, cependant, sont limités à une seule région. Ils possèdent alors un caractère étiologique marqué et narrent des événements centrés autour d'une localité de la région où on les rencontre. Ils se distinguent cependant des notes éparses d'histoire locale par leur caractère narratif.

Les sources des récits populaires sont multiples. Certains se sont développés à partir de récits officiels favorisés. Certains sont des élaborations de récits historiques étrangers, du Nkole ou du Burundi (3). D'autres sont des récits familiaux (4) à l'origine ; d'autres encore sont des récits locaux intégrés dans une

(1) Nous avons récolté et étudié ses sources. Nous espérons publier tous les *ibitekevezo* connus avec leurs variantes.

(2) RYANGOMBE est un héros qui fonda le culte religieux des *mandwa*.

(3) Par exemple le récit bien connu au Rwanda de la guerre de NTARE du Burundi avec RUHAGA du Buha, ou les récits ayant trait à l'avènement de NTARE RWAAMIGEREKA du Nkore.

(4) Comme le récit bien connu de RUNUUKAMISHYO, ancêtre d'une famille abasinga.

vue plus générale de l'histoire ⁽¹⁾. Tous ont trouvé la faveur du public par leurs éléments merveilleux ou fantastiques.

La transmission de ces récits est beaucoup plus libre que celle des récits officiels et les variantes sont nombreuses. La plupart n'ont que peu de valeur historique parce que ce sont des documents dérivés de sources étrangères et embellis sans aucun scrupule. Mais ils échappent en grande partie au caractère de propagande des récits officiels. La récolte en a été faite par les mêmes personnes et dans les mêmes circonstances que les récits officiels et les mêmes conclusions quant à la récolte sont valables ici.

Les récits familiaux appartiennent à deux groupes principaux : les récits d'origine et les récits narrant les hauts faits des ancêtres dans les dernières générations. Les récits d'origine sont nettement étiologiques et n'offrent que peu de valeur pour l'histoire. Quant aux récits récents, ils sont souvent présentés sans aucune prétention littéraire, mais ils sont denses, précis et détaillés. Tous sont transmis, plus où moins, au hasard, dans le lignage dont ils traitent l'histoire. Ces lignages appartiennent dans la grande majorité des cas à la noblesse ⁽²⁾ tutsi. Comme les récits ne sont connus que par peu de conteurs, il est difficile de les retracer et il en existe peu de variantes. Mais la qualité de la transmission peut être jugée par le nombre et la précision des détails incorporés dans la narration. Ceci est le cas pour les récits récents où le temps n'a pas encore oblitéré ces détails. Car la transmission n'est généralement pas bonne. Ces sources n'ont pas encore été récoltées systématiquement, quoique A. KAGAME en récolte un nombre grandissant. Les récits familiaux récents sont d'une grande aide à l'histoire, parce qu'ils sont privés et contrebalancent les données officielles. Mais ils sont limités en ce sens qu'ils ne traitent que des lignages tutsi. Ils sont de ce fait de bonnes sources pour les intrigues de la Cour et la colonisation de groupes tutsi à travers le pays. Les quelques récits de famille hutu, surtout ceux des *abahinza*, anciens souverains hutu, sont très précieux parce qu'ils éclairent certains aspects du passé qu'aucune source ne nous révèle.

(1) Ceci est le cas de beaucoup de récits ayant trait à NDOORI [22, pp. 311-325].

(2) Nous appelons noblesse, les lignages tutsi auxquels des commandements politiques étaient distribués par le roi. Ceux-ci ne forment qu'une petite fraction de tous les lignages tutsi.

b) *Amakuru*.

« Les nouvelles » ou « les récits historiques récents » couvrent approximativement la période de RWAABUGIRI à nos jours. Ce sont des récits qui n'ont pas été coulés dans un moule officiel ou qui n'ont pas encore acquis le caractère de récits populaires. Leurs sources sont très près de nous. Certains de ces *amakuru* sont des récits oculaires de personnes ayant combattu pour RWAABUGIRI. D'autres sont basés sur des bruits recueillis par des contemporains, qui les racontent maintenant. Mais la grande majorité des récits ayant trait à RWAABUGIRI sont déjà de la tradition orale. Ils ont été transmis pendant une ou deux générations. Mais comme il est possible d'établir, dans chaque cas, qui fut à leur origine, on peut en déduire avec beaucoup de précision quelle en est la valeur particulière. En ce qui concerne les règnes des successeurs de RWAABUGIRI, MUSINGA et MUTARA, la grande majorité des témoignages sont oculaires et peuvent être traités comme des témoignages directs. Ces sources sont légion et en les confrontant avec les sources écrites, couvrant la même période, on arrivera sans doute à écrire en grand détail l'histoire du pays à la fin du XIX^e siècle. Des exemples de ces sources se rencontrent dans l'ouvrage de M. COUPEZ. Un grand nombre en a été récolté mais ici de nouveaux efforts pourraient probablement en faire découvrir bien plus.

c) *Les récits*.

Tous les récits occupent une place à part parmi les sources pour l'histoire du Rwanda. Ce sont les seuls qui donnent la trame de l'histoire et qui en racontent le développement. Et en cela ils sont irremplaçables. La preuve en est que toutes les histoires du Rwanda déjà publiées s'appuient principalement sur eux, même les ouvrages de l'abbé A. KAGAME, qui ne leur accorde qu'une importance moyenne dans sa classification des sources. En outre, c'est la source qui remonte le plus loin dans le passé avec la généalogie dynastique et l'*ubwiru*. A cause de ces deux caractéristiques, les récits historiques sont la pièce essentielle et initiale de la tradition. Les autres sources ne font que les corriger ou les compléter.

3. LES GÉNÉALOGIES.

a) *Ubucurabwenge*.

Ces sources se subdivisent en deux groupes : la généalogie dynastique et les généalogies familiales. La première s'appelle *ubucurabwenge*, du nom des spécialistes *abacurabwenge*, « ceux qui forgent le savoir », qui en étaient les détenteurs officiels. En dehors de ceux-ci, qui avaient un statut spécial et recevaient des privilèges pour la conservation de la généalogie royale, de nombreux amateurs la possédaient également plus ou moins bien. La généalogie est coulée dans un texte figé et cite les noms propres des rois, leurs noms de règne, les noms propres des reines-mères, leur ascendance paternelle et leur nom de clan. Le texte a été publié intégralement par l'abbé A. KAGAME [15, IV, n^{os} 3-33] et un exemple traduit en français en est donné dans son ouvrage *La notion de génération* [16, pp. 15-17]. Comme cet auteur le fait remarquer à cet endroit, les variantes que l'on rencontre dans ce texte ont trait à l'ascendance des reines-mères uniquement, ce qui s'explique logiquement, puisque ces données sont reprises à des généalogies familiales qui n'étaient pas aussi bien préservées que celle-ci. La transmission excellente et soignée de l'*ubucurabwenge* s'explique par le fait que cette généalogie est la preuve légale du droit de succession de l'actuel occupant du trône et également la preuve, du fait que les rois descendent du premier souverain du Rwanda, GIHANGA, et de ses ancêtres descendus du ciel. De plus, toutes les grandes familles du royaume s'y réfèrent pour montrer qu'elles descendent soit d'un roi, soit de la famille d'une des reines-mères. L'*ubucurabwenge* est le *Gotha* du Rwanda. L'analyse de ce document entreprise par KAGAME [16, pp. 20-27] montre que son élaboration ne date au plus tôt que de MUKOBANYA et fut parallèle à la création des premiers récits historiques officiels. Se basant sur la bonne qualité de la transmission et sur cette antiquité relative, l'abbé KAGAME accepte ce document sans aucune autre critique. Mais du fait qu'il s'agit d'une source officielle, bien plus, de la fondation légale de la dynastie qui occupe le trône, on est en droit de s'attendre qu'elle ait été falsifiée, chaque fois que ce droit de succession était en cause, parce qu'une nouvelle dy-

nastie avait pris le pouvoir ou que la succession n'avait pas suivi exactement les règles prévues par la coutume. Notre argument au chapitre prochain sera de démontrer que la généalogie fut en fait falsifiée plusieurs fois. Malgré tout, il n'en reste pas moins que cette généalogie est la source la plus importante pour une élaboration de la chronologie de l'histoire du Rwanda.

b) *Les généalogies familiales.*

Les généalogies familiales de la noblesse tutsi ont été publiées *in extenso* par DELMAS [5]. Cette collection de sources n'est cependant pas complète, puisque l'auteur s'est contenté de retracer les généalogies des personnes qui occupaient un emploi dans l'administration vers 1940. Mais il convient d'admettre que cette collection représente la grande majorité des généalogies familiales de la noblesse.

Ces sources sont transmises à l'intérieur du lignage et elles sont enseignées aux enfants de ce groupe, dès leur jeune âge. A dix ans ils les connaissent en détail et savent les réciter sans erreur. La transmission est donc bonne. Une analyse de la documentation recueillie montre cependant, que les généalogies ne sont complètes et dignes de foi que pour une profondeur de huit générations au plus, de sept générations normalement dans les lignées les plus nobles [5, pp. 57 et 60], et cinq à sept générations dans les autres. Une étude des variantes n'a pas été entreprise, mais il est fort probable qu'il n'en existe guère avant les générations indiquées. L'utilité des généalogies familiales est de renforcer la chronologie donnée par la généalogie dynastique pour les huit dernières générations et de fixer une chronologie des récits familiaux par la généalogie du lignage qui les transmet.

4. LA POÉSIE ET LES CHANSONS.

Une remarque préliminaire doit être faite ici. On a accordé une grande valeur à toutes les sources poétiques du Rwanda parce qu'elles sont coulées en forme figée et que les mots même du texte appartiennent à la tradition. En comparant les variantes on peut arriver à reconstruire un archétype et à l'attribuer à une certaine époque du passé. Ceci est important, surtout

en ce qui concerne l'*ubwiru* « le code de la royauté » ou les *ibisigo* « poèmes dynastiques » qui remontent assez loin dans le passé et dont la transmission est confiée à des spécialistes [11, pp. 21-30 ; 16, pp. 10-14 ; 15] (1). On a oublié chaque fois de souligner que cette poésie reste incompréhensible au profane sans un commentaire du texte, car elle se caractérise par l'emploi de figures poétiques, qui voilent le sens réel, par l'utilisation d'un vocabulaire très spécial comprenant un grand nombre de mots inventés ou d'archaïsmes et enfin par une technique poétique qui ne permet pas de décrire des faits du passé mais qui y fait seulement des allusions obliques [11, pp. 12-21 ; 9, pp. 373-385]. En fait, c'est seulement le commentaire qui permet de donner un sens au texte. Et ce commentaire n'est pas le même document oral que le poème. Il est un document oral différent, accompagnant le premier, mais ayant sa propre ligne de transmission. Et cette transmission du commentaire est beaucoup moins bonne que celle des poèmes, car il n'est pas transmis en forme figée ni d'une façon systématique. Si l'étudiant du poème oublie de demander après coup la signification de tel ou tel passage du poème, l'instructeur ne le lui expliquera peut-être pas et cette partie du commentaire se perd. Admettons maintenant qu'un commentaire expliquant un passage poétique se soit perdu et qu'une ou deux générations après, un rhapsode intelligent demande à son instructeur ce que ce passage signifie ; on se trouve alors devant une situation où, soit l'instructeur, soit son élève, tenteront de trouver une explication et en trouveront une, c'est-à-dire qu'ils forgeront de toutes pièces un nouveau commentaire. Tout ceci a pu être observé par nous aussi bien pour les *ibisigo* que pour les *ibyiivugo*. La conclusion en est que les sources poétiques ne sont pas *a priori* des sources de première importance, parce que leurs commentaires sont si souvent déficients. La confiance aveugle que leur accorde l'abbé KAGAME n'est pas justifiée.

a) L'*ubwiru*.

Le roi du Rwanda gouverne seul. C'est un roi divin et à ce titre il est assisté par des conseillers spéciaux, les *abiiru*, orga-

(1) Dans ce dernier ouvrage, l'auteur recourt constamment aux *ibisigo* pour démontrer certains points de détail.

nisés dans une corporation appelée *ubwiiru*. Ces conseillers, appartenant à plusieurs lignées héréditaires, sont chargés de conduire les rites complexes destinés à maintenir la prospérité du Rwanda. Mais ces rites requièrent l'intervention du roi, qui doit en exécuter les actes principaux. En outre, la prospérité du pays est liée idéologiquement à la royauté et à la personne du roi, symbole du Rwanda. C'est pourquoi, les *abiiru* sont chargés de la connaissance et de l'application de toutes les règles ayant trait à l'institution de la royauté et au comportement symbolique du roi. Ils doivent veiller à ce que celui-ci exécute tous les rites et observe tous les tabous nécessaires pour assurer le bien-être du pays. Ce sont donc des spécialistes religieux, possédant une influence politique énorme, parce que la royauté était sacrée. Leur savoir a été intitulé « le code ésotérique de la dynastie » et cette appellation souligne en même temps le caractère religieux de leurs connaissances et le fait que celles-ci étaient et sont toujours gardées secrètes. Ce que nous savons de l'*ubwiiru* a été révélé par l'abbé KAGAME, *umwiiru* lui-même [9 ; 16, pp. 10-14 et 63-64] (1). L'*ubwiiru* semble avoir été centré, au début, autour des rites annuels des prémices, des rites destinés à écarter les calamités naturelles, des rites d'investiture et d'obsèques royales. Dans leur domaine tombait également la reconnaissance d'un successeur comme roi du pays. Ce savoir est contenu dans une série de poèmes, appelés *les voies de l'ubwiiru* traitant des rites de fécondité, *le testament du tambour* et *les testaments des rois*, traitant de la royauté même et de la succession. Tous ces poèmes sont accompagnés de commentaires explicatifs, les *ibitekerero z'ubwiiru*, d'où découlent les préceptes pratiques ayant trait à la royauté. Il est évident que les *abiiru* ont continuellement apporté de nouvelles additions à ce code et que la technique de celles-ci fut la suivante. Chaque fois qu'une corrélation fut observée entre un malheur national et une particularité de la royauté, un nouveau tabou fut introduit [9, p. 377, n° 23]. Chaque fois qu'une corrélation fut observée entre une particularité de la royauté, et des événements indifférents ou heureux, celle-ci fut également intégrée au code. C'est ainsi que l'on dit que les Kigeri sont guerriers, parce que

(1) Ce qui suit se base également sur ces références.

les deux ou trois derniers Kigeri l'étaient et que le cérémonial pour la multiplication du bétail doit avoir lieu sous un Yuhi, parce que MAZIMPAKA était un fervent admirateur du bétail. En ce qui nous concerne, cette attitude montre une préoccupation constante des *abiiru* envers le précédent historique et explique pourquoi ils accordent une telle importance à l'histoire. De ces faits mêmes, il découle qu'ils auront une tendance à projeter dans le passé des corrélations observées récemment. Ils notent par exemple qu'une éclipse de soleil accompagne l'intronisation d'un roi Mibambwe [16, p. 75]. Ce fait s'est produit sous les deux derniers rois de ce nom. Il est logique qu'ils projettent ceci dans le passé et en viennent à attribuer des éclipses de soleil au règne de tous les Mibambwe précédents. Et dans l'interprétation des données de l'*ubwiiru*, on devra se méfier constamment de phénomènes de ce genre.

La transmission du savoir des *abiiru* est très bonne. Ils devaient connaître leurs poèmes par cœur et étaient punis de la peine de mort s'ils se trompaient dans leur récitation [9, pp. 373-374 ; 16, p. 12].

Il faut noter cependant que trois d'entre eux seulement connaissent le code en entier [9, p. 373, n° 22] et qu'avant GAHINDIRO leur nombre était très limité [9, p. 366]. Il est même possible qu'avant SEEMUGESHI un seul était en possession du code entier [14, p. 33 (1)]. Il s'ensuit qu'il est très improbable que les collègues de l'*umwiiru* qui faisait un *lapsus* involontaire l'auraient dénoncé, car la même chose pouvait leur arriver. La peine de mort prévue ne s'appliquait probablement qu'à l'oubli total de passages importants. N'empêche que la transmission des poèmes était donc très bonne. Quant à celle des commentaires, d'où sont dérivés presque tous les renseignements historiques que le code fournit, nous ne savons rien de leur transmission, mais ayant connu quelques *abiiru*, et compte tenu du fait que seuls les rites formaient le contenu essentiel du code, nous pensons que la transmission devait être moins bonne et surtout que de nouveaux commentaires se superposaient fréquemment aux anciens. Car enfin, les *abiiru* sont les interprètes officiels de l'histoire.

(1) Et informations personnelles.

L'abbé KAGAME a accordé, dans toutes ses publications, une importance capitale à l'*ubwiru* et il ne discute jamais des traditions rapportées par les *abiiru*. Il est évidemment difficile de juger d'une façon précise des caractères spécifiques de ces documents, puisqu'ils ne sont pas publiés, mais quelques considérations nous donnent à penser qu'en fait cette source n'est pas au dessus de toute critique. D'abord, elle n'est pas objective. Elle est tellement liée à la royauté qu'elle a dû souvent déformer des faits qui ne s'accordaient pas avec les canons constitutionnels prévus. C'est ce qui arriva encore en 1896, lorsque le roi RUTARINDWA, régulièrement investi, fut tué et que son frère MUSINGA lui succéda. Les *abiiru* qui n'approuvèrent pas cette violation de leur code furent poursuivis et tués par KABARE, le favori de MUSINGA qui avait instigué la révolte contre RUTARINDWA. Les autres *abiiru*, la majorité, révisèrent leur histoire et décrétèrent que RUTARINDWA n'avait pas été investi légalement, malgré le fait qu'il avait porté un nom royal. Et c'est ainsi que l'abbé KAGAME en arrive à dire que les *abiiru* n'avaient pas une unité de vue dans ce cas [11, p. 47]. Le R. P. PAGÈS [22, pp. 195-196] souligne qu'une conspiration du silence existait à la Cour en ce qui concerne ce cas :

« Bardes, annalistes, gardien des traditions et seigneurs de la cour en parlent le moins souvent, pour pouvoir, avec l'appui du temps, consacrer la légitimité du fait accompli. »

C'est ainsi que des distortions sérieuses sont apportées pour des motifs politiques dans toutes les sources officielles y compris l'*ubwiru*.

En outre, comme interprètes de l'histoire, les *abiiru* ont déformé le passé, soit en projetant anachroniquement des situations contemporaines dans un passé lointain, soit en interprétant l'histoire d'après l'idéologie actuelle de la royauté. Ainsi [16, pp. 46 et 46 n° 2] il est dit que si un roi meurt sans héritier mâle, le pays n'a plus de lignée royale et est gouverné par un lieutenant, gardien du tambour, qui reste le seul souverain. On cite les cas du Ndorwa et du Gisaka. Tout d'abord, on peut se demander si les habitants du Gisaka par exemple étaient adeptes de cette doctrine comme semble l'admettre sans discussion M. d'ARIANOFF [3, p. 91], reprenant d'ailleurs la règle

formulée par l'abbé KAGAME. Ensuite, on remarque que ces règles du code rwandais ne servent au fond que d'explication légale pour l'annexion de pays étrangers mais non pour le pays lui-même. En 1959, le frère de RUDAHIGWA, mort sans enfants, lui succéda sans qu'aucun *umwiiru* ne rappelât cette règle... La même chose est vraie pour une autre règle, citée au même endroit, notamment que, quand le tambour d'un pays est pris, ce pays est officiellement et légalement annexé. Celui du Bugesera fut pris, donc le Bugesera est annexé. Au Ndorwa, le tambour ne fut jamais pris, donc théoriquement ce pays n'est pas annexé, mais personne parmi les *abiiru* ne relève le point. En outre, le tambour royal du Rwanda Rwooga, fut capturé par les Havu sous le règne de NDAHIRO. La règle de l'annexion n'est évidemment pas invoquée ici par les Rwandais. On ne la cite qu'au cas où les circonstances s'y prêtent. En fait, l'*ubwiiru* tente de donner une justification légale aux conquêtes extérieures du Rwanda. Les exemples cités montrent bien comment les traditions sont déformées par ces gardiens officiels. Le lecteur ne sera donc pas étonné si, par la suite, nous n'accordons pas à ces sources le crédit que l'abbé KAGAME leur attribue et qu'il nous arrivera de démontrer des inexactitudes dans les traditions, surtout dans les commentaires.

L'institution des *abiiru*, et certaines de leurs traditions, remontent probablement au règne de MUKOBANYA et de MUTABAAZI comme il en sera discuté plus loin. Nous pensons que l'acceptation de ce code et de l'idéologie de la royauté qu'il contient, est allé de pair avec la création de récits officiels et de la généalogie dynastique. Ces trois sources sont les plus anciennes que nous possédions. Soulignons encore que l'*ubwiiru* sera moins utile que les deux autres, parce que cette source ne nous fournit que des détails éclairant les récits. Si, un jour, le code était publié, ce qui devrait être possible, il pourrait probablement éclairer des aspects de l'évolution institutionnelle de la Cour et de l'administration du Rwanda ancien. C'est en cela surtout que gît la valeur particulière de cette source.

b) *Ibisigo*.

Les poèmes dynastiques sont des textes appris par cœur, dont le contenu est un panégyrique des rois défunts et du roi

vivant à l'époque du compositeur. Leur forme peut être appelée poétique, quoique les textes ne soient pas rédigés en vers. Mais le langage est poétique et soumis à une série de règles de composition [11, pp. 13-21]. Le genre remonte à NDOORI et environ 175 morceaux sont connus. Ils ont d'abord été récoltés par le R. P. VAN OVERSCHELDE et l'abbé A. KAGAME qui les a étudié [11] (1). Par la suite, nous avons enregistré toutes les variantes des morceaux existant encore en 1957.

La transmission est soigneuse. Elle se fait dans le lignage du compositeur du poème, qui est appris systématiquement, de génération en génération, parfois sous forme chantée. Les *abasizi* ou rhapsodes qui les récitent jouissent de privilèges spéciaux. Les commentaires, qui accompagnent ces poésies, ne sont malheureusement pas transmis aussi soigneusement et ont subi de nombreux remaniements. De nos jours, nombreux sont les *abasizi* qui savent encore réciter les poèmes, mais ont perdu complètement le souvenir des commentaires qui les éclairent. Le genre peut être utile de deux façons. Il livre des détails historiques non connus par d'autres sources et ayant trait à la vie de la Cour ou à des expéditions militaires et il permet de se faire une idée du temps où furent racontés à la Cour certains récits historiques. On retiendra cependant, lors de l'interprétation de ces sources, que ce sont des sources officielles, destinées à être des panégyriques des rois défunts et qu'on pouvait réciter seulement devant le roi. Comme les autres sources officielles mentionnées, celles-ci peuvent bien avoir été remaniées quand la nécessité s'en est fait sentir. Mais les *ibisigo* ont une grande valeur quand ils rapportent des détails sur des événements contemporains de leur compositeur. Car une fois inclus dans le poème, il y a peu de chance qu'ils furent remaniés par après.

c) *Ibyivugo*.

Ces poèmes sont un panégyrique adressé généralement à la personne même qui les compose et vantant sa bravoure au combat. Les descendants de ces poètes les ont parfois conservés,

(1) On y trouvera de nombreux exemples. La référence au R. P. VAN OVERSCHELDE est de A. KAGAME [11, p. 7].

surtout si leur parent était effectivement un guerrier de valeur ou occupait un poste important dans la hiérarchie militaire de son temps. Ces poèmes sont sujets à des règles formelles et leur vocabulaire est spécial. Eux aussi ne peuvent souvent être compris sans commentaire explicatif subsidiaire.

La transmission, tant des poèmes que des commentaires, est laissée au hasard, ce qui explique pourquoi on n'en trouve qu'un petit nombre remontant à plus de trois générations. Le milieu dans lequel la transmission s'effectue, est celui des familles de guerriers tutsi. Les sources sont donc privées. Comme malheureusement le contenu de ces poèmes ne doit pas être véridique et que la plupart contiennent de nombreuses inventions, avouées d'ailleurs, cette source ne peut être utilisée qu'avec de grandes précautions. Son apport propre se limite à l'indication de quelques détails de l'organisation militaire, de quelques notes sur l'organisation militaire, et à l'étude de l'image que le Rwanda des XVIII^e et XIX^e siècles se faisait du guerrier idéal. Des exemples du genre ayant été rarement publiés, nous en donnons un extrait. *Icyivungu* de MUHINDANGINGA de l'armée INSHORAMIHIGO de *Rwaabugiri* :

« Invincible par les nations, fils de MUKAKIKWA, je suis reconnu comme un homme bien élevé. Je ne grandis pas sous le règne pour rien, comme les paysans et même aux compagnons de mon âge je raconterai mes hauts faits. Ils savent que j'ai tué BITIHINDA à Rubona de Nyakarengo. Aux plaines de Ruharage j'ai manié la lance. Au pays de MUVUNYI j'ai semé la peste. Dans les broussailles parsemées, je suis venu et je les ai atteints de mes flèches. J'ai lancé mes flèches à souhait contre les adversaires. Je n'échoue pas sur le champ de bataille comme un distrait... ».

On voit de cet extrait que le titre provient d'un commentaire accompagnant le poème. Celui-ci est vague et nous apprend peu de chose en dehors du fait que le caractère d'un homme bien né est de se battre. Par le reste du poème on apprend qu'il fit campagne au Nkore sous RWAABUGIRI et qu'il y tua sept ennemis (1).

(1) Voir aussi [16, pp. 35-36].

d) *Amazina y'inka*.

Ces poèmes pastoraux chantent la valeur guerrière et la beauté du bétail. On les inclut dans les sources historiques, parce que les troupeaux de bovins étaient liés à l'organisation militaire et qu'ils peuvent nous apprendre des détails sur les razzias où les troupeaux furent capturés, ou sur l'armée dont ils dépendaient. Mais ces poèmes, dont la structure formelle est élaborée, sont, quant à leur contenu, encore plus cryptiques que les genres précédents. On ne les comprend que grâce au commentaire qui les accompagne.

La transmission se fait parmi les pasteurs du troupeau et ne doit pas être considérée comme soigneuse. Les plus anciens poèmes recueillis ne remontent pas à plus de trois générations [16, p. 41]. Les *amazina y'inka* sont donc à considérer comme des sources vraiment auxiliaires, qui ne contribuent qu'occasionnellement à l'histoire des razzias du XIX^e siècle. Le genre a été étudié par l'abbé KAGAME [10] qui en a récolté un grand nombre.

e) *Inaanga*.

Les morceaux de harpe, appelés *inaanga*, sont très proches des *ibyiivugo*, en ce qui concerne leur apparence générale. Ils sont rédigés par des musiciens ambulants pour louer les familles riches où ils allaient les chanter. La transmission, tant du texte que des commentaires, est très mauvaise. Leur utilité est donc semblable à celle des *ibyiivugo*, mais leur contenu est souvent moins fantaisiste et a quelque rapport avec la réalité. Peu de morceaux ont été récoltés jusqu'ici et une étude complète du genre reste à faire.

f) *Indirimbo*.

Les chants guerriers ressemblent fort à première vue, aux *ibyiivugo*. Ils sont consacrés et transmis à la gloire d'une armée ou d'une compagnie, plutôt qu'à celle des individus dont elle est composée. De ce fait, ils ont un caractère plus officiel mais sont également mieux transmis. Les plus anciens remontent à quatre générations seulement. Ce genre auxiliaire peut être plus utile qu'aucun autre, pour nous apprendre des détails de

campagnes militaires et de changements dans les organisations armées au XIX^e siècle.

g) *Autres chansons.*

Les chansons populaires comprennent beaucoup de genres. Leur contenu est également très variable et leur transmission est laissée au hasard. Elles n'ont pas été étudiées et on n'en sait que peu de chose. Il est cependant très probable que certaines d'entre elles contiennent des passages d'intérêt historique. Et alors, ceux-ci pourraient bien avoir une valeur spéciale, surtout si l'on a quelques garanties sur la transmission du commentaire explicatif qui les accompagne. Car ce sont des sources du peuple et elles peuvent nous apprendre des faits délaissés par toutes les sources officielles ou privées.

h) *Les poèmes et chansons.*

Aucune de ces sources n'a l'importance centrale des récits ni des généalogies. A l'exception de l'*ubwiiru*, tous les autres genres ne nous apportent que des détails éclairant certains passages des récits. L'*ubwiiru* lui-même fournira des données sur le développement de l'idéologie royale et de l'organisation centrale du royaume tutsi. Malheureusement, ces données ne sont pas coulées dans un récit suivi et ne pourront, elles aussi, être comprises qu'à la lumière des récits historiques. En fait, on peut conclure que tous les poèmes sont des sources secondaires et que, parmi celles-ci, l'*ubwiiru* et les *ibisigo* occupent la première place.

5. LES NOTES ÉPARSES.

Les sources que nous décrivons ici se présentent sous la forme de déclarations brèves non ornées, tendant à donner un fait sans plus, par exemple : « RWAABUGIRI introduit le maïs ». Ce sont toujours des sources populaires ou familiales non influencées et non déformées par des exigences politiques. Malheureusement, leur transmission est laissée souvent au hasard et beaucoup d'entre elles se perdent à chaque génération, car on les cite seulement lorsqu'on se trouve dans une situation

où l'information contenue dans la déclaration peut être utile. Aucun Rwandais ne les inclut dans son idée de l'histoire et il est donc très difficile de les découvrir systématiquement. Nous les distinguons d'après le milieu dans lequel elles se retrouvent.

a) *Imigani*.

Le mot *umugani* comprend les récits non historiques et les proverbes. Ce sont ces derniers que nous considérons ici. Certains proverbes ou dictons sont en effet les sources pour l'histoire. Ainsi le dicton : *Rwanda rwaa Gasaabo*, « le Ruanda de Gasaabo », pour indiquer le Ruanda originel, ou : « Il a été jugé à Mutakara », capitale de MIBAMBWE GISANURA, pour dire qu'il a été jugé équitablement. Ces proverbes apportent, comme on le voit, des détails, mais parfois des détails intéressants, à l'histoire du pays. Il faut cependant se rappeler que le plus grand nombre de proverbes historiques doivent être accompagnés d'un commentaire explicatif qui est moins bien transmis que le proverbe et peut être inventé après coup pour expliquer un proverbe dont le sens s'est perdu.

b) *Notes d'histoire locale*.

Ces notes comprennent des indications de tout genre sur l'histoire locale. Elles racontent comment les terres étaient divisées, quels étaient les fiefs, les terres franches, les sous-chefferies de la région et qui les commandait. Des données de ce genre sont limitées généralement au XIX^e siècle, mais elles doivent être considérées comme des sources très importantes pour cette époque. En outre, les notes locales comprennent l'indication des anciennes capitales royales, d'anciens champs de batailles, etc. Elles remontent alors très loin et on peut considérer généralement les indications qu'elles donnent comme dignes de foi.

Historique et chronologie du Ruanda [28] en contient un grand nombre, mais il en existe beaucoup plus, comme une expérience nous le montra pour une province. Ces sources devraient être récoltées à travers tout le pays, car ce sont elles surtout et souvent seulement elles, qui permettent de corriger sérieusement les biais imposés par les sources officielles à l'histoire du Rwanda.

c) *Notes d'histoire familiale.*

Chaque famille connaît un peu d'histoire. Les familles nobles raconteront, en dehors des récits familiaux déjà mentionnés et des généalogies familiales, de nombreuses notes sur les armées auxquelles appartenaient leurs ancêtres, l'origine de leurs troupeaux et ainsi de suite. Ces notes sont alors extrêmement utiles pour nous donner des indications à ce sujet. En fait, elles sont bien meilleures que la poésie guerrière ou pastorale, puisque l'information est donnée directement sans aucun embellissement qui la rendrait douteuse. L'histoire des familles non nobles ne remontera généralement pas si loin, mais tous savent dire où vivaient leurs parents et se rappellent de petits faits ayant affecté leurs ancêtres assez rapprochés. Aucune des sources de ce genre n'a été rassemblée systématiquement, si ce n'est par le R. P. PAGÈS au Bugoyi [22, pp. 634-700]. On y voit le Bugoyi du XIX^e siècle revivre sous nos yeux. Il est évident que la collection de documents de ce genre s'accompagnera de la collection des Notes d'histoire locale, car les deux sources s'imbriquent l'une dans l'autre et s'éclairent mutuellement.

d) *Notes d'histoire générale.*

On ne raconte dans le peuple que très peu de choses concernant l'histoire générale du Rwanda. Une des rares déclarations recueillies, fut que MUKOBANYA et SEEKARONGORO étaient frères. Cette croyance est répandue au Rwanda ; elle est en contradiction avec les sources officielles. Elle se présente sous la forme d'une note typique. On peut lui attribuer une certaine valeur puisque ce n'est pas une source officielle. On ne peut d'ailleurs expliquer sa survivance autrement que du fait de la tradition officielle que le peuple s'obstinait à contredire à ce sujet. Ici aussi de plus amples investigations pourraient révéler éventuellement de nouvelles sources, non exploitées.

e) *Précédents juridiques.*

En Afrique et ailleurs, les précédents juridiques jouent un rôle important dans le système légal parce qu'ils acquièrent force de loi. Ce sont donc des sources pour l'histoire de la loi. Mais ici comme ailleurs, on n'a aucune idée, sauf dans de rares

exceptions, de l'époque à laquelle remonte le précédent invoqué de cas légal en cas légal. Comme la loi du Rwanda n'a pas encore été étudiée suffisamment, il est très malaisé d'évaluer l'importance de ces précédents pour l'histoire générale du pays. Nous ne les mentionnons donc que pour mémoire.

f) *Les notes historiques.*

Les notes historiques sont des sources populaires, généralement non déformées et dignes de foi. Elles ont donc une grande valeur comme témoignage du passé et nous ne les classons pas comme sources auxiliaires mais comme documents suivant immédiatement en importance les récits et la généalogie dynastique. Malheureusement, ces sources ne remontent que rarement au-delà du XIX^e siècle ce qui en limite l'utilité. De plus, on n'a encore récolté jusqu'à présent qu'une petite fraction de celles qui existent. A notre avis, les seuls grands changements qui seront encore apportés à la vue sur le passé rwanda que l'on peut avoir maintenant, proviendront de sources de ce genre. Et cet avis peut être appuyé par l'exemple des sources contenues dans *Historique et chronologie du Ruanda*, [28] qui ont complètement rénové notre appréciation de l'organisation des provinces extérieures du Rwanda et du développement des conquêtes du pays.

6. LA PHILOSOPHIE DE L'HISTOIRE AU RWANDA.

De nombreuses sources de tous les types sont déformées par les idées que les Rwandais ont adoptées envers le phénomène même de l'histoire, du changement et de l'évolution. Les propositions principales qui nous concernent ici, sont la croyance en une prédestination, l'importance que prend le surnaturel pour expliquer les événements du passé, l'importance du précédent historique et le sens de l'histoire qui prouve l'inégalité des castes.

Le cours de l'histoire est prédestiné et ce que la fatalité a décidé arrivera, quoi que l'homme puisse faire. Cette idée est enracinée profondément dans les traditions historiques. On en retrouve des expressions un peu partout. Ainsi, un récit du devin MASHIRA raconte que celui-ci avait prédit qu'il allait

perdre son royaume et qu'il mourrait par la faute de son cousin, un autre devin, MUNYAANYA. Malgré l'emploi qu'il fit de toutes ses techniques magiques, il ne parvint pas à éviter l'inéluctable et fut finalement tué lorsque les cendres de MUNYAANYA furent répandues sur son pays. La même attitude se fait d'ailleurs jour dans tous les récits, et ils sont nombreux, où les devins font des prophéties annonçant la perte d'un roi, l'arrivée des Européens ou d'autres phénomènes qui se sont vérifiées par la suite.

Le surnaturel influence l'histoire. Quand un *umutabaazi* a été tué par l'ennemi, celui-ci est perdu. Ce sacrifice amènera inévitablement la victoire pour le parti du sacrifié. Et tous les sacrifiés deviennent des *abatabaazi*. Cette seconde idée, combinée à la première, et appliquée à la théorie générale de la royauté divine, a amené le Rwanda à expliquer l'histoire du pays comme une évolution non unilinéaire mais cyclique. Après un certain nombre de générations, l'histoire recommence. Et les événements sont semblables quoique non identiques aux événements du cycle précédent. Un roi appelé KIGERI fera la guerre et sera vainqueur. Un roi RUGANZU sera un guerrier malheureux. Sous un YUHI le bétail prospérera et ainsi de suite. Mais tout ceci est projeté dans le passé de telle façon qu'on attribue les événements de même nature aux rois de même nom. Et on explique tout par cette théorie cyclique en sorte que l'histoire en acquiert un caractère d'invraisemblance marqué. Car chaque événement qu'on retient du passé a un sens. Ce sens doit être expliqué et l'événement doit prendre sa place dans l'explication totale de l'histoire. Ainsi la conquête du Gisaka s'explique comme la conséquence inéluctable du fait que GIHANGA l'avait prévue, que RUNUUKAMIKSHYO sous MUTABAAZI y avait enterré un morceau du taureau magique, et que le pays serait ainsi un jour vaincu, parce qu'aussi ROBWA n'enfanta pas le garçon qui devait réunir le Rwanda au Gisaka et ainsi de suite. On se meut dans un passé où les choses se jouent suivant des règles impérieuses, fixées par le surnaturel, et que seul le surnaturel peut influencer, bien que superficiellement, car le cours général de l'histoire revient et se répète.

Dans une philosophie de ce genre, on comprend aisément pourquoi le précédent jouit d'une faveur aussi grande. Qu'un seigneur offre un jour quelque présent au roi qui excède ses

obligations normales, le voilà tous les ans, lui et ses descendants, dans l'obligation de l'offrir à cause du précédent ainsi créé [12, p. 47, n° 21]. Cette attitude particulière envers le précédent, fait que, d'une part, les rois et leurs conseillers étaient sans cesse en quête de précédents pouvant leur donner la ligne de conduite à suivre dans les circonstances les plus diverses ; d'autre part, les actions des rois sont expliquées par le précédent ou par le fait qu'il en fut décidé ainsi à une certaine époque du passé. Ainsi le commentaire d'un poème dynastique, attribué à l'époque de MAZIMPAKA, raconte que le poète avait décrit quelles seraient les capitales occupées par KIGERI RWAABUGIRI six générations plus tard, en suivant les devins qui à ce moment fixaient les endroits où habiterait ce roi [11, pp. 135-136]. Et on le croit — même un rwandais comme l'abbé KAGAME le croit —, parce que ce n'est pas sans raison que RWAABURIGI allait habiter dans ces capitales, et que cette raison devait être un ordre du passé.

Cet exemple montre de nouveau comment l'histoire devient, pour le peuple du Rwanda, une chose préétablie, décidée préalablement par le surnaturel et qu'on ne peut tenter de contrecarrer. Le précédent historique en devient sacré. Et l'histoire en devient rigide et mécanique.

Toutes les histoires sont marquées de chauvinisme. Mais celle du Rwanda l'est peut-être plus que toute autre, parce qu'elle tend sans cesse à prouver que les Tutsi étaient supérieurs aux Hutu et que, dès le début, dès l'arrivée de KIGWA sur terre, il en fut décidé ainsi. L'histoire dans ce sens n'est que la relation du déploiement du génie tutsi, d'une race de surhommes à qui rien ne fut réellement difficile. Et parmi ces Tutsi, les élus sont les Tutsi du Rwanda. Ils n'ont cessé d'agrandir leur pays et de conquérir de nouveaux territoires et ils continueront à le faire dans le futur. Voilà une attitude que l'on trouve à chaque informateur, associée à celle que les Hutu sont inférieurs, destinés à être les serviteurs, et que les Twa sont à peine plus que des animaux. Cette prémisse de l'inégalité a été décrite par M. MAQUET dans la structure sociale et politique du pays [19, pp. 184-196]. Il est intéressant de la retrouver ici.

Est-il encore besoin de souligner spécialement que cette philosophie de l'histoire a influencé tous les témoignages, et que par sa présence dans presque toutes les sources, elle déforme

sérieusement notre opinion sur le passé du pays. Il suffit de revoir les synthèses de l'histoire du pays, telles qu'elles furent rédigées par nos prédécesseurs, pour s'en rendre compte. On peut même douter qu'on parvienne jamais à la surmonter entièrement.

La chronologie de l'histoire du Rwanda repose entièrement sur la généalogie dynastique car les sources se réfèrent constamment aux noms de rois pour préciser la succession des événements ou pour leur attribuer une place dans le passé. De ce fait, il se pose deux séries de problèmes annexes : l'examen de l'authenticité de cette généalogie et l'établissement d'une datation absolue à partir de la chronologie relative qu'elle nous donne. Ces deux questions sont traitées dans les deux sections que comprend ce chapitre.

1. LA VÉRIFICATION DE LA GÉNÉALOGIE ROYALE

Personne n'a accepté sans réserves la généalogie royale telle qu'elle est présentée par les Rwandais. On a surtout douté de l'authenticité de la première partie de celle-ci en ce qui concerne les noms de KINYA et de ses successeurs immédiats. Certains ont exprimé de la méfiance à l'égard des noms de GYAKO et de ses successeurs jusqu'à RWANDA, mais à partir du nom de BIRUKU, tous ont accepté sans plus la succession de noms de souverains donnée par la généalogie et l'attribution des événements qu'il s'agit d'une dynastie unique ou la succession s'est opérée de père en fils sans aucune irrégularité. Nous sommes d'avis qu'il n'en fut pas ainsi et nous soulevons des questions concernant la succession des rois MUKO BANYA, MUTABAZI, NDOGARI, NINDIGIRA et NINDIGIRA parce que dans tous ces cas la succession ne semble pas avoir été régulière.

CHAPITRE III

LA GÉNÉALOGIE ROYALE ET LA CHRONOLOGIE

La chronologie de l'histoire du Rwanda repose entièrement sur la généalogie dynastique, car les sources se réfèrent constamment aux noms de rois pour préciser la succession des événements ou pour leur attribuer une place dans le passé. De ce fait, il se pose deux séries de problèmes connexes : l'examen de l'authenticité de cette généalogie, et l'établissement d'une datation absolue à partir de la chronologie relative qu'elle nous donne. Ces deux questions sont traitées dans les deux sections que comprend ce chapitre.

1. LA VÉRIDICITÉ DE LA GÉNÉALOGIE ROYALE.

Personne n'a accepté sans réticences la généalogie royale telle qu'elle est présentée par les *abacurabwenge*. On a surtout douté de l'authenticité de la première partie de celle-ci en ce qui concerne les noms de KIGWA et de ses successeurs immédiats. Certains ont exprimé de la méfiance à l'égard des noms de GIHANGA et de ses successeurs jusqu'à BWIMBA. Mais à partir du nom de BWIMBA, tous ont accepté sans plus la succession de noms de souverains donnée par la généalogie et l'affirmation des *abacurabwenge* qu'il s'agit d'une dynastie unique où la succession s'est opérée de père en fils sans aucune irrégularité. Nous sommes d'avis qu'il n'en fut pas ainsi et nous souleverons des questions concernant la succession des rois MUKO BANYA, MUTABAAZI, NDOORI, RUJUGIRA et MUSINGA, parce que, dans tous ces cas, la succession ne semble pas avoir été régulière.

a) KIGWA et ses successeurs.

Le nom de KIGWA et de ses successeurs revient dans deux sources différentes, « le récit des origines » et le début de la

généalogie royale. Le mythe des origines raconte comment KIGWA naquit au ciel et comment il tomba sur terre. Son nom même se traduit par « Tombé ». Il était accompagné par son frère MUTUUTSI et de sa sœur NYAMPUNDU. Se mariant entre eux ils donnèrent naissance au clan royal des Abanyiginya dont le nom signifie en langue nkore « personnes de sang royal » et enfantèrent également les clans nobles des Abeega, Abakono et Abaha. Les nouveaux arrivants apportèrent avec eux le feu, le fer, la forge, les animaux domestiques y compris le bétail à cornes et les Twa, bref la civilisation. KIGWA et sa troupe touchèrent la terre au rocher Ikinani à Rweeya au Mubari, qui était alors un royaume de chasseurs dirigé par un certain KABEEJA du clan des Abazigaaba [18 ; 22, pp. 104-108 ; 4, pp. 84-86 ; 15, III, nos 1-14]. Il est clair que tout le récit est un mythe expliquant les origines de la civilisation rwanda et comprenant, comme de nombreux mythes royaux le font en Afrique, le récit d'un inceste primordial. Aussi, aucun des auteurs n'a douté du fait que le seul élément à retenir de ce récit est que les Abanyiginya sont arrivés au Rwanda en traversant la Kagera au Mubari. Le nom *Abanyiginya* signifie « princes de sang royal » et est donné au Nkore, au Ndorwa, au Rwanda et au Bugesera, aux parents des dynasties qui gouvernaient ces pays. Ceci peut confirmer les attaches que cette dynastie du Rwanda avait avec le Nkore.

Le début de la liste généalogique dit :

« GIHANGA est de KAZI, de KIZIRA, de GISA, de RANDA, de MERANO, de KOBO, de KIJURU, de KIMANUKA, de MUNTU, de KIGWA de NKUBA, c'est lui SHYEREZO » [15, I, IV, n° 33].

Tous les ancêtres désignés ici sont connus comme les *ibimamuka*, les « tombés du ciel », à l'exception de GIHANGA. Leurs noms sont non seulement symboliques mais semblent se rattacher au mythe d'origine : Fils de KIGWA est « l'homme » qui enfante », le tombé du ciel « qui enfante » celui d'au-dessus » qui enfante « le trou » et ainsi de suite. Aussi personne n'a accepté cette liste de souverains comme historique et DE LACGER souligne par ailleurs que c'est dans cette partie-ci de la généalogie que l'on retrouve des variantes importantes [4, I, p. 64]. Et cette opinion des auteurs est confirmée par d'autres

arguments, comme la forme aberrante de la généalogie dans cette première section, ou le fait que GIHANGA est dit être l'arrière-petit-fils de KABEEJA [15, V, n° 2] contemporain de KIGWA. ce qui ne s'accorde guère avec la généalogie présentée ici.

b) GIHANGA.

Après la liste de souverains déjà discutés, la généalogie dynastique mentionne GIHANGA dont le nom signifie « fondateur ». Quelques récits ont trait à GIHANGA [22, pp. 77-78 et 98-103 ; 4, p. 86 ; 5, pp. 11-15 ; 14, pp. 16-19 ; 15, V ; 16, p. 32] et son nom est lié à l'origine de l'*ubwiru*. Les sources le présentent comme un descendant de KIGWA qui quitta son pays d'origine, la province du Mutara où celle du Kibari et partit à l'aventure. C'était un très bon forgeron et un excellent chasseur. Il passa par Gasaabo au Buganza, où il laissa son troupeau de vaches, épousa ensuite NYIIRAMPİRANGWE, fille du roi du Bungwe, dans la partie méridionale du territoire d'Astrida, remonta dans la province Bunyambiriri et y leva une antilope blanche, *ingabe* (reine), qu'il poursuivit au Kinyaga où il épousa NYIIRANGOBERA, fille du roi local NGABO. De là il remonta au Bugoyi et arriva au Gishari, territoire de Rutshuru, chez JENI de RURENGE, un umusinga frère de KIMARI, qui régnait, lui, sur une partie du Nduga. Il épousa NYAMUSUSA de JENI et sa servante NYIIRAMPINGIYE. Puis il alla au Buhanga de Ruhengeri et, guidé par un *umwiru* de JENI, RUBUNGA, y tailla le tambour royal *Rwooga* et introduisit l'*ubwiru*. Avant cette époque, il avait un tambour et un code ésotérique centré autour du marteau et de l'*urusengo* (un ocarina en terre cuite) qui étaient le sujet d'un *ubwiru* plus simple, conservé par RUGIRANKO, compagnon de GIHANGA. Du Buhanga, GIHANGA passa au Kibari, où il fonda plusieurs capitales et arriva à Nyamirembe de Humure au Mutara où il fit son testament politique. Il légua le Bushi et le Bupfurero à son fils KANYABUNGO, né de NYIIRANGOBERO. Il légua le Bushuubi à GASSHUUBI, fils de NYIIRAMPİRANGWE. Il légua le Ndorwa à SABUGABO ou KANYANDORWA, le Bugesera à MUGONGO ou KANYABUGESERA et le Ruanda à GAHIMA, Kanyaruanda. Ces trois derniers étaient nés de NYAMUSUSA. De NYIIRAMPINGIYE était né RUTSOBE qui reçut le Gisaka mais

renonça, préférant la royauté symbolique de l'*ubwiiru*. Dans certaines variantes de ce récit, on ajoute parfois que les lignées du Burundi, d'Idjwi, du Butembo, du Karagwe ou du Bukunzi descendent également de GIHANGA. De plus, GIHANGA déclara que KANYARUANDA serait son successeur et que les autres devraient se soumettre à lui. Ce qu'ils ne firent pas après la mort de GIHANGA. C'est pourquoi le Rwanda a le droit et le devoir d'attaquer les pays voisins. Ensuite, GIHANGA quitta le Mutara, mourut et fut enterré à Nyamirembe de Gishuubi au Rukoma.

A son sujet encore, un récit décrit comment les vaches furent découvertes sous son règne par sa fille NYIIRARUCYAABA, ancêtre des Abacyaaba. Celle-ci, exilée, rencontra un animal étrange qu'elle traya. Par la suite GIHANGA vint à goûter le lait et, après différentes péripéties, réussit à prendre un grand troupeau le long du marais Rugezi d'où il sortait. Mais son fils GASHUUBI avertit le vacher, MUGOZI de KUGUMA, qui suivait en arrière avec d'autres troupeaux. MUGOZI sauva la majeure partie de son bétail et envoya son fils SEERWAKIRA par la suite chez GIHANGA pour lui servir de vacher et lui apprendre l'art de l'élevage. Inutile de souligner que ce récit contredit le précédent où on dit que GIHANGA laissa son bétail à GASAABO et celui de KIGWA où il est dit que le bétail tomba du ciel avec lui.

Il ne fait pas de doute que ces récits sont des récits étiologiques, expliquant les institutions de la royauté au Rwanda, donnant une origine aux différents royaumes entourant ce pays et justifiant une politique d'annexions de la part du Rwanda. Notons aussi que le nom même de GIHANGA signifie « le fondateur ». Ce nom revient au Bushi où on attribue à GIHANGA la fondation de quelques dynasties à l'ouest du lac Kivu, notamment celle des Bahande [20, pp. 119-120]. Sous la variante RUHANGA, on le cite comme fondateur du Nkore. Bref, le personnage porte bien le nom de son rôle.

Cependant, il se pourrait que ce nom et ce rôle correspondent tout de même à une personne historique. Car, s'il ne fait pas de doute que tout ce qui a trait à ses voyages et à son testament, ainsi qu'à la découverte des vaches, est apocryphe, il n'en reste pas moins qu'on l'associe à des endroits bien définis : au Buhanga, le lieu où fut consacré le premier tambour Rwooga ; au Kibari, où il eut des capitales et au Rukoma, où se trouve son tombeau

et où sont centrés les différents groupes d'*abiiru* les plus importants. De ces faits, l'abbé A. KAGAME et les R. P. DELMAS et PAGÈS [22, p. 113 ; 5, p. II ; 15, V, n^{os} 39-45 ; 14, pp. 16-17] ont conclu que c'était un roi qui gouvernait effectivement sur un vaste empire. L'Abbé KAGAME en déduit qu'il dut avoir une série de précurseurs, puisqu'un tel empire ne se crée pas en un jour. Il n'en est rien, puisque aucune des traditions des pays voisins n'en a retenu la trace. Une analyse des sources confirme que GIHANGA est un personnage idéalisé et stéréotypé. Il est « le fondateur » comme KIGWA est le « héros civilisateur » et RUGANZU « le conquérant ». Certaines contradictions dans les récits, ou dans leurs versions, le confirment. L'introduction de l'espèce vache est attribuée à KIGWA, mais la vache comme signe de richesse et de pouvoir date de GIHANGA. Certaines conquêtes de RUGANZU sont parfois incluses dans la liste des voyages et des mariages de GIHANGA et *vice versa*. Tout cela parce que certains conteurs éprouvent des difficultés à séparer les trois rôles de civilisateur, fondateur et conquérant.

En outre, il apparaît clairement que GIHANGA est lié avant tout à l'*ubwiiru*. Les trois familles d'*abiiru* les plus importantes sont reliées à lui, c'est lui qui instaura Rwooga, le premier tambour du Rwanda, son tombeau joue un rôle dans les rites de l'*ubwiiru* et on lui attribue l'installation du premier feu sacré du pays. Enfin, les *abiiru* le vénèrent dans une hutte votive, à la capitale. Les lieux associés avec tout ceci sont le Bumbogo méridional et le Rukoma septentrional adjacent, et subsidiairement le Buhanga-Kibari. Ceci pose un problème. Car la première de ces deux régions ne fit partie du Rwanda que vers la fin du règne de KIGERI MUKOBANYA et la seconde ne fut contrôlée que beaucoup plus tard. Pourtant les *abiiru* sont mentionnés fréquemment dans les récits concernant tous les rois antérieurs et on dit que GIHANGA fonda l'institution. Ou bien ces récits sont anachroniques ou bien le Rwanda eut son premier centre non autour de Gasaabo dans le Buganza, comme le veulent toutes les traditions, mais comprenait dès le début une partie du Bumbogo-Rukoma et l'interprétation des récits de conquête du roi MUKOBANYA doit être revue. Mais comme toutes les sources, y compris les proverbes, sont unanimes pour dire que le premier Rwanda fut le « Rwanda rwa Gasaabo »,

le Ruanda de Gasaabo, nous pensons que la première hypothèse doit être acceptée. L'*ubwiru* fut inconnu des premiers rois et ne fut adopté qu'après la conquête du Rukoma où il existait à cette date. Le récit de GIHANGA était originellement une tradition de la famille régnant sur l'*ubwiru*, les Abatsoobe [15, V, n° 31] (1). Il est possible qu'un ancêtre des Abatsoobe quitta le Ndorwa ou le Gishari, son pays d'origine, passa par le Buhanga-Rukoma où il fut initié à l'*ubwiru* et vint s'établir au Bumbogo-Rukoma, où il fonda un petit royaume. Les Abatsoobe furent incorporés dans le Rwanda après les conquêtes de MUKOBANYA et la dynastie du Rwanda reprit du temps de MUKOBANYA l'institution de l'*ubwiru*, parce qu'elle représentait une idéologie de la royauté et un prestige qui renforçait effectivement l'autorité royale (2). Les récits des voyages de GIHANGA et de son testament politique furent surajoutés dans la suite. Et c'est ainsi que les récits concernant GIHANGA reflètent simplement l'immigration d'un groupe tutsi parmi d'autres et leur installation au Rwanda.

Concluons en disant que GIHANGA semble bien un personnage fictif, avis que le chanoine DE LACGER [4, pp. 85-86] partage. Son nom est trop symbolique et son rôle s'accorde trop bien avec son nom pour qu'on puisse voir en ces récits, qui le concernent, autre chose qu'une légende étimologique, répandue d'ailleurs depuis le Nkore et le Gishari jusqu'au Rukoma et jusqu'au sud du lac Kivu. Mais ce récit est lié à l'*ubwiru* et fut probablement importé du Nord par les Abatsoobe du Rukoma.

c) *Les successeurs de Gihanga.*

La généalogie nous présente une série de rois : KANYARWANDA, MUSINDI, RUMEZA, NYARUME, RUKUGE, RUBANDA, RUYANGE, NDOBA, SAMEMBE, et SAMUKONDO comme successeurs de GIHANGA et prédécesseurs de BWIMBA. L'authenticité de tous ces personnages est niée par PAGÈS et par DE LACGER [22, pp. 110-113 ; 4, p. 31], car tous ces noms semblent avoir une signification symbolique et aucun récit n'est attaché à ces souverains. DELMAS rejette ce point de vue en faisant remarquer que beaucoup de noms au

(1) L'auteur dit que c'étaient les soldats de Gihanga.

(2) Ce point est détaillé au Chapitre IV, quand il sera question de MUKOBANYA et de MUTABAAZI.

Rwanda ont une signification [5, p. 7]. L'Abbé KAGAME est plus nuancé. Il accepte les noms de KANYARUANDA et de MUSINDI et tous les noms à partir de RUYANGE. En ce qui concerne RUMEZA « celui qui fait germer », NYARUME « le maître de la rosée », RUKUGE « la barque géante », et RUBANDA « le peuple nombreux », il dit :

« Sans aller jusqu'à nier brutalement leur existence réelle, nous la considérons comme moins probable ». [16, p. 83]

après avoir souligné

« le caractère par trop symbolique de leurs noms ».

Il les retient cependant dans sa liste généalogique [16, p. 87].

Il nous apparaît évident que KANYARUANDA « l'homme du Rwanda », cité dans les récits de GIHANGA comme frère de KANYANDORWA « l'homme du Ndorwa » et de KANYABUGESERA « l'homme du Bugesera » ou de KANYABURUNDI et de KANYABUNGO ⁽¹⁾ est une fiction étiologique. Son autre nom GAHIMA signifie « le Muhima » et renforce encore notre impression. Au sujet de MUSINDI on peut dire qu'il a légué son nom au clan des Abasindi, autre nom pour le Abanyiginya dont il fut l'ancêtre éponyme. Il aurait vécu à Ngara au Buganza [16, pp. 82-83]. Ici nous nous accordons avec l'Abbé KAGAME sur le fait qu'il fut le fondateur des Abasindi, ce qui ne signifie pas qu'il fut roi ou qu'il bénéficia d'un statut spécial. Les noms suivants, jusque NDAHIRO RUYANGE, ne semblent être que des noms fictifs et les rois à partir de NDAHIRO RUYANGE, semblent bien avoir existés, car on retrouve leur trace dans les généalogies familiales du Rwanda [15, V, nos 51-56 ; 16, pp. 82-85 ; 5, pp. 28-39]. La généalogie royale se conformerait donc au patron usuel de généalogies claniques. On connaît le nom de l'ancêtre éponyme, on ne connaît pas ses successeurs immédiats, que l'on rattache soit immédiatement au fondateur, soit, comme ici, par une série de noms fictifs. Il est cependant nécessaire de faire remarquer qu'il n'est absolument pas certain que ces premiers noms représentent des rois gouvernant sur un royaume. Il est beaucoup plus probable qu'il s'agit de chefs de famille qui se créèrent petit à petit une chefferie autour du lac Mohasi.

(1) BUNYABUNGO est le nom que donnent les Rwanda au Bushi.

d) MUKOBANYA et MUTABAAZI.

La tradition populaire présente ces deux rois comme frères, tandis que la généalogie, suivant en cela la règle dynastique, prétend qu'ils furent père et fils. Devant ce conflit d'opinion, nous sommes enclin à suivre dès le début la source populaire, qui n'a aucune raison de falsifier la tradition. La source officielle est en effet supposée prouver l'unicité de la lignée et la règle que le trône passe seulement de père en fils. Un examen des sources nous montre que, non seulement il y a, en effet, beaucoup de chances que MUTABAAZI et MUKOBANYA aient été frères, mais qu'ils appartenaient à une autre dynastie que leur prédécesseur RUGWE.

Un récit bien connu raconte comment RUGWE organisa les fêtes de mariage de NSORO BIHEMBE, roi du Bugesera, avec NYANKUGE, fille du roi du Buha supérieur. Pendant la noce il se rendit chez NYANKUGE avant NSORO et engendra avec elle KIGERI MUKOBANYA. Lors de l'enfantement, NYANKUGE s'enfuit au Rwanda et MUKOBANYA fut désigné par après comme successeur de RUGWE [15, VI, nos 23-33]. Ce récit semble travestir les faits qui seraient que MUKOBANYA fut bel et bien le fils de NSORO. L'Abbé KAGAME nie ceci en soulignant que MUKOBANYA naquit finalement à Kibagabaga au Bwanacyambwe chez un certain NYIRABWANACYAMBWE, nom à nouveau bien symbolique... Ceci ne signifie cependant pas grand chose, puisque la colline appartenait alors aussi au Bugesera. A la mort de RUGWE, MUKOBANYA eut à combattre KIRIMBI, fils de RUGWE, qui prétendait être le successeur légitime et qui disait que MUKOBANYA était fils de NSORO [15, VI, n° 54]. Cette tradition nous semble concluante. Il y eut une interruption dans la lignée et MUKOBANYA fut bien un descendant du roi du Bugesera. On le connaît comme un grand capitaine et on raconte même que, pendant la guerre contre MURINDA, RUGWE se cacha pendant les opérations et que ce fut MUKOBANYA qui remporta la victoire [15, VI, nos 40-53] suite à laquelle il fut intronisé comme co-régnant. Ne serait-ce pas plus logique de penser qu'il évinça RUGWE à ce moment ?

Quant à MUTABAAZI, lui aussi naquit au Bugesera. La tradition dit que sa mère fut NYABADAHA, arrière-petite-fille de BIHEMBE [15, VI, nos 33 et 40].

Mais nous avons l'impression que la tradition populaire est correcte et est confirmée par cette coïncidence, résultant du fait que MUKOBANYA et MUTABAAZI naquirent tous deux au Bugesera. De plus, cette version populaire est renforcée, quand on sait que déjà sous RUGWE, MUTABAAZI avait mené campagne au Bumbogo pendant que MUKOBANYA se battait contre MURINDA et qu'il fut désigné par RUGWE comme successeur de MUKOBANYA. La différence d'âge entre eux ne pouvait donc pas être bien grande puisque les deux rois menèrent campagne ensemble du temps du père de MUKOBANYA, que ce soit BIHEMBE ou RUGWE. Ceci infirme la tradition suivant laquelle MUTABAAZI serait le descendant d'une arrière-petite-fille de BIHEMBE et elle rend très plausible la version populaire.

Nous pensons que ce qui se passa, fut que RUGWE demanda l'aide du Bugesera, le Rwanda et le Bugesera étant alliés à ce moment, et que BIHEMBE lui envoya d'abord un, et ensuite deux capitaines, MUKOBANYA et MUTABAAZI, qui étaient ses fils. Profitant du décès de RUGWE ceux-ci reprirent ce qui à ce moment-là était toujours la chefferie du Rwanda, gravitant dans l'orbite générale du Bugesera.

Au sujet de MUTABAAZI, un dernier point peut être soulevé. Au début de son règne il dut fuir devant les Nyoro et il se réfugia près du Bukavu actuel. Les Nyoro occupèrent assez longuement le pays et le roi revint [15, VII, nos 23-37]. On peut se demander s'il en fut vraiment ainsi. On dit qu'il s'enfuit avec tout son peuple, ce qui certainement n'est pas exact [14, p. 25]. On pourrait prétendre qu'après l'attaque Nyoro, dans laquelle MUTABAAZI aurait péri, un étranger du Bushi aurait repris le pays et que la généalogie l'aurait identifié avec le monarque précédent, ceci pour maintenir le mythe de l'unité de la dynastie. Nous ne pensons cependant pas que cette hypothèse soit la plus probable. Si elle l'était, le nouveau roi aurait sans doute repris un autre nom et on lui aurait appliqué le cliché courant dans la littérature, qu'il s'agissait d'un fils de roi enfui à l'étranger et qui revint pour reprendre l'héritage de ses pères.

e) RUGANZU NDOORI.

C'est ce qui se passa sous RUGANZU NDOORI. La tradition dit que son père fut tué dans une guerre de succession menée

contre ses frères JURU et BAMARA, qui s'étaient alliés à NSIBURA, roi des Havu [20, pp. 126-127] et à NZIRA, chef du Bugara. Le tambour royal Rwooga fut pris à cette occasion. Mais les *abiiru* avaient prévu ceci et envoyé le successeur NDOORI chez sa tante paternelle, femme du roi du Karagwe. Après un grand nombre d'années, il revint, battit les partisans de BYINSHI, qui gouvernait l'est du Rwanda, et tua NZIRA dans une campagne ultérieure. Tout le récit est un cliché que l'on retrouve depuis le Buganda jusqu'au Burundi. Invariablement, on décrit comment le successeur fut envoyé à l'étranger chez une tante paternelle qui avait épousé un roi et comment tous revinrent et reconquirent les terres de leurs pères [21, p. 112] (1). Dans chaque cas, il est évident que le cliché s'applique à la conquête du pays par une nouvelle dynastie. Suivant la tradition du Rwanda, NDOORI vint du Karagwe ; il est donc probable qu'il fut un conquérant originaire de ce pays. Il est possible qu'il fut membre du clan des Abahinda (qui est le clan le plus important du Karagwe), quoique ceci ne soit pas prouvé.

f) RUJUGIRA et MUSINGA.

RUJUGIRA succéda à son frère RWAACA et MUSINGA à son frère RUTARINDWA. Dans le cas de RUJUGIRA, la généalogie ne mentionne pas le nom de son prédécesseur KAREMEERA I RWAACA [16, pp. 37-39]. L'explication donnée est que RWAACA ne fut pas investi régulièrement par les *abiiru*. Cette explication montre bien que la généalogie dynastique est manipulée par les *abiiru*. Nous pensons que RWAACA fut investi régulièrement, puisqu'il porte un nom royal et que RUJUGIRA le vainquit et s'assura l'appui des *abiiru*. C'est en tout cas exactement ce qui se passa en 1896, quand le roi régulièrement investi, MIBAMBWE RUTARINDWA, fut tué et remplacé par YUHI MUSINGA. Il est typique, qu'ici aussi RUTARINDWA est omis de la généalogie dynastique [15, IV, nos 4-5] et même par l'abbé KAGAME [16, p. 87] (2). Ces faits sont une éclatante confirmation de ce que la généalogie est remaniée officiellement, quand il s'agit de maintenir le principe de la succession de père en fils. Elle le sera d'autant plus, quand il s'agit de recouvrir un changement de dynastie.

(1) Et notes de l'auteur.

(2) Voir [16, pp. 69-70] la justification curieuse qu'il donne pour ce fait.

g) *La succession des rois.*

A la suite de cette analyse, nous pensons que le premier nom véridique de la liste généalogique est MUSINDI. Le premier roi connu est NDAHIRO RUYANGE. Cette première dynastie prend fin avec MUKOBANYA et son frère MUTABAAZI, qui en fondent une seconde, dérivée de la dynastie royale du Bugesera. Celle-ci est remplacée par une troisième dynastie, fondée par NDOORI. La succession régulière de père en fils, dans cette dernière, est interrompue par RUGUGIRA, qui reprend le trône de son frère, et par MUSINGA, qui tue son frère RUTARINDWA. Enfin, dernièrement, en 1959, RUDAHIGWA est mort sans descendance et son frère NDAHINDURWA lui succéda.

2. CHRONOLOGIE DE LA GÉNÉALOGIE DYNASTIQUE.

a) *Le point de départ.*

Pour établir une chronologie absolue nous devons tenter de trouver des correspondances entre une datation absolue d'une part et la chronologie relative, donnée par la liste des rois, d'autre part. Les quelques correspondances qui semblent certaines sont :

- décembre 1889 : intronisation de RUTARINDWA (éclipse) [16, p. 66] ;
- septembre 1792 : intronisation de SEENTAABYO ;
- juillet 1506 : éclipse observée par OLIMI I, roi nyoro.

L'abbé A. KAGAME déduit, de l'éclipse de décembre 1889, les dates subséquentes de 1895, 1896, 1897 pour la succession et la mort de RUTARINDWA et l'intronisation de MUSINGA. Nous savons également qu'en 1894, RWAABUGIRI régnait toujours [16, pp. 67-70] et les données semblent exactes.

En ce qui concerne l'intronisation de SEENTABYO, l'Abbé A. KAGAME indique que ce roi régna cinq ans seulement et qu'on observa une éclipse durant les premiers mois de son règne [16, pp. 73-75]. Les éclipses pouvant entrer en ligne de compte, considérant le fait que SEENTABYO est arrière-grand-père de RWAABUGIRI, sont celles de 1741, 1763, 1774, 1781, 1792, 1825 et 1835. Se fondant sur des données fournies par les *abiiru* au

sujet de la durée du règne de RWAABUGIRI et sur ce que la tradition rapporte concernant l'âge relatif de ses prédécesseurs, l'auteur estime 1741 comme la date la plus probable. Nous ne le pensons pas. En effet, lui-même cite le cas d'un homme MUHUNDE [16, pp. 100-101], qui était réputé à travers tout le Rwanda pour sa longévité. Né sous SEENTABYO, il mourut sous MUSINGA, vers le début de ce siècle. Si SEENTABYO, dont on dit qu'il ne régna que cinq ans, avait été intronisé en 1741, MUHUNDE serait né avant 1746 et mort en 1900 ce qui lui donne une durée de vie de 154 ans. Ceci est impossible. L'auteur nous dit bien [16, p. 101, n° 3] que beaucoup de Rwandais aiment exagérer leur âge et implique que MUHUNDE serait du nombre. C'est bien improbable. Car enfin, on se rappelle ce fait dans tout le pays et des *abiiru* le racontent. Il devait être plus âgé que la normale et être un phénomène tout à fait particulier. Si, cependant, SEENTABYO avait été intronisé en 1792, MUHUNDE aurait eu une durée de vie de 103 à 108 ans ce qui est parfaitement plausible pour un cas aussi exceptionnel. L'éclipse de 1781 lui donne un âge minimum de 115 ans ce qui est déjà beaucoup moins probable.

En comparant la dynastie du Rwanda avec celle du Burundi il apparaît clairement que la date postulée de 1741 est exagérée. En effet, MWEEZI GISAABO du Burundi régnait en 1858 [1, p. 329] et mourut en 1908. Son prédécesseur NTARE, était contemporain de SEENTABYO, GAHINDIRO et en partie de RWOGERA ⁽¹⁾. On admet qu'il mourut vers 1852 ⁽²⁾; il aurait donc eu un règne de 111 ans. Il est beaucoup plus probable qu'il débuta en 1792 et ait régné 60 ans. Si l'éclipse de 1781 était retenue, il aurait eu un règne de 71 ans ce que nous estimons beaucoup moins probable.

Cette question est liée à celle de l'avènement de RWAABUGIRI qui est placé par l'Abbé KAGAME en l'an 1853, sur la base de la liste des endroits successifs où RWAABUGIRI aurait fêté les prémices annuelles [16, pp. 65-66]. Mais nous doutons de la valeur de cette liste, même si elle fut donnée par les *abiiru*. En effet, cette liste n'est pas une tradition transmise par eux. Elle fut

(1) Suivant nos notes personnelles.

(2) Calcul établi par le R. P. BAGEIN et publié dans [8] en annexe. Mes propres informations confirment cette date.

composée à la demande que leur fit l'Abbé KAGAME, à partir d'éléments provenant d'autres traditions ou de souvenirs. Il disent eux-mêmes [16, p. 68] qu'ils ne peuvent pas garantir l'ordre chronologique des noms donnés. Mais cette liste comprend des noms qui reviennent jusque sept fois. Cette répétition peut très bien être la conséquence de dédoublements chronologiques. Une fête des prémices étant mentionnée par deux traditions différentes, ou dans deux contextes différents, est reportée deux fois sur la liste. Si on admet que toutes les répétitions sont des dédoublements, on arrive à la date d'intronisation de 1864. Ceci aussi est exagéré et nous pensons que 1860 environ est une date acceptable.

DELMAS, en se basant sur des généalogies familiales, estime la date de la mort de RWOOGERA à 1865 [5, p. 88], et son avènement à 1858. Les données récoltées par M. VAN DE WALLE (1), au cours d'une étude démographique, montrent que plusieurs personnes se disent encore maintenant nées sous RWOOGERA. Et compte tenu de la remarque sceptique, faite par l'Abbé KAGAME, nous ne pouvons pas accepter que dans tous ces cas il y ait eu tromperie. On peut estimer l'âge de ces personnes à environ cent ans et fixer la mort de RWOOGERA à 1860 au plus tôt et à 1865 au plus tard.

La date de 1506 est la date la plus probable à laquelle OLIMI I, du Bunyoro a observé une éclipse à Biharwe [27]. Son fils CWA fit la guerre au Rwanda et fut contemporain de MUKOBANYA. La date de 1506 doit donc tomber pendant le règne de RUGWE, d'autant plus qu'elle fut observée au début du règne d'OLIMI I. Arbitrairement, nous la prendrons comme date du décès de RUGWE allongeant peut-être ainsi la chronologie de quelques années.

b) *La durée de règne moyenne.*

Nous pouvons maintenant mesurer la durée de règne de chaque roi en partant des dates fixes :

— De la mort de RUDAHIGWA, en 1959, à la mort de NDA-

(1) Communication personnelle. M. VAN DE WALLE estime que ces personnes seraient nées vers 1860.

BARASA, on obtient 167 ans pour sept règnes, soit un peu moins de 24 ans de moyenne ;

— De la mort de RUDAHIGWA à celle de RUGWE, fixée à 1506, soit 453 ans pour 19 règnes, y compris celui de RWAAGA, on obtient aussi un peu moins de 24 ans ;

— De la mort de NDABARASA à celle de RUGWE, soit 286 ans pour 12 règnes, on obtient encore un peu moins de 24 ans.

Cette moyenne de règne peut paraître peu élevée. Mais ceci n'a pas de quoi nous étonner. En effet tous les rois du Rwanda, à l'exception de BWIMBA, CYAAMATARE, SEEMUGESHI, NYAMUHESHERA, GISANURA, SEENTAABYO, GAHINDIRO et RWOOGERA ont désigné leurs successeurs comme co-régnants. Ceux-ci devaient donc avoir atteint l'âge adulte à ce moment. Deux des souverains, RUGWE et RUJUGIRA, ont même désigné les successeurs de ces co-régnants et, dans le cas de MUTABAAZI, celui-ci avait aussi atteint l'âge adulte. On peut donc estimer que les rois du Rwanda furent généralement remplacés par un de leurs enfants aînés et que la différence d'âge entre souverains successifs devait correspondre environ à celle qui existe entre un père et son premier enfant mâle, soit de 20 à 25 ans. La moyenne du Rwanda s'accorde bien avec cette estimation.

En comparant la moyenne de durée d'une génération au Rwanda, qui est de 28 ans entre 1506 et 1959, on est frappé du fait qu'elle se rapproche très fort de celle du Buganda. Ici OLIVER ⁽¹⁾ donne une moyenne de 27 ans, calculée pour la période allant de l'éclipse de 1680 à la date du décès de SUNA II en 1856.

Remarquons, enfin, que cette chronologie qui s'écarte sensiblement de celle de l'abbé A. KAGAME [16, pp. 61-91], s'accorde beaucoup mieux que la sienne avec les autres chronologies, établies pour la zone interlacustre. Le Rwanda émerge, comme chefferie importante, sous BWIIMBA, deux ou trois générations après la fondation d'États, comme le Karagwe et le Nkore, par RUHINDA. Cependant, les sources montrent, ici comme au Nkore, qu'il y eut une époque de formation d'États antérieurs à cela, correspondant à peu près à l'époque Cweezi de l'état du Kitara.

(1) Manuscrit non publié intitulé : « Notes on some historical sites in Buganda ».

c) Chronologie de la liste dynastique.

Nom de roi	Date du décès	Siècle	Remarques
NDAHIRO RUYANGE	1386 (± 20) ⁽¹⁾	XIV ^e	
NDOBA	1410 (± 18)		
SAMEMBE	1434 (± 16)	XV ^e	
NSORO SAMUKONDO	1458 (± 14)		
RUGANZU BWIMBA	1482 (± 12)		
CYLIMA RUGWE	1506 (± 10)		
KIGERI MUKOBANYA	1528 (± 12)	XVI ^e	
MIBAMBWE MUTABAAZI	1552 (± 14)		
YUHI GAHIMA	1576 (± 16)		
NDAHIRO CYAAMATARE	1600 (± 18)		
RUGANZU NDOORI	1624 (± 20)		
MUTARA SEEMUGESHI	1648 (± 22)	XVII ^e	L'erreur possible est la plus grande ici mais reste moindre que la durée de règne moyenne.
KIGERI NYAMUHESHERA	1672 (± 20)		
MIBAMBWE GISANURA	1696 (± 18)		
YUHI MAZIMPAKA	1720 (± 16)		
KAREMEERA RWAAKA	1744 (± 14)	XVIII ^e	Règna 15 ans suivant l' <i>ubwiriuru</i>
CYLIMA RUJUGIRA	1768 (± 12)		
KIGERI NDABARASA	1792 (± 10)		Éclipse de 1792
MIBAMBWE SEENTAABYO	1797 (± 10)		
YUHI GAHINDIRO	1830 (± 10)		
MUTARA RWOOGERA	1860 (± 5)	XIX ^e	Règna 5 ans suivant l' <i>ubwiriuru</i>
KIGERI RWAABUGIRI	1895		
MIBAMBWE RUTARINDWA	1896		
YUHI MUSINGA	1931		Déposé. Mourut en
MUTARA RUDAHIGWA	1959	XX ^e	1940

Nous n'entrerons pas ici dans des comparaisons détaillées entre cette chronologie et celle que l'on peut établir pour les autres États interlacustres. Notons simplement que jusqu'au règne de RUJUGIRA, la profondeur généalogique est confirmée par les généalogies privées du Ruanda et par les généalogies dynastiques des pays environnants. En ce qui concerne le Burundi le parallélisme complet pour la dynastie du Burundi la fait remonter à GISANURA environ.

(1) L'erreur possible a été calculée à 10 ans pour les règnes coïncidant avec des éclipses et deux ans ont été ajoutés par règne qui s'en écartait. A partir de 1792, les dates ont été calculées sur une base de comparaison avec d'autres royaumes comme le Burundi et le Karagwe.

CHAPITRE IV

L'ÉVOLUTION DES INSTITUTIONS RWANDAISES

1. LES INSTITUTIONS POLITIQUES VERS 1900.

A la fin du XIX^e siècle, la structure du Rwanda central, la partie de l'État qui était sous le contrôle direct du gouvernement du roi, *umwaami*, était organisée comme suit. A la tête du royaume se trouve un roi, monarque absolu. Le pays lui appartient, il gouverne selon son bon plaisir. Il est conseillé, cependant, par les *abiiru* les plus importants, qui lui indiquent quelles sont les obligations, fixées par les forces surnaturelles, qu'il doit remplir. Le roi gouverne seul ou avec un conseiller principal, qu'il se choisit et qui porte le titre de favori. Le pays est divisé en provinces, commandées par des grands chefs ou chefs d'armées. Dans les provinces-frontières, ceux-ci exercent tous les pouvoirs et entretiennent notamment des camps militaires qui gardent les frontières contre toute invasion étrangère. Ailleurs, leur pouvoir est limité. Ils nomment les chefs des sous-chefferies et exercent la justice sur tous les patrilignages qui dépendent de leur armée, que les membres de ceux-ci vivent dans leur province ou non. Car ces provinces sont considérées comme des blocs de pâturages et le bétail est associé à l'armée. De ce fait, les chefs de ces provinces sont toujours des chefs d'armées. Les limites des provinces ne restent pas inchangées, puisque, à chaque nouveau règne, le roi fonde une nouvelle armée qui reçoit une province en apanage, et chaque armée, une fois fondée, continue à exister indéfiniment.

En dehors de ces provinces, le pays est divisé en districts. Ceux-ci sont dirigés par des chefs de districts, nommés par le roi. Ces chefs sont toujours au nombre de deux pour chaque district. L'un, le chef du sol, s'occupe des prestations en produits de l'agriculture et l'autre, le chef du bétail, des prestations en

produits d'élevage. Ces chefs exercent l'administration par l'intermédiaire des sous-chefs, nommés par les chefs d'armée dans tout le pays. Dans chaque district se trouve au moins une « capitale » royale. Chaque capitale est dirigée, soit par une reine à qui les deux chefs de districts doivent rendre des comptes, ou par une servante royale, qu'ils doivent pourvoir en vivres mais surveiller aussi. La sous-chefferie dans laquelle la capitale est située, est considérée comme un fief royal. Le sous-chef y est nommé directement par le roi. Celui-ci y nommait volontiers un Twa, car les Twa faisaient fonction de police du roi et ne reconnaissaient devoir allégeance qu'au roi. Les fonctionnaires à la Cour et les chefs d'armée qui eux aussi, devaient résider en permanence à la Cour, jouissaient du privilège de soustraire leurs propres sous-chefferies de résidence au contrôle des chefs de district. Les revenus qu'ils y collectaient, servaient à leurs besoins personnels. Le roi donnait parfois un tel privilège aux personnes qu'il voulait récompenser. Les sous-chefferies occupées par les *abiiru*, tombaient généralement dans cette dernière catégorie. Mais certaines étaient considérées comme souveraines et soustraites à toute intervention de quiconque, y compris celle du roi. Enfin, les localités décrétées cimetières royaux, jouissent également du droit d'asile, sont exemptes de toute prestation à la Cour, mais doivent en prester aux chefs de district. Cette structure complexe peut être résumée par le diagramme (*Figure 1*) qui montre le découpage d'une province ⁽¹⁾.

Remarquons que le système est même plus complexe, puisque le roi et les grands s'attachaient des vassaux, par le contrat de l'*ubuhake*, dans lequel le seigneur attribue du bétail et est assuré par la suite de la loyauté et des services du client. Ce contrat, au Rwanda, comportait des clauses qui en rendaient la résiliation très difficile. Enfin, la description donnée ci-dessus, ne s'applique qu'au Rwanda central. Dans les zones où subsistaient des principautés hutu, un régime de protectorat était en vigueur. Il faut noter, enfin, que cette structure politique donnait des garanties sérieuses à l'absolutisme royal. D'une part, les familles les plus importantes du pays étaient organisées en factions qui tentaient d'obtenir le contrôle en faisant agréer

(1) Le système est exposé par J. J. MAQUET [19, pp. 117-165] et A. KAGAME [12].

un des leurs comme favori et, d'autre part, chaque chef, à chaque niveau, était contrôlé par d'autres chefs, qui avaient un intérêt contraire au sien. Dans les districts, le chef du bétail et le chef du sol s'espionnaient mutuellement et étaient espionnés par le sous-chef de la résidence royale et par la femme qui dirigeait la résidence. Le chef de province était contrecarré par tous ceux qui ont été mentionnés mais était soutenu par les sous-chefs qu'il nommait. Enfin les Twa servaient partout comme espions et policiers du roi.

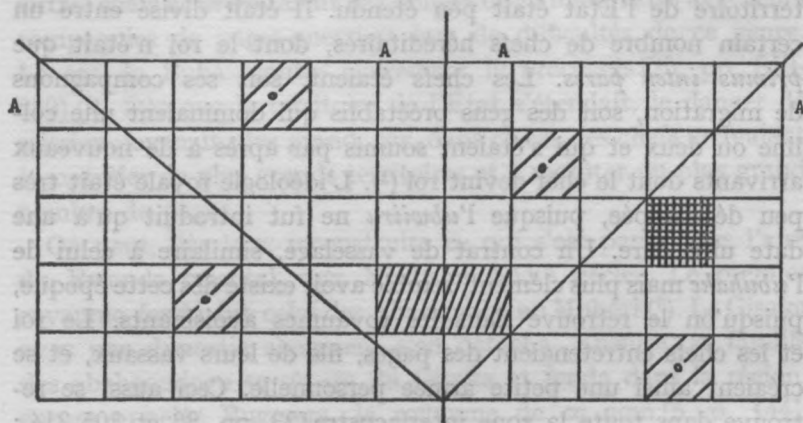


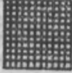
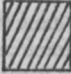


Figure 1.
Schéma d'une province.

- Légende :
-  District
 -  Capitale et sa sous-chefferie
 -  Sous-chefferie, fief de chef d'armée
 -  Fief d'abiiru

2. LES INSTITUTIONS ORIGINELES.

Il est évident qu'une structure d'une telle complexité est le résultat de toute une évolution des institutions dans le passé. Par la comparaison de ce système avec ceux qui sont en vigueur dans les États environnants, nous pouvons déterminer quel fut le système original et par quelles étapes il se modifia et transforma en la structure du XIX^e siècle que nous savons.

Au début de l'histoire du Rwanda, il semble bien que le territoire de l'État était peu étendu. Il était divisé entre un certain nombre de chefs héréditaires, dont le roi n'était que *primus inter pares*. Les chefs étaient, soit ses compagnons de migration, soit des gens préétablis qui dominaient une colline ou deux et qui s'étaient soumis par après à de nouveaux arrivants dont le chef devint roi ⁽¹⁾. L'idéologie royale était très peu développée, puisque l'*ubwiru* ne fut introduit qu'à une date ultérieure. Un contrat de vasselage, similaire à celui de l'*ubuhake* mais plus clément, semble avoir existé dès cette époque, puisqu'on le retrouve dans les royaumes avoisinants. Le roi et les chefs entretenaient des pages, fils de leurs vassaux, et se créaient ainsi une petite armée personnelle. Ceci aussi se retrouve dans toute la zone interlacustre [23, pp. 86 et 305-314 ; 24, pp. 41 et 154-162]. Mais les Tutsi ou Hima, qui dirigeaient ces chefferies et ces États, étaient encore fort nomades. De là l'assimilation totale entre le concept de province et de contrôle sur les pâturages et l'accent mis sur le fait que le bétail pouvait paître n'importe où dans le pays, sous certaines conditions ⁽²⁾. A ce stade là, les Tutsi ou Hima n'avaient pas encore eu à s'occuper du problème de la domination économique et politique des paysans jiru et hutu. Ils vivaient approximativement comme vivent encore les Hima du Nkore et du Nord du Rwanda, quoique leurs chefs et rois fussent déjà plus ou moins fixés.

Une première évolution fut graduelle. Ce fut celle qui poussa les rois à remplacer des chefs par leurs parents propres, frères

⁽¹⁾ Cette évolution est très claire dans l'histoire du Burundi.

⁽²⁾ J. ROSCOE [23, pp. 2 et 15-16] donne cette règle pour le Nkore et A. KAGAME, [12, p. 96 et art. 252] la relève pour le Rwanda, où elle était cependant d'application plus restreinte qu'au Nkore. Ces coutumes sont clairement une survivance du temps où les Tutsi étaient nomades.

et fils, et à créer de nouvelles chefferies, si possible, pour les accommoder. Ce stade dut être celui où se trouvait le Rwanda au moment où la tradition orale lève le rideau sur son histoire [15, II, nos 35-36] (1). Et, compte tenu de cette hypothèse, il est possible d'expliquer pourquoi il y eut dans la partie méridionale de la zone interlacustre un si grand nombre de dynasties régnautes. Chacune d'elles avait appartenu à un royaume précédent, dont elle s'était détachée. Ceci était possible, quand un chef gouvernait une fraction assez étendue du territoire total et que les autres chefs ne se sentaient pas obligés de soutenir le roi avec leurs compagnies de pages-guerriers lors de difficultés de ce genre. Le cas du Buha montre clairement le processus [25, pp. 849-850] (2). Dès que le territoire de l'État s'étendait, le danger de scission devenait plus grand, car, dans ce cas, les chefs arrivaient à contrôler de plus grands territoires et à recruter un plus grand nombre de pages.

On peut, dès lors, reconstruire ce qui s'est passé dans l'aire du Rwanda oriental, aux XIII^e et XIV^e siècles. Le premier royaume fondé fut celui des Abazigaaba au Mubari (3). Le Gisaka avec une dynastie abagesera s'en détacha. Ensuite, la famille des abahoondogo se sépara du Gisaka et fonda dans la région, encore appelée Bugesera, le royaume de ce nom [5, p. 144]. Nous inférons ceci aussi du fait que la dynastie abagesera occupa le Gisaka et non le Bugesera, comme on aurait pu s'y attendre. Une branche cadette du Bugesera gouvernait le Rwanda, qui était une chefferie du Bugesera. En effet, les récits historiques concernant les rois, depuis BWIIMBA jusqu'à MUTABAAZI, indiquent que le Rwanda vivait dans l'orbite du Bugesera. Et spécialement précieux est le récit qui raconte comment et pourquoi le roi RUGWE reçut la colline de Kigali de BIHEMBE roi du Bugesera. Le père de RUGWE, BWIIMBA, avait été tué par des gens du Gisaka et le Roi du Bugesera n'avait pas soutenu

(1) Toutefois A. KAGAME met l'accent sur les nominations des parents du roi aux postes de chefs.

(2) J. H. SCHERER relève les scissions de provinces, dirigées par un même clan. Il pense que le Buha ne constitua pas une unité politique dans le passé. Mais les traditions confirment qu'il y en eut une et que les chefs appartenant à des lignages différents firent sécession.

(3) Ceci est souligné dans la légende de Kigwa et dans les récits du Gisaka notés par A. d'ARIANOFF [3, pp. 34-35]. Ces récits disent que les Abagesera conquièrent le Gisaka sur les Abazigaaba. Nous pensons qu'ils s'en détachèrent.

le Rwanda à cette occasion. RUGWE dit au roi du Bugesera qu'il est « son père », car tous nous sommes apparentés ici, et qu'il avait failli à son devoir en ne vengeant pas la mort de son « frère » BWIIMBA. Et NSORO lui donna raison et offrit la colline de Kigali en compensation [15, VI, n° 26] (1). Pris dans un sens large, ce passage signifie que le Bugesera avait le devoir de protéger le Rwanda et que celui-ci était donc dans l'orbite du Bugesera. On peut en conclure qu'il en formait une chefferie, puisque les chefs pouvaient mener à leur guise la guerre contre un ennemi extérieur dans cette première structure politique [15, VI, n° 43, II, n° 35] (2).

Interprétée dans un sens plus étroit, on peut accepter que les deux lignées, celles des abasindi et des abagesera, étaient effectivement apparentées et que BWIIMBA était un frère ou un cousin de NSORO. Si on rappelle que le père de BWIIMBA portait le nom royal de NSORO, nom réservé aux rois du Bugesera par la suite, ceci semble bien plausible. Et le récit étiologique de la descendance de GIHANGA l'indique également. Dans ce cas, les rois du Rwanda auraient été des parents d'un des rois précédents du Bugesera, investis par lui.

3. L'ÉVOLUTION DES INSTITUTIONS.

A partir de la structure initiale, les étapes principales de l'évolution des institutions semblent avoir été les suivantes. Tout d'abord le prestige de la royauté fut accru par le développement d'une idéologie royale sur le plan magico-religieux. Parallèlement, le système des lieux francs, nés de capitales royales où le roi laissait une de ses épouses en charge et qui semble avoir existé dès le début (3), fut étendu à des lieux francs octroyés aux serviteurs de l'*ubwiiru*. Après la conquête, ceux-ci purent, en effet, conserver leurs propres fiefs. Par après, d'autres fonctionnaires à la cour se virent attribuer des fiefs semblables. Ensuite, et ceci est un nouveau pas, des chefs non responsables

(1) Et notes de l'auteur.

(2) L'histoire du Burundi confirme ceci ainsi que J. ROSCØ [24, p. 155] le confirme pour le Nkore.

(3) Ceci se retrouve dans de nombreux états d'Afrique orientale. Le Swaziland en est un exemple [17, pp. 40-42].

de leur gestion devant les chefs de province, mais rendant compte directement au roi, furent nommés à la tête de districts dont le centre administratif était une capitale. Enfin l'organisation de l'armée se développa également. Les chefs durent mettre leurs troupes sous un commandement unique en temps de guerre, des lignages entiers furent incorporés dans les armées et une nouvelle troupe fut créée par règne. Dans la suite, un régime spécial fut instauré pour les provinces frontières et au XIX^e siècle, enfin, l'autorité royale devint absolue par la scission de l'office de chef de district en deux charges distinctes : celles de chef du sol et de chef du bétail, et par l'éradication des lignées héréditaires de chefs qui tenaient encore certains postes-clefs.

Dans la description qui suit, nous tenterons d'examiner plus en détail chaque évolution successive et d'en démontrer les conséquences.

La première évolution à partir de la structure originelle, est le développement d'une idéologie royale. Ceci se fit par l'acceptation de l'*ubwiru*. Il a été dit auparavant que nous pensions que l'*ubwiru* avait été introduit au Rwanda sous le règne de MUKOBANYA ou celui de MUTABAAZI. Les récits disent que ce fut MUKOBANYA qui a conquis le Bumbogo et le nord du Rukoma, où résident les lignages les plus importants des *abiiru* et où se trouvent les lieux rituels [15, VI, nos 40-53]. Une analyse des traditions de l'*ubwiru* montre qu'en dehors des offices créés par GIHANGA, tous les autres postes essentiels furent créés par RUGWE et MUKOBANYA. La tradition rapporte que RUGWE instaura les *abakoobwa* comme « présidents » de tous les *abiiru* en souvenir de son régent CYENGE et qu'il en déposséda ainsi la famille des *abatege* qui avait tenu cet office depuis GIHANGA. En outre, il donna la colline Nyamweeru, en face de Kigali, à NKIMA, un ancêtre des *abakono*, qui y fonda une royauté de l'*ubwiru* avec une dynastie secondaire au Bumbogo. Ces deux dynasties prirent des noms de règne qui se suivent dans un cycle de trois. Les *abiiru* du Nyamweeru reçurent, dit la tradition, le privilège de désigner les familles qui devaient fournir les reines-mères des successeurs. Enfin, RUGWE instaura également un office pour un certain GITANDUURA l'ancien, qui lui avait imposé son nom. Le privilège de ses descendants fut que, dorénavant, ils imposèrent le premier nom aux enfants royaux

[9, pp. 369-371 et notes 13-16 ; 15, VI, n° 29]. MUKOBANYA instaura l'office des gardiens des marteaux royaux. Il fit forger cinq marteaux par un certain MUHINDA, qui sont, depuis lors, des insignes royaux gardés par les descendants de cet homme [5, p. 40 ; 9, p. 371]. Il est instructif de constater que tous les offices importants de l'*ubwiru* remontent, soit à GIHANGA, soit à RUGWE ou MUKOBANYA. De plus, les deux charges instaurées par RUGWE correspondent bien aux deux fonctions instaurées par GIHANGA. On notera encore que, quoiqu'il soit dit que GIHANGA avait comme insigne royal originel le marteau, ce fut MUKOBANYA qui l'introduisit dans l'*ubwiru*. Ceci confirme nos soupçons quant à l'origine de l'*ubwiru*. Le fait que les récits racontent que les batailles se déroulèrent autour du tombeau de GIHANGA et autour de la colline résidentielle des abatsoobe, donne même à penser que la campagne du RUKOMA fut dirigée contre ce petit état des abatsoobe. Il est probable que RUGWE et MUKOBANYA adoptèrent l'*ubwiru* après cette campagne et créèrent les nouveaux offices mentionnés. L'idéologie en elle-même renforçait le pouvoir royal et de plus apportait des alliés au roi comportant aussi bien les abatsoobe conquis, que les lignages ayant reçu de nouvelles charges et les fiefs qui les accompagnaient. Et ceci dut être très précieux à MUKOBANYA quand il succéda à RUGWE. Il eut en effet à combattre KIRIMBI, fils de RUGWE, et malgré le fait qu'il était un étranger du Bugesera, il l'emporta [15, VI, p. 54]. Les sources rapportent, par ailleurs, que c'est sous le règne de MUKOBANYA que le pouvoir royal commença à s'affirmer [15, II, n° 36] et que MUTABAAZI fut le premier à lier des Tutsi, ce que le roi n'osait pas faire auparavant.

Notons ici que le code de l'*ubwiru*, tel qu'il existe actuellement est le fruit d'une longue évolution. Comme la plupart de ses dispositions restent secrètes, il est impossible de dire exactement quel était son contenu, lors de sa reprise par les rois du Rwanda. Comparant, cependant, cette institution à celle des chefs hutu, *abahinza* ⁽¹⁾, nous pouvons être certains qu'il comportait au moins un rituel de prémices et une idéologie, selon laquelle la santé et les actions du roi conditionnaient d'une façon générale le bonheur et la prospérité du pays. A titre d'exemple, nous ne pensons pas que le privilège de désigner les futures reines-mères

(1) Cfr Chapitre V, section 2.

fut effectivement accordé à NKIMA par RUGWE. En effet, l'acceptation du principe d'un cycle de noms royaux revenant régulièrement, est d'introduction plus récente chez les rois du Rwanda et la désignation des reines-mères est liée à cette institution.

Une fois le principe d'une institution comme l'*ubwiiru* admis, ceci amenait une extension de plus en plus considérable de la Cour du roi. Et les familiers du monarque, comme les *abiiru*, devaient avoir des revenus propres pour maintenir leur rang, tout en se trouvant constamment à la capitale. La solution à ce problème était de leur attribuer des fiefs. Ceci se présentait d'autant plus facilement à l'esprit, puisque les *abiiru* avaient leurs propres fiefs et que les nouveaux *abiiru* nommés par RUGWE et MUKOBANYA en avaient reçu en imitation des anciens *abiiru*, qui au fond n'avaient fait que conserver leur territoire. Et ainsi on peut admettre que les lieux francs et les lieux d'asile commencèrent dès cette époque à se multiplier.

Un autre pas dans l'affermissement de l'autorité royale, fut l'imposition d'un commandement unique, en temps de guerre, aux différentes troupes de chefs. Ceci se fit à coup sûr occasionnellement, lors des campagnes de MUKOBANYA au Bumbogo et au Rukoma et l'histoire nous a conservé le nom de quelques uns des chefs qui accompagnèrent MUKOBANYA [15, VI, n° 46]. Les récits, à ce stade, ne mentionnent pas le nom des armées respectives, comme ils le firent dans la suite. Ceci semble vouloir dire qu'à ce moment l'idéologie militaire, particulière au Rwanda, n'était pas encore pleinement développée. Le roi combattait avec ses vassaux, mais il n'avait pas le pouvoir de fusionner ou de scinder des armées et il n'est pas certain qu'il en créait des nouvelles. On retrouve les noms des armées des différents rois, mais les sources nous donnent l'impression que ce sont les noms des troupes de pages de ces rois et que les armées n'étaient pas encore héréditaires.

Voilà où en était l'organisation militaire au moment des invasions nyoro. La défaite écrasante du Rwanda et de tous les pays environnants par les Nyoro, n'a jamais été expliquée de façon satisfaisante. Elle ne s'explique que si on admet que les Nyoro avaient, soit un armement supérieur, soit un plus grand nombre de guerriers et un commandement plus unifié. Comme il n'y a aucun indice qui semble démontrer que leur

armement était supérieur, la dernière hypothèse doit être acceptée. Et leur supériorité en nombre ne peut s'expliquer que par des institutions militaires plus poussées. Ils devaient mobiliser plus d'hommes et avoir un commandement plus uni. Ce qui signifie qu'ils avaient dépassé le stade où un général partait avec les pages du roi et les pages des chefs qui voulaient bien se joindre à lui, comme cela se pratiquait ailleurs. Il est probable qu'ils mobilisaient des lignages entiers. D'autre part, nous savons que les Nyoro ont introduit au Rwanda la culture du bananier et peut être le culte des esprits abacweezi (1).

Il est infiniment probable que leurs procédés militaires furent repris également par les Rwandais qui auraient ainsi tiré la leçon de leurs défaites. Du temps de MUTABAAZI encore, ou sous GAHIMA, les Rwandais commencèrent à incorporer les membres de lignages entiers dans les « armées » de pages existantes. Ils accrurent également le nombre de ces pages, de telle façon qu'on dut créer différentes compagnies à l'intérieur d'une « armée ». L'incorporation sur la base d'une appartenance à un lignage, apporta avec elle une organisation militaire héréditaire. Ceci, à son tour, conduisit presque automatiquement à la création d'une nouvelle armée par règne. En effet, chaque roi avait ses pages et pour qu'ils puissent continuer à avoir leurs corps de pages, ceux-ci devaient être soustraits aux « armées » de leurs pères. De ce fait, ils constituaient alors un nouveau noyau d'armée. Finalement, comme l'armée était toujours une institution dépendant d'un chef et étroitement liée à du bétail, il était inconcevable qu'une armée existe ou qu'un chef d'armée soit nommé qui n'ait pas de province à diriger. A chaque règne, on créa donc une nouvelle province. Et enfin, tous ces développements permettaient à chaque nouveau roi de s'attirer les bonnes grâces d'un des grands lignages en nommant un de leurs fils comme chef de la nouvelle armée, ou d'attribuer une place de chef d'armée à un de ses frères ou fils. Tout ceci découlerait, dans notre hypothèse, du simple fait d'avoir repris l'incorporation de soldats sur la base du lignage. Mais il n'est que juste de faire remarquer que tout ceci ne provient point de chez les Nyoro qui ne connaissent pas, pour autant que nous sachions, une organisation militaire similaire. Que disent nos sources ? Elles citent des noms

(1) Voir aussi [16, pp. 25-26].

« d'armées » pour les règnes de MUTABAAZI et de GAHIMA [15, VII, nos 50 et 60]. Mais on ne peut distinguer facilement s'il s'agit encore de groupes de pages, d'armées comprenant plusieurs compagnies ou d'armées héréditaires. Les données sur GAHIMA laissent l'impression que plusieurs armées existaient en même temps et qu'elles se sont perpétuées, puisque des armées actuelles, portant les mêmes noms, se disent descendantes de ces formations. De plus, on mentionne des chefs d'armée en spécifiant que GAHIMA les nomma. Et puis, il y a une indication que certains groupes étaient scindés en plusieurs compagnies. On mentionne d'ailleurs que le jeune CYAAMATARE avait été élevé dans une armée qui comprenait trois compagnies [15, VII, n° 61]. Sous NDOORI, successeur de CYAAMATARE, cette organisation des armées semble avoir été complètement au point. De toute façon, comme il fallait attendre une génération au moins après les Nyoro pour que le caractère héréditaire de l'institution puisse percer et qu'il le fait effectivement sous GAHIMA, nous pensons que les données s'accordent assez bien avec l'hypothèse. Il faut d'ailleurs souligner que GAHIMA put mener des expéditions au loin, que la guerre civile qui opposa CYAAMATARE à ses frères opposa également des formations militaires et, enfin, que, sous NDOORI, le Rwanda mena des *raids* dans des contrées assez éloignées du centre du pays. Tout ceci semble être une conséquence de l'introduction du nouveau système d'organisation militaire et s'explique plus difficilement d'une autre façon. Mais les dangers de ces nouvelles institutions sont également apparents. Il y eut beaucoup de disputes de succession au Rwanda. RUGWE eut à combattre MWENDO, MUKOBANYA KIRIMBI et GAHIMA HOONDO. CYAAMATARE eut comme prétendants rivaux ses frères JURU et BAMARA. Cette fois-ci, cependant, ce ne fut pas simplement une querelle de succession, mais la chose dégénéra en guerre civile, probablement parce que différentes armées suivaient ou étaient commandées par les partis en présence. Le résultat fut que NSIBURA du Buhavu razzia longuement le pays et qu'un étranger du Karagwe, NDOORI, put s'emparer du trône. NDOORI réorganisa le Rwanda. Il ne semble pas qu'il fut un grand réformateur dans le domaine des institutions. Il introduisit cependant un nouveau tambour dynastique et instaura

une nouvelle famille d'*abiiru* en connexion avec ce tambour [9, pp. 370-372]. De plus, il accorda un tambour insigne aux abantandura, probablement en récompense du fait que, de tous les *abiiru*, ceux-ci l'avaient reconnu en premier. Mais ceci n'était qu'une petite addition aux institutions existantes. C'est du temps de NDOORI que dateraient les premiers poèmes dynastiques et c'est lui qui aurait accordé les premiers privilèges aux poètes [11, p. 12 ; 16, pp. 27-28]. Ceci est un indice du prestige dont jouissait le roi et que NDOORI avait grandement rehaussé par ses guerres. L'institution ainsi créée, a surtout eu pour effet de répandre une image idéalisée du roi parmi les familiers de la Cour et de souligner pour le profane tous les aspects surhumains et quasi sacrés que l'idéologie de l'*ubwivu* contenait. Sous son successeur SEEMUGESHI l'*ubwivu* fut d'ailleurs réformé et l'idéologie de la royauté considérablement enrichie. SEEMUGESHI décréta que dorénavant le testament du roi, y compris la désignation de son successeur, ne serait plus confié à un seul *umwivu*, comme cela avait été le cas, mais à trois d'entre eux, un umutsoobe, un umutege et un chef d'armée [9, pp. 366-367] ⁽¹⁾, ceci en vue de diminuer l'importance politique de chaque famille d'*abiiru*, prise isolément. Il instaura ensuite, dit la tradition, la règle que les noms royaux du Rwanda suivraient un cycle fixe, le premier étant MUTARA, suivi de KIGERI MIBAMBWE et YUHI. Il supprima les noms de NSORO, NDAHIRO et RUGANZU, qui avaient été portés également auparavant. L'idée d'introduire un cycle de noms royaux est certainement dérivé de la pratique courante, de donner des noms royaux en cycles, qui était d'usage dans les dynasties des *abahinza* et aussi dans celles des différents groupes d'*abiiru*. Cette coutume repose sur l'idée que l'histoire est récurrente et que des rois homonymes auront des fortunes semblables. De ce fait, l'instauration d'un cycle de noms signifie en même temps qu'il faut établir une liste des vicissitudes historiques attachées à chaque nom, du moins d'une façon rudimentaire et de prescrire le comportement idéal convenant à chaque nom royal. Ainsi, un YUHI sera un vacher, un KIGELI un guerrier, etc. Il en résulte que les rois devront se soumettre, de plus en plus, à l'avis de leurs conseillers religieux, leurs devins

(1) Et notes personnelles de l'auteur.

et leurs *abiiru*, en tout ce qui concerne leur comportement habituel. Mais d'autre part, les actions royales seront également au-delà de toute critique possible. Ils sont dirigés par le ciel et la personne royale, sacralisée, puise son autorité dans le surnaturel. Tout ceci signifie donc qu'au temps de SEEMUGESHI, cette autorité et ce prestige royal étaient devenus tellement grands que la fonction en fut complètement divinisée. Les sources nous permettent d'affirmer également que c'est ce monarque qui accorda au sein des *abiiru* une place prépondérante au groupe des abakono de Nyamweeru, car ce fut lui et non CYILIMA RUGWE qui décida que MUTARA serait le premier roi du cycle et ses *abiiru* qui indiqueraient quelles seraient les reines-mères de tous les rois suivants du cycle. SEEMUGESHI introduisit par là une règle dans la lutte entre les grandes familles du pays, pour s'assurer le pouvoir comme favoris du roi [9, p. 370 ; 16, p. 11, note 2]. Chacune d'elles se voyait dès lors pourvue, à tour de rôle, de l'appui puissant d'une reine-mère de son lignage. La restauration militaire qu'on lui attribue, explique le fait que c'est de son règne que datent les premières poésies et les premières chansons militaires.

Les successeurs de SEEMUGESHI n'apportèrent pas de grands changements dans les institutions du pays, jusqu'à l'avènement de RUGUGIRA. Celui-ci réforma à nouveau le système des armées, à la suite d'une coalition des rois du Burundi, du Gisaka et du Ndorwa contre lui. Il décréta que les régions frontières seraient soustraites à toute autorité en dehors de celle du chef d'armée, que la grande majorité des soldats devaient y résider, et ordonna que des camps militaires fussent disposés aux points stratégiques des frontières. Ce dispositif fut installé face au Burundi, au Gisaka et au Ndorwa et plus tard également aux frontières du Bushi. En outre, RUGUGIRA semble avoir augmenté, et le nombre de compagnies par armée, et le nombre des armées même.

Nous pensons également que ce n'est que sous son règne que la doctrine du cycle des noms royaux, avec ce qu'elle comporte, fut établie définitivement. En effet, son prédécesseur avait rompu le cycle en prenant le nom de KAREMEERA I [16, p. 86, note 2], et lui-même avait pris le nom de CYILIMA. Cependant, nos notes nous donnent à penser qu'il utilisa également

celui de MUTARA et que c'est à partir de son règne, ou après celui-ci, qu'on décida que chaque YUHI serait suivi la première fois par un CYILIMA et la fois suivante par un MUTARA [9, p. 378] (1).

Il reconnut le culte des *imaandwa*, qui professait l'égalité de toutes les castes devant l'esprit de Ryangombe, en nommant un roi des *imaandwa* à la capitale, chargé, notamment d'assurer avec les différents spécialistes religieux le bien-être du pays et du roi. Lui aussi semble avoir instauré la coutume de construire des huttes votives pour les rois, comme elles existaient à la Cour pour GIHANGA et pour KIBOGO, frère de NDOORI, qui se sacrifia pour le pays et dont l'esprit fut censé être très puissant et spécialement lié à la royauté (2).

GAHINDIRO apporta également quelques changements à l'*ubwiiru*. Il augmenta le nombre des *abiiru* dans une proportion de un à dix et il permit à certains de ses favoris d'être initiés au code, sans que ceux-ci puissent pour autant transmettre leurs connaissances à leur fils [9, p. 366]. On peut interpréter ces changements comme signe de l'ascendant qu'avaient pris ses favoris à la Cour, ou, ce qui paraît plus vraisemblable, comme un indice de la désacralisation progressive de l'*ubwiiru* dans ses aspects non-essentiels, non liés directement aux rites. Au temps de GAHINDIRO un *umwiiru* n'était plus simplement un spécialiste religieux, mais avant tout un détenteur d'un statut politique supérieur. Cette désacralisation était inévitable, à cause de l'accroissement en prestige et en prérogatives que les *abiiru* semblent avoir réalisé, au moins depuis SEEMUGESHI.

RUGAAJU, le favori de GAHINDIRO, scinda la charge de chef de district en deux. A partir de ce moment, il y eut un chef du sol et un chef du bétail. Auparavant il n'y avait qu'un chef du sol, et il est probable que la nouvelle charge fut instaurée parce que les pâturages se faisaient rares, suite à une densité de population devenue trop grande. Le pouvoir royal en fut encore renforcé. En effet, les deux chefs, dans chaque district, se trouvaient en compétition et ne manquaient pas de rapporter

(1) La règle n'est d'ailleurs pas observée.

(2) A. KAGAME [9, p. 386] dit que ce culte était aboli toutes les huit générations et qu'il était donc normal qu'on ne retrouve plus que les huttes votives à partir de RUJUGIRA. Voir aussi [5, p. 66].

à la Cour leurs manquements mutuels. Et mes informateurs soulignent explicitement ce point en disant que RUGAAJU ne se contenta pas de donner plus de pouvoirs aux chefs de districts existants, mais au contraire, limita les pouvoirs des uns par ceux des autres. Une question importante est de savoir quand fut instauré l'office de chef de district, indépendant du chef d'armée, nommé directement par la Cour et responsable devant elle. Il est probable que cette institution se développa lentement à partir de l'institution des capitales royales. Celles-ci devaient être approvisionnées par la région environnante et on aura nommé d'abord un chef responsable de leur ravitaillement. Dans la suite, celui-ci aurait acquis des pouvoirs plus étendus et serait un véritable chef de district. Le point crucial de cette évolution aurait été la décision d'ériger tout le territoire en districts, de considérer les pourvoyeurs des capitales comme véritables chefs de district et de les soustraire à l'autorité des chefs de province. C'est à ce moment-là que le pouvoir royal pouvait seulement s'affirmer. Auparavant il était contrebalancé par le pouvoir presque absolu des chefs dans leurs provinces. Malheureusement, nos sources ne nous disent rien au sujet de cette évolution capitale, ni de l'époque à laquelle elle eut lieu. Nous savons seulement qu'elle existait avant RUJUGIRA, puisque ce roi a soustrait les marches frontières à ce système. Sous GAHINDIRO, elle devait déjà avoir une certaine ancienneté. C'est tout ce que nous pouvons dire.

La dernière évolution importante dans les structures du Rwanda eut lieu vers la fin du XIX^e siècle sous le roi RWAABUGIRI. Les auteurs ont souligné, avec beaucoup de détails, que ce roi se plaisait à destituer les chefs et à les tuer [22, pp. 152-195 ; 5, pp. 88-89 ; 13, pp. 278-279] (1). Cette politique de terreur accrut fortement le pouvoir du roi. Celui-ci élimina la grande majorité des chefs qui tenaient un poste que leurs ancêtres avaient occupé, et détruisit ainsi le principe même du droit à la succession héréditaire, qui était encore fortement ancré dans la plupart des grands lignages. Il nomma de nombreuses personnes de moindre extraction à des charges élevées et il

(1) A. KAGAME explique la cruauté du roi par l'influence qu'avait sur lui son armée sociale.

porta le nombre des districts organisés à vingt-et-un ; en même temps il fonda toute une nouvelle série de capitales. A sa mort, ayant écarté les favoris, détruit les partis existant à la Cour, humilié enfin les *abiru* par une série de mesures montrant le peu de cas qu'il faisait de certaines de leurs traditions, le roi du Rwanda était un véritable monarque absolu. Mais son successeur se laissa dominer par un favori qui parvint rapidement à le tuer et à introniser son frère, MUSINGA. MUSINGA régna aussi avec des favoris, comme KAYONDO, jusqu'à sa destitution. Mais le pouvoir des grandes familles, surtout celui des lignages royaux, était brisé ; la monarchie absolue se confirmait davantage. Un nouveau facteur, qui la favorisait fortement, était l'administration européenne, qui, après les hésitations des toutes premières années, soutenait presque sans restrictions le pouvoir royal.

Il nous reste encore à souligner deux traits assez constants dans cette évolution des institutions. C'est d'abord la lutte des factions à la Cour pour obtenir la faveur du roi. Depuis RUJUGIRA au moins et probablement dès le début de l'histoire du Rwanda, il y eut deux factions à la cour. L'une était représentée par le favori du roi, qui tentait de faire distribuer des fiefs et des richesses à ses partisans, l'autre était formée de lignages, qui tentaient de perdre le favori aux yeux du roi et de le faire remplacer par un des leurs. Cette lutte des factions était toujours favorable à la royauté parce qu'elle empêchait une coalition des vassaux contre le roi et qu'elle affaiblissait chaque parti, puisqu'elle le rendait de plus en plus dépendant de lui. L'autre trait est la fréquence des guerres de successions, malgré le fait qu'une des fonctions de l'*ubwiru* était précisément de légaliser la succession et de prévenir de tels conflits. Beaucoup de rois intronisèrent des co-régnants à la fin de leur vie, mais ne réussirent pas pour autant à prévenir ces guerres de succession. Celles-ci se produisirent à l'accession de RUGWE, MUKOBANYA, GAHIMA, NDAHIRO, MAZIMPAKA, RUJUGIRA, SEENTAABYO, GAHINDIRO et RUTARINDWA. Et, pourtant, MUKOBANYA, GAHIMA, SEENTAABYO et RUTARINDWA avaient été co-intronisés. Mais il est remarquable que ces guerres de successions, qui étaient des guerres entre factions à la Cour, n'ont amené de véritables catastrophes qu'à la mort de CYAAMATARE, quoique les crises

aient été très sévères sous RWAAGA, SEENTAABYO et RUTARINDWA. Ceci s'explique par le fait qu'au fur et à mesure de l'accroissement du prestige de l'autorité royale, l'idée qu'il fallait protéger la royauté avant tout, et empêcher le pays de se scinder, devenait un dogme. Les factions qui se disputaient la couronne trouvaient de moins en moins de partisans dans le peuple, chez les chefs moins importants, et probablement chez les *abiiru*, qui accordaient seulement leur appui à celui des princes qui, par une victoire sur ses opposants, montrait qu'il avait les meilleures chances de sortir vainqueur du conflit. Et bien souvent c'est ce support final qui a dû lui procurer la victoire. D'autre part, ces mêmes querelles de succession servaient à rehausser le prestige royal, enjeu des batailles, et renforçaient encore par l'anarchie qu'ils créaient temporairement, la valeur d'un pays uni dirigé par une monarchie unique. Paradoxalement, ces luttes ont donc contribué au renforcement du pouvoir royal exactement comme chaque évolution des institutions l'a fait à partir du XV^e ou XVI^e siècle.

CHAPITRE V

L'EXPANSION DU RWANDA

1. LE PROBLÈME.

Les sources représentent l'expansion du Rwanda comme une évolution constante et les auteurs soulignent tous cet aspect. D'après eux, les conquêtes des régions occidentales et septentrionales du Rwanda actuel furent entreprises au XVI^e siècle et achevées au XVII^e. Celles des régions orientales débutèrent seulement vers 1770 et furent achevées vers 1860. La conclusion logique de cette position est que le Rwanda devait exhiber en 1900 une structure administrative uniforme pour tout le pays et une assimilation totale de toutes les populations à la culture du Rwanda central, à l'exception possible du Gisaka. La situation en 1900 ne se conforme pas à l'image attendue d'une assimilation totale. Au sud et à l'est, le Bugesera, acquis vers 1795, était standardisé quant à l'administration, mais exhibait encore assez bien de traits culturels propres ; le Gisaka, acquis en 1860, ne jouissait pas encore d'une administration normalisée et ses habitants se sentaient toujours membres du Gisaka et pas encore citoyens du Rwanda ; le Ndorwa, enfin, qui aurait été acquis vers 1775, était fort différent culturellement du Rwanda central et l'administration y était toujours exercée par des commandements militaires. Il n'y avait eu là que très peu d'assimilation. Bien plus étrange encore est la situation des régions septentrionales et occidentales. Ici le langage est semblable à celui de la région centrale, mais la culture et les structures administratives diffèrent si fortement que les Kiga du Nord, par exemple, furent traités dans un ouvrage anthropologique comme un peuple séparé [6]. Toutes ces régions étaient mal incorporées, ou même pas du tout, dans le système administratif rwandais. De plus, chaque chefferie présentait des situations adminis-

tratives différentes. Cette situation donnerait à penser que ces régions furent d'occupation récente, et non ancienne comme les sources le prétendent. Un autre fait tend à confirmer ce nouveau point de vue. La population tutsi se concentre largement dans le Rwanda central, où elle est complètement mélangée aux populations hutu. A l'Ouest et au Nord, elle est beaucoup moins nombreuse et se groupe en quelques îlots disséminés. A l'Est, la distribution se rapproche beaucoup plus de celle du Rwanda central, à l'exception du Ndorwa occidental, qui se conforme au patron du Rwanda septentrional, et du Gisaka oriental, qui se conforme au patron Haya.

Aucun auteur ne relève cette incompatibilité entre la situation du pays en 1900 et les résultats qu'on aurait pu attendre d'après les données des sources officielles. Même M. MAQUET ne souligne pas que le Rwanda de 1900 qu'il décrit n'est que le Rwanda central, tandis que l'abbé KAGAME ne distingue que des régions frontalières assujetties à un commandement militaire unique, des régions centrales [12, pp. III et 116, note 69]. Au contraire, dans sa note, il dit explicitement que toutes les régions occidentales et septentrionales étaient administrées suivant le modèle courant dans le Rwanda central. Il n'en est rien, comme un examen de l'*Historique et chronologie du Ruanda* [28] le prouve. Cette distorsion entre les sources et la situation vers 1900 ne peut être niée, et ce problème mérite d'être abordé de front. Les sources mentent-elles sur toutes la ligne ? Peut-être pas. La langue rwanda comporte peu de dialectes locaux, malgré le grand nombre de personnes qui la parlent et le caractère montagneux du pays, ce qu'on peut attribuer raisonnablement à l'influence d'un système politique unique. Si les sources ne sont pas mensongères, il reste la possibilité qu'elles furent mal interprétées. Et ceci est certainement le cas. Ces documents restent vagues, quand ils parlent de l'expansion du Rwanda. Ils disent très souvent qu'un pays a été « vaincu », qu'une guerre « a été menée » et ainsi de suite. Ils ne différencient pas l'incident de frontière de la razzia de bétail organisée, la campagne militaire de courte durée ou la guerre menée pour annexer un pays. Ils ne distinguent guère entre « vaincre » dans une échauffourée, « vaincre » toutes les forces militaires d'un pays, remplacer les souverains d'un pays en l'annexant,

remplacer le cadre administratif supérieur ou inférieur par des Rwandais et, enfin, assimiler complètement le pays. Ces exemples montrent, dès lors, quelle variété d'interprétations peut être donnée à chaque source. Les auteurs et la tradition de Cour ont choisi chaque fois l'interprétation la plus extrême : mener la guerre, c'est conquérir, « vaincre » c'est annexer, incorporer et assimiler. La situation en 1900 nous montre que cette interprétation est complètement erronée.

Pour tenter de retrouver des interprétations moins outrancières, il faut examiner quelles peuvent avoir été les structures politiques originelles des différentes régions conquises et quelle a été l'évolution même des différents stades de cette conquête. Le processus est encore visible, parce que les solutions administratives différentes des diverses régions périphériques indiquent les phases successives dans l'assimilation progressive de ces régions à la structure centrale. Il semble, en outre, qu'on doive prendre ici deux points de départ différents. D'un côté, l'évolution à partir d'une situation originelle d'une région peuplée uniquement par des Hutu, et de l'autre, la situation originelle d'une région à population mixte, déjà organisée dans l'État par sa caste tutsi. Cette hypothèse se justifie parce que les premières régions occupées par le Rwanda du XV^e au XVI^e siècles furent celles du Rwanda central actuel. Elles étaient occupées par des États tutsi avant la conquête. A partir du XVI^e siècle on parle encore de conquêtes hutu jusqu'au XVII^e. Aux XVIII^e et XIX^e siècles, on cite la conquête d'une nouvelle série d'États tutsi. Les faits montrent que la première série de conquêtes fut assimilée complètement, que la seconde n'est jamais arrivé à ce stade et que la dernière, tout en étant de date récente, s'en approchait beaucoup plus. On peut donc postuler l'axiome que des États tutsi s'assimilent plus rapidement que des groupes hutu. Cette différence entre les deux processus, une fois admise, on doit aussi admettre qu'il y eut des successions de phases évolutives différentes dans les deux cas. Ce sont les deux types de séries évolutives que nous discutons dans les sections suivantes avant de décrire ce que fut probablement l'expansion du Rwanda.

2. SCHÉMA D'ASSIMILATION DES POPULATIONS HUTU.

Les populations hutu vivant au Rwanda semblent avoir été organisées de très longue date, soit en petits États appelés toparchies par le Chanoine DE LACGER, soit en lignages souverains [4, pp. 66-81], occupant chacun un territoire propre. Les États hutu étaient situés surtout dans les régions hautes, peu accessibles, de la dorsale Congo-Nil et sur les montagnes du Rukiga lorsqu'on les y découvrit en 1900. Mais c'est là une situation de refuge. Ces États s'étendirent dans d'autres régions, le Marangara par exemple [15, I, nos 33-34 ; 22, pp. 290-294 et 338-345]. La tradition populaire dit qu'ils furent fondés de la façon suivante. Un homme vient avec ses fils dans une région de forêts et défriche celle-ci. Il établit ainsi un droit de propriété sur les terres défrichées. Son lignage se multiplie et reconnaît ses héritiers comme chef [15, I, nos 22-34 ; 28, I, pp. 125-127]. D'autres immigrants viennent résider dans ce territoire et acceptent le chef du premier lignage comme leur souverain. Cette explication est trop simpliste. Ces États ne sont pas fondés sur le lignage et comprennent généralement plus d'un lignage. De plus, on peut penser qu'il existe probablement des États de ce genre depuis des siècles et que la formation d'un nouvel État aurait été stimulée par l'existence de cette structure politique dans les régions voisines. Un cas typique de ce genre est le Bukunzi, fondé par KIJA, un personnage originaire du Bushi, vers 1775. Quant à l'origine du premier de ces États, nous ne pouvons que supposer, avec le chanoine DE LACGER [4, pp. 75-76], qu'elle fut, soit une confédération de clans, soit un organe d'arbitrage entre les lignages souverains.

Ces petites principautés étaient gouvernées par un chef, *umuhinza* ou *umwaami*, qui était un « roi divin ». Il était responsable de la fertilité du pays qu'il revivait chaque année en conduisant des rites de prémices. Il possédait les pouvoirs surnaturels nécessaires pour provoquer la pluie, pour écarter des calamités naturelles, comme des invasions de sauterelles, et parfois pour maudire et arrêter la fertilité d'une partie de son royaume. A leur mort, ces *abahinza* étaient enterrés avec des

cérémonies particulières par des spécialistes *abiiru* ⁽¹⁾. Leur insigne du pouvoir était un tambour dynastique et ils portaient un nom royal à côté de leur nom propre. Tous ces rites et d'autres semblent avoir été repris dans l'*ubwiru* du Rwanda ⁽²⁾.

Le roi hutu gouvernait sur un territoire exigu, n'excédant pas l'étendue d'une chefferie moderne. Il ne semble pas qu'il ait délégué ses pouvoirs à des sous-chefs nommés par lui. Il est plus probable que ce furent les chefs de lignages qui constituaient l'échelon intermédiaire entre le roi et ses sujets. Le roi avait droit de vie et de mort et tranchait les différents judiciaires. On lui remettait un tribut annuel en vivres et en objets qu'il redistribuait à ses courtisans. Son pouvoir réel semble cependant avoir été assez limité par celui des différents lignages qui exerçaient notamment le pouvoir de *vendetta* entre eux. En l'absence de données directes, nous pouvons comparer la situation de l'*umuhinza* avec celle du roi du Rwanda, qui, après des siècles de pouvoir de plus en plus absolu, ne peut défendre l'exercice de la *vendetta* que dans certains cas et doit condamner ceux qui violent cette défense d'une façon extrêmement rigoureuse, afin de la faire respecter [12, p. 113, note 85]. Le pouvoir des *abahinza* dut donc être plus celui d'un droit d'arbitrage entre clans, qu'un pouvoir central fermement établi.

A côté de ces toparchies, les régions occidentales et septentrionales du Rwanda actuel étaient peuplées de lignages hutu autonomes dont le chef pouvait prendre également le nom d'*umuhinza* [15, II, nos 27-28] ce qui a parfois conduit certains observateurs à confondre les deux structures. Les lignages autonomes habitaient un territoire souverain propre, généralement limité à une ou deux collines. Ils menaient la *vendetta* contre des lignages voisins ⁽³⁾ et concluaient des alliances avec des lignages amis. Ils ne possédaient donc pas d'organisation politique dépassant le cadre de l'unité sociale qu'est le lignage.

Les différentes phases de la conquête de ces régions par

⁽¹⁾ Ils sont enterrés dans une peau de taureau tout comme les rois tutsi de cette zone [28, p. 127]. Cet indice, et d'autres, donnent à penser que les Hutu élevaient du gros bétail en nombre restreint avant les infiltrations tutsi.

⁽²⁾ L. DE LAGGER [4, pp. 80-81] partage cet avis, qui est d'ailleurs exprimé dans les récits de l'*ubwiru* concernant GIHANGA.

⁽³⁾ R. PAGES [22, pp. 645-650] en donne des cas. Voir aussi [28, pp. 138-168].

le Rwanda semblent avoir été les suivantes. Dans une première phase, des pasteurs tutsi nomades vinrent occuper des régions propices à l'élevage entre différents groupements hutu. C'est ainsi qu'au Mutara, les pasteurs s'infiltrèrent dans les plaines peu fertiles et que les Hutu se confinèrent à la montagne aux sols plus riches. Au sujet de la coexistence des deux groupes, on note :

« L'association politique des deux races ne paraît pas avoir été réalisée comme au Ruanda. Les bahutu étaient commandés par leurs chefs de clan, qui rassemblaient le tribut collectif destiné au Mwami. Les batutsi menaient la vie pastorale nomade qui est encore la leur. La famille et le clan demeuraient la base de l'organisation politique et sociale. En cas d'appel sous les armes, les levées se faisaient par famille. De même il eut été mal vu de solliciter du bétail en dehors de la famille » [28, p. 181].

Dans cette région, la seule relation entre Hutu et Tutsi est d'ordre commercial, l'échange de produits vivriers contre des produits d'élevage. Même l'*ubuhake* n'y est pas répandu. Un phénomène analogue se retrouve au Bigogwe (Rwanheri), où un groupe de pasteurs occupa les pâturages peu fertiles au sommet de la crête Congo-Nil et y mène une vie semi-nomade au milieu des clans hutu. Ici, comme au Mutara, les deux groupes vivent côte à côte sans avoir beaucoup de relations entre eux [28, pp. 123-128]. D'autres cas se retrouvent encore au Nyantango, au Bwishaza, au Bufumbira et au Gishari. Dans le stade suivant, ces régions furent razzées, d'abord sporadiquement, puis plus fréquemment par des guerriers du Rwanda. Comme l'organisation militaire des clans hutu et des *abahinza* était peu développée, ces incursions furent souvent fructueuses.

Une phase suivante est la colonisation. Là où il n'y avait pas eu d'infiltration de pasteurs du type décrit, le roi du Rwanda décidait, à la suite d'une série de razzias lucratives, d'établir son autorité sur la région et y envoyait une compagnie de son armée pour la coloniser. Ceci eut lieu au Bwishaza, au Rusenyi, au Biru et dans l'Impara [28, pp. 96-97 et 112]. Ou, d'une façon moins systématique, des groupes tutsi s'installaient le long des voies de communication, là où les pâturages étaient bons, notamment dans la vallée de la Nyabarongo et de la Mukungwa,

ainsi que sur la route qui mène de la Nyabarongo au lac Kivu. Un cas typique est celui du Budaha sous le règne de RUJUGIRA [28, p. 114].

Presque immédiatement après le stade précédent ou, dans le cas de régions à infiltration tutsi, sans même passer par ce stade, le roi décidait alors de nommer un gouverneur parmi ses parents ou favoris. Celui-ci devait lever l'impôt royal et le transmettre à la capitale. C'est ainsi que les Tutsi du Bigogwe furent placés par RWOOGERA sous le commandement d'un de ses favoris, un étranger au groupe [28, p. 123] et ceux du Bwishaza sous le frère de GAHINDIRO [28, p. 112]. Au Kinyaga, ce furent les chefs d'armée qui en devinrent gouverneurs. Dans d'autres cas, ce furent des chefs hutu locaux qui furent nommés. Ce sont les gouverneurs du Bugoyi sous RUJUGIRA [28, p. 122] et celui du Buberuka sous RWAABUGIRI [28, p. 155]. Dans un cas, RWAABUGIRI nomma un Tutsi appartenant au groupe infiltré [28, p. 122] (1).

Partout où des Tutsi étaient installés, ce premier lien avec le Rwanda se réalisa sans trop de difficultés. Mais dans les régions gouvernées par un *umuhinza* ou dans les zones où il n'y avait pas eu d'immigration tutsi, les difficultés étaient beaucoup plus grandes. A partir de GAHINDIRO, les rois du Rwanda y nommèrent des gouverneurs qui ne parvenaient pas à se faire remettre le tribut royal. Ceux-ci ou leur représentant devaient alors faire appel au roi pour soumettre les populations. On brisait la résistance hutu et pendant quelques années ceux-ci payaient le tribut, après quoi ils refusaient de nouveau de s'en acquitter. C'est l'histoire du Bushiru, du Kingogo, de tout le territoire de Ruhengeri, à l'exception du Bigogwe et du Buberuka oriental, qui avait un chef hutu local [28, pp. 128-133]. Au Busiga, RWAABUGIRI réussit à déposer l'*umuhinza* local et à le remplacer par un Tutsi, mais cette opération s'accompagna d'une colonisation immédiate [28, p. 175]. Les autres régions du territoire actuel de Biumba dépendaient du Ndorwa et ne doivent donc pas être considérées ici.

L'importance d'une infiltration ou d'une colonisation tutsi est encore plus évidente quand on voit que RWOOGERA et RWA-

(1) Où le cas du Nyantango est cité.

ABUGIRI réussirent à faire payer l'impôt par des groupes tutsi infiltrés, tandis que les Hutu voisins et soumis au même chef, s'y refusaient. C'est par exemple le chef BUKI, nommé par RWOOGERA au Bufumbira, où les Hima payaient tribut mais où les Hutu refusaient de le faire [28, p. 153], ou encore celui du Kibari où une famille tutsi immigrée se soumit à l'autorité du chef que tous leurs voisins hutu rejetaient [28, p. 157].

Le stade suivant était alors celui de l'assimilation. Les habitants de la région devaient s'acquitter de toutes les obligations prévues dans toutes les provinces, des fiefs furent distribués et une administration standardisée fut introduite. Le début de cette phase est caractérisée par la fondation de capitales, qui doivent être les centres de nouveaux districts. RWAABUGIRI fut le premier à en construire systématiquement dans cette zone. Mais la normalisation administrative, ne fut atteinte que sous l'époque coloniale européenne, vers 1925-1930. L'assimilation psychologique n'eut jamais lieu, comme en témoignent de nombreux soulèvements, culminant dans celui de 1959.

Des exemples donnés on peut conclure que certaines régions furent incorporées sans qu'il y ait eu infiltration ou colonisation. Ces deux phases peuvent donc être absentes du schéma général de l'évolution de la conquête.

3. LA CONQUÊTE DES ÉTATS TUTSI.

Lors de la naissance du Rwanda originel, la partie orientale et centrale du pays actuel était occupée par des États tutsi dont la structure était similaire à celle qui fut décrite dans le chapitre précédent. A l'Est se trouvaient les royaumes du Mubari, du Ndorwa, du Gisaka, et du Bugesera. Au centre, celui des Abatsoobe, le Nduga, le Burwi, occupé par des abarenge, le Bufundu, le Busanza, et le Bungwe, tous trois dirigés par les abenengwe. Dans tous ces États, les relations entre Tutsi et Hutu avaient probablement débuté par une infiltration tutsi analogue à celle du Mutara ou du Bigogwe. Par la suite, de petits lignages tutsi auraient commencé à prêter du bétail à leurs voisins hutu sous le système de l'*ubuhake* et auraient mis sur pied de petites chefferies comprenant deux ou trois collines. Ces petites chefferies se seraient amalgamées en chefferies plus grandes et fina-

lement en états. Cette évolution a dû prendre un siècle ou deux, au moins. Le fait de trouver des États comme le Mubari, le Gisaka ou le Nduga au XV^e et au XVI^e siècles, montrerait donc que l'infiltration tutsi y remonte au moins aux XIII^e et XIV^e siècles. En effet, seule la longue durée de ces développements peut expliquer le non-raidissement des majorités hutu devant la formation où ils devenaient les serfs des Tutsi.

La culture de ces États était fort similaire à celle du Rwanda primitif et il n'y avait pas de problème d'assimilation de caste à caste en plus de l'assimilation politique. C'est ce qui explique pourquoi celle-ci fut plus rapide. Les différentes phases en peuvent être présentées comme suit.

Tout d'abord le Rwanda mène des razzias frontalières dans le pays voisin et celui-ci en fait autant au Rwanda. Les deux pays ont environ la même force militaire et les échauffourées ne durent pas plus d'une journée ou deux. C'est la situation du Rwanda et du Burundi depuis 1850 environ.

Ensuite, les guerriers rwandais vont razzier en profondeur dans le pays ennemi. Les expéditions durent plusieurs semaines et mènent à des combats en règle. Les armées qui s'opposent totalisent environ mille à deux mille guerriers au XIX^e siècle (1). Si une première expédition de ce genre réussit, elle démontre que l'ennemi n'a plus la même force militaire que le Rwanda et est suivie en conséquence d'autres expéditions analogues. Parfois le pays ennemi parvient cependant à bloquer de pareilles incursions comme le Rwanda le fit, quand il fut attaqué par le Burundi au XVIII^e et XIX^e siècles. La série d'incursions devient un harcèlement qui peut durer longtemps. Des expéditions de ce genre furent entreprises au Gisaka par RUJUGIRA et se poursuivirent jusqu'au règne de RWOGERA.

Dans une phase suivante, ces razzias répétées amènent à une bataille décisive où le monarque du pays ennemi est tué et son tambour pris, si on ne l'a pas fait disparaître à temps. Le pays est alors incorporé et le roi rwandais y nomme un commandant d'armée. Notons que l'incorporation n'a pas lieu dans chaque cas où un roi se fait tuer sur le champ de bataille.

(1) D'après un calcul basé sur des données fournies par le chef NDUWUMWE, au sujet d'une armée rundi qui s'opposa à celle de RWAABUGIRI.

Ainsi MUTAAGA du Burundi fut tué au Buyenzi par l'armée de RUJUGIRA, mais celui-ci ne put annexer le Burundi. Cette mort se produisit lors d'une guerre de frontières. Au Gisaka les différents chefs durent s'enfuir ou furent tués vers 1860 et là l'incorporation suivit immédiatement. RWOGERA nomma un frère, un fils et un neveu à la tête de chacune des trois provinces. Mais ici cette phase avait été précédée par un siècle de pénétration militaire.

La phase finale est l'assimilation. Il reste à remplacer le cadre dirigeant du pays par un cadre rwandais et à amener les habitants à ne plus se considérer comme membres du pays conquis, mais comme citoyens du Rwanda. Dans le cas du Gisaka, l'assimilation administrative fut achevée par RWAABUGIRI, qui y construisit des capitales et y remania le cadre. Mais il ne réussit pas à se concilier l'esprit des habitants. Menés par un descendant de l'ancienne dynastie, ceux-ci se révoltèrent sous MUSINGA en 1900. Ce dernier ne put la maîtriser qu'avec l'aide militaire des Allemands [28, pp. 38-47]. Encore en 1960, d'ailleurs, les gens du Gisaka ne se considéraient pas comme rwandais, quoiqu'ils eussent accepté à cette date le fait de leur appartenance politique au Rwanda et que l'on puisse considérer que le processus d'assimilation touchait à sa fin.

L'exemple du Gisaka montre que cette dernière étape était la plus difficile. Celui du Ndorwa le confirme. Annexé par NDABARASA, le Ndorwa ne cessa de se révolter jusqu'au règne de RWAABUGIRI. Le cadre ne fut pas remplacé ou le fut avec beaucoup de difficultés. En 1917 encore, des échauffourées sévères opposaient les abatsoobe, nommés par le roi, aux abashambo de l'ancien cadre administratif. Mais à cette époque les populations non-hima avaient accepté leur incorporation dans le royaume. Quant aux Hima nomades, leur langue est différente, leur genre de vie l'est également et ils vivent près d'une frontière qu'ils traversent facilement. Ils sont donc loin d'être assimilés.

4. L'EXPANSION DU RWANDA.

Tenant compte des schémas d'évolution que nous venons de décrire, nous pouvons tenter de retracer ce que fut réellement

l'expansion du Rwanda en réinterprétant les sources officielles et en tenant compte des sources locales (1). Nous pouvons diviser cette expansion en trois périodes. De BWIMBA à NDAHIRO, la plus grande partie du Rwanda central est acquise. De NDOORI à MAZIMPAKA, le reste du Rwanda central est incorporé et l'influence du royaume commence à s'exercer à l'ouest. Tandis que dans la dernière période, de RUJUGIRA à MUSINGA, le Rwanda acquiert les États de l'est et s'étend sur les régions septentrionales et occidentales.

a) *La formation du Rwanda central.*

Au début du XVI^e siècle, le Rwanda était un petit État dépendant du Bugesera et voisin du Gisaka et du Ndorwa, à l'est. Vers l'ouest, il touchait à un petit État probablement tutsi, celui des Aboongera. Ce Rwanda vivait en état d'hostilité avec le Gisaka et des razzias s'effectuaient de part et d'autre sous BWIMBA et RUGWE. Il y en eut probablement aussi avec les Aboongera, quoique les sources ne les relatent pas. MUKOBANYA réussit à chasser le souverain aboongera et occupe son pays. Il mène alors une razzia contre le territoire des Abatsoobe, au Bumbogo et au Rukoma. L'occasion de cette razzia fut le décès du chef RUMEZA qui gouvernait au moins une partie de cette région. Mais la résistance s'organisa sous MURINDA, un umugobe, qui bat MUKOBANYA. Cependant, dans une seconde bataille, ce dernier défit et tua MURINDA. Il se rallie les Abatsoobe en leur accordant une place prépondérante dans son royaume en tant qu'*abiiru*. Entretemps, au Buriza, le roi aboongera, revenu de l'exil, organise une révolte, mais se fait battre et tuer par MUTABAAZI. L'incorporation de ces régions ne peut néanmoins se faire immédiatement, car les Nyoro envahissent le pays, battent différents détachements rwandais et ne se retirent sur leurs bases au Ndorwa et au Nkore qu'après une défaite *in extremis* que leur infligent MUKOBANYA et MUTABAAZI. Après leur départ, MUKOBANYA mène une razzia isolée qui l'amène par le Marangara jusqu'à la haute Nyabarongo. Après sa mort,

(1) Les sources se retrouvent dans A. KAGAME [15] jusqu'à Ndoori et ensuite [14] et [28]. En ce qui concerne le Gisaka, aussi A. d'ARIANOFF [3, pp. 48-121] et pour le Bugoyi, R. PAGES [22, pp. 597-611 et 634-700].

MUTABAAZI avec ses alliés du Bugesera en conduit une autre vers la plaine de Ruhengeri. Sous son règne, des razzias nombreuses opposent les Rwandais aux Ababaanda du Nduga. On dit que MUTABAAZI tua le roi NKUBA des Ababaanda, mais il ne parvint pas à incorporer son royaume. Car MASHIRA, successeur de NKUBA, rétablit la situation. Sur ces entrefaites, les Nyoro reviennent en force et attaquent le Rwanda, le Bugesera et le Nduga qu'ils occupent. MUTABAAZI s'enfuit avec quelques fidèles ⁽¹⁾ au Bushi et ne revient que le jour où les Nyoro évacuent le pays, après la mort de leur roi CWA ⁽²⁾. Il remonte au Nduga, tue MASHIRA et s'installe dans ce pays. Du Rwanda primitif il ne retrouve que des parties du Bumbogo, du Buriza et du Rukoma, car le Buganza et le Bwana Cyambwe ont été occupés par le Gisaka, pendant son absence. Il est curieux de voir MUTABAAZI perdre tout son royaume sauf les provinces qu'il avait acquises lui-même du temps de MUKOBANYA et qu'il en gagne un autre. Or il ne devait être, à cette époque, qu'un réfugié sans puissance militaire. Cela nous donne à penser que les sources nous cachent quelque chose, mais quoi ? En fait, l'effet de ces événements est exactement celui que l'on aurait attendu si MIBAMBWE avait été roi du Nduga et non roi du Rwanda originel. D'ailleurs, à partir de son règne jusqu'à celui de RWOGERA, tous les rois vivront principalement au Nduga.

GAHIMA est le premier roi qui s'attaqua à des régions non tutsi. On dit qu'il annexa tout le pays situé à l'est de la dorsale Congo-Nil et le Bwishaza avec le Rusenyi, ce qui est exagéré. Il fonde cependant la capitale de Nzaratsi sur la Nyabarongo au départ de la route qui traverse la dorsale et atteint le lac Kivu au Bwishaza. En fait, il est clair que GAHIMA se contente de razzier les régions situées le long de cette route et il est probable qu'il rencontre une certaine résistance le long du lac. En effet une partie de ce territoire appartient alors aux Havu qui, peut-être sous la pression de GAHIMA, s'étendent vers

(1) A. KAGAME [14, p. 25] dit que tout le peuple émigra avec lui. On a l'impression qu'il s'enfuit comme réfugié politique, avec quelques fidèles seulement.

(2) La tradition attribue quelques victoires limitées à *Mutabaazi* lors du retrait des Nyoro, ce qui est probablement plus un ornement du récit qu'une relation véridique des événements.

l'ouest eux aussi. Ils occupent l'île Ijwi et commencent à passer sur la rive ouest du lac [20, pp. 126-127]. A l'est, GAHIMA pousse une razzia jusqu'à l'extrémité orientale du lac Mohasi au Mubari. Au sud, il mène quelques expéditions infructueuses contre les Bungwe. Enfin, au nord, on lui attribue la fondation d'un culte pour le tambour dynastique Rwooga au Buhanga de Ruhengeri [15, V, nos 32-33]. Ceci semble bien improbable. Peut-être y-a-t-il confusion avec son homonyme Yuhi MAZIMPAKA ?

A la mort de GAHIMA, CYAAMATARE doit se battre contre son demi-frère JURU qu'il tue. Mais BAMARA, un autre frère, continue la lutte et s'allie aux Havu et leur roi NSIBURA et au souverain du Bugara, NZIRA. NDAHIRO est tué par les Havu et les gens de NZIRA, NSIBURA occupe tout le Rwanda jusqu'à la basse Nyabarongo ne laissant à BYINSHI, qui a succédé à BAMARA comme chef du parti de JURU, que le Bumbogo et le Buriza. Ensuite NSUBIRA fait campagne contre le Bugesera, puis il rentre au Buhavu qu'il crée entre le Bushi et le pays hunde sur la rive occidentale du lac [20, pp. 126-127]. Sa guerre au Rwanda semble avoir été uniquement une opération destinée à protéger les terres havu du Rusenyi et du Bwishaza.

Avec la mort de CYAAMATARE se termine un premier chapitre de l'histoire rwanda. Vers l'avènement de CYAAMATARE, le pays s'étend sur la moitié du Bumbogo, le Buriza, le Rukoma et le Nduga y compris le Mayaga. Dans sa zone d'influence, ou dans la zone où les Rwandais mènent des *raids*, se trouvent le Bugara, le Nyantango, le Bwishaza, le Rusenyi, le Bunyambiriri, et les états des Abanengwe. Mais partout les États existants s'opposent avec succès à la pénétration rwanda, ce qui amène finalement le décès de CYAAMATARE et la réduction du Rwanda à ses provinces d'outre Nyabarongo.

b) *La consolidation du Rwanda central.*

A ce moment apparaît NDOORI, un étranger du Karagwe, qui rallie des partisans au Ndorwa à Gatsibo et qui réussit après de longues luttes, à prendre les terres de BYINSHI, à tuer NZIRA au Bugara et à se réinstaller au Nduga. Au sud, il attaque le Burwi et l'incorpore, mais il ne parvient pas à prendre les états abanengwe. A l'ouest, il razzie le Bunyambiriri, le Rusenyi, le Bwishaza et probablement le Budaha et le Nyantango. Ce

fut certainement un homme de guerre remarquable, puisqu'il a été idéalisé comme tel par le peuple. On dit qu'il tua plus d'une dizaine d'*abahinza* et des récits locaux dans toutes les parties du pays lui attribuent toute sorte de hauts faits qui se ramènent à des récits étiologiques ou qui lui sont attribués parce qu'il est le prototype du guerrier ⁽¹⁾. On peut cependant croire qu'il attaqua l'île Ijwi, comme la tradition le relate et qu'il y défit les Havu. Car c'est vers cette époque que ceux-ci ont évacué le Bwishaza et le Rusenyi. A la fin de sa vie, RUGANZU avait reconstitué le Rwanda de CYAAMATARE.

SEEMUGESHI, son successeur, annexe le Bungwe et les autres états des Abanengwe et NYAMUHESHERA réussit à reprendre le Bwanacyambwe au Gisaka. La tradition raconte que le Gisaka était en lutte avec le Ndorwa et que NYAMUHESHERA intervint aux côtés du Gisaka, mais demanda le retour du Bwanacyambwe comme récompense. Une interprétation de ces données mène à penser qu'il l'occupa simplement pendant cette guerre. De plus Nyamuheshera conduisit des razzias au nord jusqu'au lac Edouard. A l'ouest, il fit tuer un *umuhinza* du Rusenyi [11, p. 41 et p. 41, n° 39] et se serait attaqué également à Ijwi, au Bukunzi, au Kinyaga et à tous les territoires situés à l'est de la Ruzizi, régions que NDOORI aurait lui aussi razziiées. En fait, on peut penser que les razzias attribuées à NDOORI ont été réellement effectuées par NYAMUHESHERA. C'est lui qui envoya la formation des Abazinya au Rusenyi pour coloniser le pays et qui semble donc avoir inauguré cette méthode d'annexion. A sa mort il avait reconstitué le Rwanda central, pris pied vers l'est au Rusenyi et étendu la zone d'influence du Rwanda au Kinyaga, et partiellement dans le Ndorwa occidental. Pendant les deux règnes suivants, ceux de GISANURA et de MAZIMPAKA, la situation n'allait plus changer et l'expansion était arrêtée. En outre, ces deux rois eurent à soutenir des invasions rundi qui prirent de l'ampleur sous MAZIMPAKA. NTARE I du Burundi occupa sous son règne tous les anciens territoires des Abanengwe, qui semblent d'ailleurs avoir été peuplés par des familles rundi.

(1) R. PAGES [22, pp. 228-345] souligne bien cet aspect.

c) *La grande expansion.*

Dès son avènement, RUJUGIRA eut à faire face à une attaque concertée du Burundi, du Gisaka et du Ndorwa. Il battit et tua MUTAAGA du Burundi et reprit une grande partie du Bungwe perdu du temps de son père. Il envoya ses fils en expéditions militaires au Ndorwa et au Gisaka. Ces deux pays furent dévastés. Le Buyaga et le Mutara, qui faisaient partie du Ndorwa, furent administrés par les chefs des armées de RUJUGIRA, à partir de cette époque jusqu'aux règnes de RWOGERA et de RWAA-BUGIRI, qui tentèrent de normaliser la situation en introduisant une administration plus complexe. Avec ces campagnes, qui montraient la faiblesse étonnante des deux États, débutait l'expansion orientale du Rwanda. Mais avec RUJUGIRA — et la littérature ne le relève pas —, commence également une expansion à l'occident. Au Bugoyi, un chef hutu avait repoussé une peuplade étrangère, vraisemblablement hunde, et s'était installé dans les plaines fertiles de la province. Il y avait déjà un groupe de Tutsi, qui s'y était infiltré probablement sous le règne de MAZIMPAKA, mais l'influence tutsi fut suffisamment forte pour que le chef hutu, MACUMU, demandât à RUJUGIRA d'être son représentant. Ceci ne diminua en rien l'indépendance réelle des clans hutu du Bugoyi. Mais c'est un indice du prestige dont jouissait le royaume du Rwanda et un signe de la volonté de ses rois d'entreprendre le contrôle de nouvelles régions à l'occident. Au Budaha et au Bukonya, les premiers colons tutsi se répandirent dans la vallée de la Nyabarongo et de la Mukungwa. Le Budaha fut dès lors donné comme chefferie au mari de la fille de RUJUGIRA et au Bukonya, RUSHUUBI, chef des immigrants abatsoobe fut installé comme chef. Mais les Hutu ne voulaient pas payer le tribut et deux campagnes militaires furent nécessaires pour les y contraindre. D'autres colons tutsi suivirent l'armée et s'installèrent également au Bukonya qui, dès lors, s'organisa petit à petit sur le modèle administratif du Rwanda central. Au Buhoma et au Rwankeri, le roi nomma comme chef son favori BUSKYETE, mais celui-ci ne sut pas s'y maintenir. Les deux régions ne payèrent l'impôt royal que de façon très intermittente et les représentants de BUSKYETE se replièrent dans la vallée de la Mukungwa d'où, de temps en temps, ils allèrent razzier ces provinces quand ils se sentaient assez forts.

NDABARASA poursuivit la politique de son père. A l'est, il réussit à tuer le roi du Mubari et incorpora son pays. Au Ndorwa, il établit une capitale et y demeura pendant le restant de ses jours pour organiser l'annexion de ce royaume. De cette base de départ il alla razzier les troupeaux des Hima et poussa jusqu'au lac Albert. Mais il ne réussit pas à pacifier le Ndorwa. Au Gisaka, le roi KIMENYI GETURA razzia le Buganza du Rwanda et une contre-expédition fut montée par NDABARASA, mais n'obtint pas de résultat. A l'ouest, NDABARASA envoya deux armées, les Biru et les Impara, occuper le Kinyaga. Ils y fondèrent les provinces de ce nom. Dès lors, le Rwanda touchait à la Ruzizi. Les deux armées restèrent en contact avec le gouvernement central et le Kinyaga attira pas mal d'émigrants par la suite. Mais l'éloignement du centre du pays se faisait sentir et les Tutsi de ces régions jouirent rapidement d'une certaine autonomie, par rapport au Rwanda central, qu'ils gardèrent jusqu'au règne de RWAABUGIRI.

SEENTABYO ne régna que cinq ans. Mais il profita de l'incorporation du Bugesera méridional par NTARE II du Burundi, pour s'accaparer de la partie septentrionale du pays. Peu peuplé, le Bugesera Nord fut rapidement assimilé quoiqu'on n'y retrouve pas encore cet enchevêtrement de fiefs si typique au Rwanda central. SEENTABYO mena également campagne contre le Gisaka, qui subit une lourde défaite militaire. Mais sous son règne le Ndorwa se rebella et ne put être soumis.

Ceci cependant fut fait avec succès par GAHINDIRO. Mais, militairement, GAHINDIRO essuya des défaites lors d'une invasion rundi dans le territoire d'Astrida actuel et il semble qu'il ne sut pas résister à des incursions venant du Karagwe à l'est ⁽¹⁾. A l'ouest, il poursuivit cependant la pénétration. Il nomma des chefs pour le Kingogo, toute la plaine du Murera et le Bufumbira, et ceux-ci réussirent à faire payer le tribut par les populations. Il razzia également le Buhunde, sans grand résultat, et aurait aussi mené campagne contre le Bushi. Au Rusenyi, il nomma un nouveau chef qui reprit en mains les Abazimya, ceux-ci étant devenus par trop indépendants du pouvoir central.

(1) FORD, J. et HALL, R. [7, pp. 8-9] soulignent cette guerre entre NDAGARA du Karagwe et GAHINDIRO du Ruanda. Les sources rwandaises n'en parlent pas.

Il Son fils RWOOGERA conquiert finalement le Gisaka mais mourut avant de pouvoir vraiment l'organiser. Il mena campagne au Ndorwa révolté sans grand succès. Au Mueera, il dut engager une expédition punitive contre les habitants qui ne voulaient pas payer le tribut. Il nomma des chefs au Bigogwe et dans le Buberuka oriental qui n'en avaient pas eu jusque là.

RWAABUGIRI fut le dernier souverain de cette période d'expansion. Il s'attaqua au Buhunde, à Ijwi et au Bushi dont il tenta l'incorporation administrative. Il renforça ou établit le contrôle royal au Bugoyi, au Bwishaza, au Kingogo, au Murera, au Buberuka occidental, au Busigi, au Nyantango où les pasteurs tutsi n'avaient jamais été soumis. Au Kinyaga, son action réformatrice fut ressentie si fortement que des groupes de Tutsi traversèrent la Ruzizi et allèrent s'installer à l'Itombwe. À l'est, le roi mena une guerre contre le Nkore et une autre contre le Ndorwa en révolte. Il fit tuer le roi du Bushuubi. Seules, ses campagnes contre le Burundi furent des échecs. RWAABUGIRI procédait partout, dans les territoires conquis, à l'établissement de capitales et à l'organisation de districts. Dans les territoires déjà rwandais, il brisa la succession héréditaire et tenta de réduire par tous les moyens l'autonomie des chefs locaux par rapport au pouvoir central. Son œuvre au Bushi et à Ijwi ne réussit pas. À l'intérieur du pays ses efforts eurent quelques résultats. Il réussit à contrôler plus ou moins efficacement toutes les régions de l'ouest à l'exception du Bukunzi, du Busozo, du Bushiru et de la plus grande partie du Kibari, qui restèrent soustraits à toute administration rwandaise jusqu'à l'époque coloniale.

À la mort de RWAABUGIRI, le royaume avait étendu sa sphère d'action à la rive ouest du lac Kivu, au Nkore et au Bushuubi. À l'intérieur des frontières, les efforts même de ce roi n'eurent pas le résultat d'uniformiser le système administratif dans les régions occidentales. Une administration régulière n'y fut introduite que par le régime colonial. En 1900, on pouvait dire que le Rwanda comportait un noyau, le Rwanda central, une extension orientale, le Gisaka, et une zone de « contrôle » qui comprenait toute la région occidentale. Assigner des frontières au pays, en 1900, est impossible. À partir du point razié occa-

sionnellement au Buhunde jusqu'à la capitale au cœur du pays, toutes les situations se rencontrent et s'enchevêtrent. Par exemple, au début du règne de MUSINGA, le Nyantango, proche de la résidence du Rwanda, était pratiquement autonome et ne payait aucun tribut. Le Bwishaza et surtout le Rusenyi, plus éloignés, acheminaient à travers le Nyantango de longues caravanes de porteurs qui amenaient leur tribut à la capitale.

Cette esquisse de l'expansion du Rwanda correspond bien avec les réalités culturelles et ethniques observées actuellement. En effet le pourcentage de Tutsi, en dehors du Rwanda central, est le plus élevé au Bwishaza, colonisé au XVII^e siècle. Une organisation plus semblable à celle du centre se trouve au Bukonya et au Kinyaga, deux régions acquises et colonisées au XVIII^e siècle. Quant à toutes les autres, elles sont si typiquement non assimilées parce que, d'une part, au XIX^e siècle GAHINDIRO et ses successeurs ne colonisèrent plus activement et que, d'autre part, une assimilation n'aurait pu s'opérer en un laps de temps trop court.

Notre description diffère essentiellement de l'histoire classique en deux points. Tout d'abord les conquêtes hutu, datées des XVI^e-XVII^e siècles et attribuées en grande partie à NDOORI, sont en fait contemporaines de la grande expansion du Rwanda vers l'est aux XVIII^e et XIX^e siècles. Ensuite, le Rwanda ne fit pas une série de conquêtes et d'expansions continues. A la fin de la première période, le pays est petit. Il ne comprend que le Nduga et une zone d'action vers le Bwishaza-Rusenyi. Il ne comprend pas, comme les auteurs le donnent à penser, la moitié de sa superficie actuelle. La seconde période n'est pas une période de nouvelles conquêtes importantes. NDOORI ne fait que reprendre ce que son prédécesseur avait perdu et ses successeurs arrondirent ce noyau du Rwanda et sa zone d'action au Rusenyi. Après cela, deux règnes sans expansion. Puis, l'explosion expansive sous RUJUGIRA qui repousse trois royaumes à la fois. De RUJUGIRA à RWAABUGIRI, l'expansion se poursuit, avec, cependant, une période défensive sous GAHINDIRO.

L'expansion se poursuit à partir d'un noyau central, comme de châteaux voisins et devient adaptée plus ou moins à la forme de leur configuration aux populations de cette région. Il en résulte alors des structures administratives légèrement diffé-

CONCLUSIONS.

Dans les deux chapitres précédents, l'évolution de la structure interne du pays et celle de son expansion territoriale ont été décrites. Toutes les deux sont marquées par un caractère commun que nous n'avons pas encore relevé.

Les institutions du Rwanda se sont développées autour d'un noyau d'institutions stables, comme l'*ubuhake*, les rites centraux de l'*ubwiru*, la délégation du pouvoir royal à des chefs. Mais en dehors de ce noyau stable, tout est changeant, malléable, fluide. Presque sous chaque règne on modifie ou on ajoute une chose ou l'autre aux institutions. Et encore, notre description a-t-elle été beaucoup trop rigide. Nous disions par exemple que GAHINDIRO créa les offices de chef de la terre et de chef du bétail, mais nous n'avons pas examiné les cas concrets où ces charges étaient cumulées entre elles ou avec d'autres. Les institutions s'adaptent sans cesse à des situations locales ou à des conditions individuelles. Ceci est certainement évident quand on examine les institutions des provinces périphériques. On peut dire que celles-ci étaient administrées par des chefs d'armée, qui y levaient les impôts et y nommaient les sous-chefs. Cela est vrai, mais en réalité cette formule couvre autant de solutions administratives qu'il y eut de provinces-frontières.

Un examen approfondi des processus d'expansion territoriale montre la même chose. Le Rwanda est constitué d'un noyau central facilement reconnaissable. Autour de celui-ci on trouve une zone de conquêtes aux frontières fluides, elle-même entourée d'une zone d'action ou de razzia, dont l'étendue est encore plus vague. Si ceci ne vaut pas pour les frontières orientales du pays qui sont fixées, c'est cependant remarquablement vrai pour l'ouest, où la conquête prend une forme de gouvernement différente dans chaque chefferie.

Cette caractéristique de versatilité dans les structures et les évolutions se retrouve dans presque tous les royaumes d'Afrique. Presque tous s'étendirent à partir d'un noyau central par une conquête de chefferies voisines et durent adapter plus ou moins la forme de leur conquête aux populations qu'elle touchaient. Il en résulte alors des structures administratives légèrement dif-

férentes de chefferie à chefferie. Mais cette fluidité est mineure, comparée à l'ampleur du phénomène au Rwanda occidental. Ce phénomène dénote un effort d'adaptation intense par des formules d'expansion et de structures politiques à des situations très difficiles.

Quelles sont ces situations si difficiles ? Elles se ramènent toutes au problème d'incorporer dans l'État des provinces souveraines où il n'existe pas de société à castes, comme au Rwanda même, et de persuader les habitants de ces régions d'abandonner non seulement leur souveraineté mais de se résoudre également à accepter une situation d'inférieurs dans la société rwandaise. Ce problème ne s'est posé nulle part ailleurs dans la zone interlacustre. Ou bien les Hima se sont fondus dans la masse de la population comme au Buganda, et la société ne connaissait plus que des classes fondées sur l'autorité politique, ou bien les conquêtes ne se faisaient qu'entre États hima ou tutsi déjà organisés en castes. Il a été dit que ces États étaient nés d'une infiltration progressive de Tutsi ou de Hima, d'une vie côte à côte des deux races en présence et, enfin, de l'accroissement du prestige des pasteurs et de la naissance de petites unités politiques qu'ils commandaient. Les contrats féodaux de clientèle ont préparé cette évolution. Ces petites unités s'amalgamèrent et formèrent des États plus grands. La caste inférieure acceptait son sort et incorporait dans sa vue du monde la prémisse de l'inégalité, décrite par M. MAQUET. Mais cette évolution ne se fit pas au Rwanda occidental, où la conquête rencontrait des blocs homogènes de Hutu. La diversité de processus de conquête, protectorats sur des États d'*abahinza*, nomination de chefs tutsi ou hutu locaux, nomination de parents du roi et toutes les situations de fait qui en résultèrent, sont des adaptations complexes à cette situation de base. Et cette conquête fut un échec. Il n'y avait pas de moyens pour parvenir à ce que les Hutu du Rwanda occidental acceptent en même temps la perte d'une souveraineté et un statut d'infériorité dans une société à castes. Même la force armée ne pouvait y contraindre que temporairement, puisque chaque campagne militaire était suivie d'une révolte. Et la complexité des structures politiques rwandaises ne réussit pas à pallier cet échec. En 1900,

le Rwanda n'était pas un État uni. La conquête de l'ouest s'avérait illusoire, malgré les efforts d'adaptation et la prolifération des structures politiques que l'ingéniosité de ses dirigeants y déploya.

RÉSUMÉ.

Le but de cet ouvrage est de retracer les grandes lignes de l'histoire du Rwanda à la lumière des sources disponibles. Les historiographes du Rwanda ont sans exception accepté le schéma historique proposé par le chanoine DE LACGER en 1939. Quoiqu'ils l'aient enrichi de nouvelles données, ils n'ont pas remarqué qu'un grand nombre de sources, notamment l'évidence ethnographique et les sources rassemblées dans l'*Histoire et Chronologie du Rwanda* [28] contredisent ce schéma d'évolution. C'est pourquoi nous pensons utile de présenter une nouvelle vue sur la question.

Les sources pour l'histoire du Rwanda sont extrêmement nombreuses. Mais les récits historiques généraux et locaux, ainsi que les généalogies, sont les sources principales dont nous disposons. Les autres, y inclus les poèmes et le code de l'*ubwiru*, ont été surestimées. Elles ne nous permettent pas facilement de voir une évolution de l'histoire, mais nous apportent une foule de détails qui ne deviennent significatifs que quand on peut les mettre en corrélation avec les récits généraux.

Suite aux recherches des dernières années, la chronologie de l'histoire du Rwanda peut être fixée d'une façon raisonnablement précise, par rapport à une série d'éclipses de soleil, dont la première en date est celle de 1506 observée à Biharwe. La nouvelle chronologie proposée est sensiblement plus courte que celle proposée par M. l'abbé A. KAGAME.

Il est possible de décrire dans ses grandes lignes le développement des structures politiques internes du Rwanda central, malgré le fait que peu de sources seulement y font allusion. D'une petite chefferie, gravitant dans l'orbite du Bugesera et où le roi n'était que *primus inter pares*, le Rwanda acquiert au XVI^e siècle une idéologie royale complexe et se construit une organisation militaire. Différents perfectionnements sont apportés au XVI^e et au XVII^e siècle à cette organisation, mais des changements majeurs n'y sont introduits qu'au XIX^e siècle, surtout sous le règne de RWAABUGIRI.

L'expansion extérieure du royaume n'a pas été celle que nous

propose le schéma de l'historiographie classique. Les erreurs d'interprétation de celle-ci, découlent du fait qu'elle n'a pas analysé le processus de la conquête. Celle-ci se fait en plusieurs stades depuis les razzias de bétail initiales jusqu'à l'assimilation administrative et psychologique de la région conquise. Encore en 1900, la plus grande partie du Rwanda septentrional n'était pas assimilée et une partie du Rwanda oriental venait à peine de l'être. Il semble que le processus d'expansion ait été le suivant. Au XVI^e siècle le Rwanda se détache du Bugesera et conquiert le Nduga. Au XVII^e siècle la région d'Astrida est incorporée et des tentatives de colonisations sont faites dans le Bwishaza. Aux XVIII^e et XIX^e siècles les royaumes du Mubari, Ndorwa, Bugesera et Gisaka sont soumis. En même temps une pénétration en profondeur se fait au Kinyaga et les premiers éléments tutsi du Centre s'installent dans les régions septentrionales, qui sont occupées graduellement sous GAHINDIRO, RWOOGERA et RWAABUGIRI. L'expansion du Rwanda vers l'est et vers l'ouest fut ainsi quasi simultanée. Les conquêtes orientales furent assimilées rapidement, celles du nord et de l'ouest ne le furent pas. Ceci est attribuable aux différences culturelles existant entre le Rwanda central et ses régions septentrionales et occidentales.

SAMENVATTING.

Deze bijdrage schetst de geschiedenis van Rwanda in grote trekken. De geschiedschrijvers van het land hebben allen het schema van ontwikkeling overgenomen dat door Kanunnik DE LACGER in 1939 opgesteld werd. Niettegenstaande latere auteurs dit verrijkt hebben met nieuwe gegevens, hebben ze niet opgemerkt dat een groot aantal bronnen, waaronder etnologische gegevens en de data die verzameld werden in *Historique et chronologie du Rwanda* [28] niet overeenkomen met dit schema. Dit bracht er ons toe een nieuw standpunt te ontwikkelen.

De bronnen voor de geschiedenis van Rwanda zijn zeer talrijk. De belangrijkste zijn de algemene en lokale historische verhalen en de genealogieën. De andere, met inbegrip van de poëzie en de overleveringen der *abiiru*, werden overschat. Ze geven ons immers geen inzicht in het verloop der geschiedenis, maar brengen ons slechts een massa details die pas betekenis krijgen wanneer ze in verband gebracht worden met de algemene verhalen.

Ingevolge de vooruitgang van het onderzoek in de laatste jaren is het nu mogelijk geworden de kronologie der geschiedenis van Rwanda met voldoende precisie uit te werken. Een reeks zoneklipsen waarvan de oudste deze van 1506 is, waargenomen te Biharwe, leveren daarbij absolute dateringen. De voorgestelde kronologie is iets korter dan deze die vroeger door A. KAGAME opgesteld werd.

Het is mogelijk de interne ontwikkeling der politieke structuren van centraal Rwanda in hun grote lijnen te volgen, niettegenstaande de betrekkelijke schaarsheid van de bronnen. Rwanda was een kleine hoefdij in de schaduw van het rijk Bugesera en de koning was slechts een *primus inter pares*. In de XVI^e eeuw kende het land een ingewikkelde ideologie van het koningschap en werd een militaire organisatie opgebouwd. Verdere veranderingen werden doorgevoerd in de XVI^e en XVII^e eeuwen, maar ingrijpende wijzigingen bleven dan uit tot de XIX^e eeuw, wanneer ze, vooral door RWAABUGIRI, ingevoerd werden.

De uitwendige groei van het rijk gebeurde niet zoals voorgesteld door DE LACGER's schema. Dit hield geen rekening met

het feit dat de term « verovering » in Rwanda alle stadia van verovering dekt, vanaf de gelegenheidsrazzia voor vee, tot de uiteindelijke administratieve en psychologische inschakeling van een veroverd gewest in het geheel van het rijk. De groei van het rijk schijnt als volgt verlopen te zijn. In de XVI^e eeuw scheidt Rwanda zich af van Bugesera en overwint Nduga. In de XVII^e eeuw wordt de streek van het huidige Astrida ingelijfd en worden pogingen tot kolonisatie uitgevoerd in Bwiishaza. In de XVIII^e en XIX^e eeuw worden de rijken Mubari, Ndorwa, Bugesera en Gisaka onderworpen. Tegelijkertijd is er een penetratie in de diepte in Kinyaga en vestigen de eerste Tutsi van centraal Rwanda zich als uitwijkelingen in de noordelijke streken. Deze worden geleidelijk bezet door GAHINDIRO, RWOOGERA en RWAABUGIRI. De uitbreiding van Rwanda in het oosten en in het westen is dus haast gelijktijdig. De veroveringen in het oosten werden snel geassimileerd, die in het noorden en het westen echter niet. Dit is te wijten aan de verschillen die voorkomen tussen de culturen van centraal Rwanda en die der noordelijke en westelijke streken: In centraal en oost Rwanda bestond de maatschappij uit Tutsi en Hutukasten, in noordelijk en westelijk Rwanda bestonden er geen kasten, daar er geen Tutsi verbleven vóór de verovering.

BIBLIOGRAPHIE

- [1] BURTON, R. F. : The Lake Regions of Central Africa (New York, 1860).
- [2] COUPEZ, A. : Textes historiques du Ruanda (Tervuren, 1961).
- [3] D'ARIANOFF, A. : Histoire des Bagesera, souverains du Gisaka (Bruxelles, 1952).
- [4] DE LACGER, L. : Ruanda I. Le Ruanda ancien (Namur, 1939).
- [5] DELMAS, L. : Généalogies de la noblesse du Ruanda (Kabgayi, 1950).
- [6] EDEL, M. : The Chiga of Western Uganda (London, 1959).
- [7] FORD, J. and HALL, R. : The History of Karagwe (*Tanganyika Notes and Records*, 1947, 24, p. 3-27).
- [8] GORJU, J. : Face au royaume hamite du Ruanda, le royaume frère de l'Urundi (Bruxelles, 1938).
- [9] KAGAME, A. : Le code ésotérique de la dynastie du Ruanda (*Zaire*, 1947, 4, p.363-386).
- [10] — : La poésie pastorale au Ruanda (*Zaire*, 1947, 6, p.791-800).
- [11] — : La poésie dynastique au Ruanda (Bruxelles, 1951).
- [12] — : Le code des institutions politiques du Rwanda précolonial, (Bruxelles, 1952).
- [13] — : Les organisations socio-familiales de l'ancien Rwanda (Bruxelles, 1954).
- [14] — : Histoire du Rwanda (Leverville, 1958).
- [15] — : Inganji Karinga I et II (Kabgayi, 1959, nouvelle édition).
- [16] — : La notion de génération appliquée à la généalogie dynastique et à l'histoire du Rwanda des X^e-XI^e siècles à nos jours (Bruxelles, 1959).
- [17] KUPER, H. : An African Aristocracy (London, 1947).
- [18] LOUPIAS, L. : Tradition et légendes des Batutsi sur la création du monde et leur établissement au Ruanda (*Anthropos*, 1908, p. 1-13).
- [19] MAQUET, J. J. : Le système des relations sociales dans le Ruanda ancien (Tervuren, 1954).
- [20] MOELLER, M. : Les grandes lignes des migrations des Bantous de la Province orientale du Congo belge (Bruxelles, 1936).
- [21] OLIVER, R. : The Traditional Histories of Buganda Bunyoro and Ankole (*Journal of the Royal Anthropological Institute*, 1955, 85, I-II p. 51-63).
- [22] PAGES, R. : Un royaume Hamite au centre de l'Afrique (Bruxelles, 1933).
- [23] ROSCOE, J. : The Bakitara or Banyoro (Cambridge, 1923).

[24] — :The Banyankole (Cambridge, 1923).

[25] SCHERER, J. H. :The Ha of Tanganyika (*Anthropos*, 54, 1959, p. 841-904).

[26] SCHUMACHER, P. : Les Bashakamba (*Die Wiener Schule der Völkerekunde*, Wien, 1956, p. 237-252).

[27] SYKES, J. : The Eclips at Biharwe (*Uganda Journal*, 23, 1, 1959, p. 44-50).

[28] ANONYME : Historique et chronologie du Ruanda (s.d.s.l., Kabgayi, 1956).

[29] KISSACK, J. : The Bakiza or Banyoro (Cambridge, 1923).

[30] PAXA, R. : Un royaume Hamite au centre de l'Afrique (Bruxelles, 1933).

[31] OLIVER, R. : The Traditional Histories of Rwanda-Burundi and Ankole (*Journal of the Royal Anthropological Institute*, 1955, 25, 1-11 p. 51-63).

[32] MOLLER, M. : Les grandes lignes des migrations des Bantous de la province orientale du Congo belge (Bruxelles, 1930).

[33] MAGNET, J. J. : Le système des relations sociales dans le Rwanda ancien (Tervuren, 1954).

[34] KUPER, H. : An African Aristocracy (London, 1947).

[35] — : La notion de génération appliquée à la généalogie dynastique et à l'histoire du Rwanda des X-XI^e siècles à nos jours (Bruxelles, 1952).

[36] — : Laganji Rétangé I et II (Kabgayi, 1953, nouvelle édition).

[37] — : Histoire du Rwanda (Louvain, 1958).

[38] — : Les organisations socio-familiales de l'ancien Rwanda (Bruxelles, 1952).

[39] — : Les codes des institutions politiques du Rwanda précolonial, 1951.

[40] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[41] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[42] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[43] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[44] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[45] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[46] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[47] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[48] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[49] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[50] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[51] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[52] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[53] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[54] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[55] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[56] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[57] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[58] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[59] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[60] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[61] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[62] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[63] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[64] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[65] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[66] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[67] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[68] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[69] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[70] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[71] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[72] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[73] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[74] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[75] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[76] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[77] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[78] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[79] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[80] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[81] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[82] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[83] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[84] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[85] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[86] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[87] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[88] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[89] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[90] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[91] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[92] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[93] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[94] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[95] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[96] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[97] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[98] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[99] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

[100] — : La problématique du Rwanda (Bruxelles, 1951).

TABLE DES MATIÈRES

Préface	3
CHAPITRE I. — Le passé du Rwanda et ce qu'en font ses historiens	5
1. Les historiens du Rwanda	5
2. L'histoire du Rwanda d'après ses historiens	9
CHAPITRE II. — Les matériaux de l'histoire du Rwanda	17
1. Une typologie des sources	17
2. Les récits historiques	20
3. Les généalogies	25
4. La poésie et les chansons	26
5. Les notes éparses	35
6. La philosophie de l'histoire au Rwanda	38
CHAPITRE III. — La généalogie royale et la chronologie	42
1. La véracité de la généalogie royale	42
2. Chronologie de la généalogie dynastique	52
CHAPITRE IV. — L'évolution des institutions rwandaises	57
1. Les institutions politiques vers 1900	57
2. Les institutions originelles	60
3. L'évolution des institutions	62
CHAPITRE V. — L'expansion du Rwanda	74
1. Le problème	74
2. Schéma d'assimilation des populations hutu	77
3. La conquête des états tutsi	81
4. L'expansion du Rwanda	83
CONCLUSIONS	92
RÉSUMÉ	95
SAMENVATTING	97
BIBLIOGRAPHIE	99
TABLE DES MATIÈRES	101